



## Message aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023

www.cibc.com/francais

Le 24 février 2023

### Message du président et chef de la direction

#### Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2023.

#### Points saillants du premier trimestre

	T1 2023	T1 2022	T4 2022	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Produits	5 927 M\$	5 498 M\$	5 388 M\$	+8 %	+10 %
Résultat net comme présenté	432 M\$	1 869 M\$	1 185 M\$	-77 %	-64 %
Résultat net ajusté <sup>1</sup>	1 841 M\$	1 894 M\$	1 308 M\$	-3 %	+41 %
Résultat avant impôt et provisions ajusté <sup>1</sup>	2 660 M\$	2 508 M\$	2 072 M\$	+6 %	+28 %
Résultat dilué par action comme présenté <sup>2</sup>	0,39 \$	2,01 \$	1,26 \$	-81 %	-69 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>1,2</sup>	1,94 \$	2,04 \$	1,39 \$	-5 %	+40 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté <sup>3</sup>	3,1 %	17,4 %	10,1 %		
RCP ajusté <sup>1</sup>	15,5 %	17,6 %	11,2 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>4</sup>	11,6 %	12,2 %	11,7 %		

Les résultats du premier trimestre de 2023 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 1,55 \$ par action :

- une hausse de 1 169 M\$ (844 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires (Siège social et autres);
- une charge d'impôt sur le résultat de 545 M\$ en lien avec le budget fédéral canadien de 2022<sup>5</sup> (Siège social et autres);
- un montant de 26 M\$ (20 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires<sup>4</sup> s'est établi à 11,6 % au 31 janvier 2023, en regard de 11,7 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 janvier 2023, le ratio de levier<sup>4</sup> et le ratio de liquidité à court terme<sup>4</sup> de la Banque CIBC étaient respectivement de 4,3 % et 134 %.

Au premier trimestre, nous avons généré de solides résultats financiers tout en continuant de réaliser des progrès constants dans l'exécution de notre stratégie focalisée sur le client. Dans un contexte économique fluctuant, les membres de notre équipe se consacrent à incarner notre raison d'être en aidant nos clients à réaliser leurs idées. Tout au long de l'exercice 2023, nous miserons sur nos forces, soit un dynamisme manifeste pour attirer de nouveaux clients et approfondir les relations avec les clients existants, une situation de fonds propres résiliente, ainsi qu'une gestion du risque robuste et une qualité du crédit élevée, afin de créer encore plus de valeur pour nos parties intéressées.

#### Rendement de nos activités essentielles

*Services bancaires personnels et PME, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 589 M\$ au premier trimestre, en baisse de 98 M\$, ou 14 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, du fait surtout de l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, compensées en partie par la hausse des produits. Le résultat avant impôt et provisions ajusté<sup>1</sup> s'est établi à 977 M\$, en baisse de 67 M\$ par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, la hausse des produits ayant été plus que contrebalancée par l'augmentation des charges. La hausse des produits est attribuable à la croissance des volumes, en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés des honoraires et des commissions et la diminution des marges sur produits nettes. L'augmentation des charges est attribuable aux dépenses liées aux initiatives stratégiques, dont l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, ainsi qu'aux salaires du personnel.

- 1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, intégrée par renvoi aux présentes, pour plus de précisions, y compris un rapprochement quantitatif des mesures conformes aux PCGR et du résultat net ajusté, aux pages 9 à 11, et du résultat avant impôt et provisions ajusté, à la page 12.
- 2) La CIBC a réalisé un fractionnement d'actions ordinaires de la CIBC, à raison de deux actions pour une, avec prise d'effet à la fermeture des bureaux le 13 mai 2022. Tous les montants par action ordinaire du présent Message du président et chef de la direction de la Banque CIBC reflètent le fractionnement d'actions.
- 3) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.
- 4) Les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et le ratio de levier, conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF, ces deux lignes directrices étant fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.
- 5) La charge d'impôt sur le résultat comprend une charge de 510 M\$ qui représente la valeur actualisée du montant estimé du dividende pour la relance au Canada (DRC), soit 555 M\$, ainsi qu'une charge de 35 M\$ liée à l'incidence pour l'exercice 2022 de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ de certaines banques et de certains assureurs-vie pour les périodes ouvertes après avril 2022. L'écart d'actualisation de 45 M\$ sur l'impôt au titre du DRC sera amorti sur le reste de la période de versement de quatre ans.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada*, a enregistré un résultat net de 469 M\$ au premier trimestre, en hausse de 7 M\$, ou 2 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, en raison principalement de l'augmentation des produits et de la baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré. Le résultat avant impôt et provisions ajusté<sup>1</sup> s'est élevé à 686 M\$, en hausse de 62 M\$ par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, en lien surtout avec la hausse des produits nets d'intérêts liée à l'accroissement des marges sur les dépôts, grâce à la hausse des taux d'intérêt, et la croissance des volumes dans Groupe Entreprises. La baisse des charges s'explique essentiellement par la baisse de la rémunération liée au rendement, contrebalancée en partie par l'accroissement des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

*Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis*, a enregistré un résultat net de 201 M\$ (150 M\$ US) au premier trimestre, en baisse de 25 M\$ (baisse de 28 M\$ US) par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, du fait surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la hausse des charges autres que d'intérêts, compensées en partie par la progression des produits et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères. Le résultat avant impôt et provisions ajusté<sup>1</sup> s'est chiffré à 342 M\$ (255 M\$ US), en hausse de 34 M\$ (hausse de 13 M\$ US) par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, en raison de la hausse des produits et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, découlant principalement de la croissance des volumes et de l'augmentation des marges sur produits nettes, contrebalancées en partie par la hausse des salaires du personnel et l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

*Marchés des capitaux* a enregistré un résultat net de 612 M\$ au premier trimestre, en hausse de 69 M\$, ou 13 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, du fait surtout de la progression des produits, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et une baisse de la reprise de la provision au trimestre considéré. Le résultat avant impôt et provisions ajusté<sup>1</sup> a augmenté de 123 M\$, ou 17 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, car la hausse des produits de nos secteurs Marchés CIBC, réseau mondial, et Services financiers directs a été contrebalancée en partie par le ralentissement des activités des services de Banque d'investissement et la hausse des charges. Les charges ont augmenté en raison des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des charges liées aux salaires du personnel.

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

### **Apporter davantage à nos collectivités**

À la Banque CIBC, nous croyons que chaque idée est une possibilité. Nous investissons temps et ressources pour éliminer les obstacles à l'atteinte des objectifs et nous faisons la preuve qu'en unissant nos forces nous créons des changements positifs qui contribuent à l'essor de nos collectivités. Au cours du trimestre considéré :

- les membres de l'Équipe CIBC ont recueilli 6 M\$ au profit d'organismes d'aide à l'enfance du monde entier dans le cadre de la 38<sup>e</sup> édition de la Journée du miracle CIBC, le 7 décembre, ainsi que d'autres activités au cours de l'année. Chaque année, les négociateurs de Marchés des capitaux CIBC et des conseillers en placements de CIBC Wood Gundy font don d'une partie de leurs honoraires et de leurs commissions pour aider les enfants à accéder à des programmes et à des services de soutien essentiels qui les aident à s'épanouir;
- la Banque CIBC et la Fondation CIBC ont annoncé un don de 1 M\$ à l'Hôpital de Montréal pour enfants en appui à une avancée révolutionnaire dans la recherche sur la biopsie liquide chez l'enfant. Ce nouveau domaine de recherche se révèle extrêmement prometteur pour le diagnostic des tumeurs solides pédiatriques, telles que les cancers du cerveau, les gliomes, les médulloblastomes et les tumeurs osseuses, qui sont les formes de cancers pédiatriques les plus dangereuses et mortelles;
- la Banque CIBC fait partie de l'indice de durabilité Dow Jones en Amérique du Nord pour la 18<sup>e</sup> année consécutive, preuve de son engagement soutenu en faveur d'un avenir plus durable et équitable. L'indice de durabilité Dow Jones fait figure de norme sectorielle largement reconnue pour évaluer la performance des sociétés à l'égard des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG);
- CIBC Bank USA a apporté son soutien à la construction de nouveaux immeubles et à des travaux de réhabilitation et de rénovation à Roosevelt Square, un vaste projet d'aménagement à usage mixte situé dans le quartier West Side de Chicago, dont la vocation principale est d'offrir des logements abordables pour améliorer la qualité de vie, créer des emplois et renforcer la sécurité publique.

Victor G. Dodig  
Président et chef de la direction

# Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

En 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (GTDAR) mis sur pied par le Financial Stability Board a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2022, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Informations à fournir	Premier trimestre de 2023			Rapport annuel 2022
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
			Pages			
Généralités	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque	52–56		69–71	104
	3	Principaux risques et nouveaux risques	26–29			55
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	21–22, 40, 41	75	9, 16	40, 43, 78, 79, 170–171
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				48, 49
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				47, 50, 52
	7	Risques découlant des activités commerciales	29			53, 58
	8	Simulations de crise à l'échelle de la banque	32			35–36, 54, 62, 67, 74, 76
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	20	75		35–36, 170–171
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			8–11	40
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			12	41
	12	Gestion et planification des fonds propres				43, 170–171
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	29		4	42, 58
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			4	38, 42
	15	Risque de crédit par portefeuille important			27–36	60–65
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			4, 5	42
17	Application d'essais à rebours aux modèles			67, 68	54, 62, 72	
Liquidités	18	Actifs liquides	39			77
Financement	19	Actifs grevés	40			77
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	45			81
	21	Stratégie et sources de financement	43			80
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	35			71
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	36–37			71–75
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				71–75
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				35, 74
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	30–34		6–7, 63–66	63–69, 143–150, 189
	27	Prêts douteux et politiques d'allègement	30, 33			60, 68, 88, 123
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	33	69		68, 144
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	33		66, 35 <sup>1</sup>	60, 64, 159–160
	30	Atténuation du risque de crédit	30		20, 51, 66	60, 159–160
Autres risques	31	Autres risques	46			82–86
	32	Discussion sur des situations de risque connues		78		82, 182

1) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

# Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 janvier 2023 et pour le trimestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2022 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens (\$ CA). Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 23 février 2023. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Aucune information du site Web de la CIBC ([www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 49 à 56.

## Table des matières

<b>2</b>	<b>Points saillants financiers du premier trimestre</b>	25	Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale
<b>3</b>	<b>Vue d'ensemble du rendement financier</b>	25	Arrangements hors bilan
3	Perspectives économiques		
3	Événements importants et événements postérieurs	<b>26</b>	<b>Gestion du risque</b>
4	Revue des résultats financiers	26	Vue d'ensemble
6	Revue de l'information financière trimestrielle	26	Principaux risques et nouveaux risques
<b>7</b>	<b>Mesures non conformes aux PCGR</b>	30	Risque de crédit
		35	Risque de marché
<b>12</b>	<b>Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques</b>	39	Risque de liquidité
13	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	46	Autres risques
14	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	<b>47</b>	<b>Questions relatives à la comptabilité et au contrôle</b>
15	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	47	Méthodes comptables critiques et estimations
17	Marchés des capitaux	47	Faits nouveaux en matière de comptabilité
18	Siège social et autres	47	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
<b>19</b>	<b>Situation financière</b>	48	Contrôles et procédures
19	Revue du bilan consolidé résumé	48	Transactions entre parties liées
20	Gestion des fonds propres	<b>49</b>	<b>Glossaire</b>

**UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS** : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants et événements postérieurs », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue des résultats financiers », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue de l'information financière trimestrielle », « Situation financière – Gestion des fonds propres », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles et nos engagements en matière de durabilité (dont ceux visant l'atteinte de zéro émission nette et nos activités liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance [ESG]), nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année 2023 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « estimer », « prévision », « cible », « engagement », « ambition », « objectif », « s'efforcer de », « projet » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Étant donné l'incidence persistante du taux d'inflation élevé, de la hausse des taux d'intérêt, de la possibilité d'une récession et de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale et les marchés financiers ainsi que sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, une plus grande part d'incertitude est forcément associée à nos hypothèses par comparaison avec les périodes précédentes. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : les pressions inflationnistes; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale; les risques géopolitiques, y compris ceux découlant de la guerre en Ukraine; l'avènement, la persistance ou l'intensification d'urgences de santé publique, comme la pandémie de COVID-19, ainsi que les politiques et mesures gouvernementales s'y rattachant; le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque de réputation, le risque lié au comportement et les risques juridiques, le risque de réglementation et le risque environnemental; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'exposition à des litiges ou questions réglementaires d'importance et leur résolution, notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires, ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux, comme la guerre en Ukraine, et d'actes terroristes, des catastrophes naturelles, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe sur nos activités; la dépendance envers des tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés des capitaux mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; les changements climatiques et autres risques ESG; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'épargne; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les contreparties; le risque que les avantages attendus d'une acquisition, d'une fusion ou d'un dessaisissement ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

# Points saillants financiers du premier trimestre

	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
<b>Non audité, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les</b>			
<b>Résultats financiers</b> (en millions de dollars)			
Produits nets d'intérêts	3 205 \$	3 185 \$	3 132 \$
Produits autres que d'intérêts	2 722	2 203	2 366
Total des produits	5 927	5 388	5 498
Dotation à la provision pour pertes sur créances	295	436	75
Charges autres que d'intérêts	4 462	3 483	3 023
Résultat avant impôt sur le résultat	1 170	1 469	2 400
Impôt sur le résultat	738	284	531
Résultat net	432 \$	1 185 \$	1 869 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	9 \$	7 \$	5 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	72	37	41
Porteurs d'actions ordinaires	351	1 141	1 823
Résultat net applicable aux actionnaires	423 \$	1 178 \$	1 864 \$
<b>Mesures financières</b>			
Coefficient d'efficacité comme présenté <sup>1</sup>	75,3 %	64,6 %	55,0 %
Levier d'exploitation comme présenté <sup>1</sup>	(39,8) %	(4,7) %	(0,1) %
Coefficient de pertes sur créances <sup>2</sup>	0,19 %	0,16 %	0,11 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté <sup>1</sup>	3,1 %	10,1 %	17,4 %
Marge d'intérêts nette <sup>1</sup>	1,33 %	1,33 %	1,43 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen <sup>1,3</sup>	1,49 %	1,51 %	1,60 %
Rendement de l'actif moyen <sup>1,3</sup>	0,18 %	0,50 %	0,85 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen <sup>1,3</sup>	0,20 %	0,56 %	0,95 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	63,1 %	19,3 %	22,1 %
<b>Renseignements sur les actions ordinaires</b>			
Par action (\$) <sup>4</sup>			
– résultat de base	0,39 \$	1,26 \$	2,02 \$
– résultat dilué comme présenté	0,39	1,26	2,01
– dividendes	0,850	0,830	0,805
– valeur comptable <sup>5</sup>	49,12	49,95	47,43
Cours de clôture de l'action (\$) <sup>4</sup>	60,74	61,87	79,81
Nombre d'actions en circulation (en milliers) <sup>4</sup>			
– moyen pondéré de base	906 770	905 120	901 870
– moyen pondéré dilué	907 725	906 533	905 032
– fin de la période	911 629	906 040	901 923
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	55 372 \$	56 057 \$	71 982 \$
<b>Mesures de valeur</b>			
Rendement total pour les actionnaires	(0,30) %	(3,17) %	7,46 %
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	5,6 %	5,3 %	4,0 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté <sup>1</sup>	219,6 %	65,9 %	39,8 %
Ratio cours/valeur comptable	1,24	1,24	1,68
<b>Principales mesures financières – ajustées<sup>6</sup></b>			
Coefficient d'efficacité ajusté <sup>7</sup>	54,5 %	60,9 %	53,8 %
Levier d'exploitation ajusté <sup>7</sup>	(1,5) %	(5,8) %	0,2 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté	15,5 %	11,2 %	17,6 %
Taux d'impôt effectif ajusté	22,2 %	20,1 %	22,1 %
Résultat dilué par action ajusté <sup>4</sup>	1,94 \$	1,39 \$	2,04 \$
Ratio de versement de dividendes ajusté	43,8 %	59,5 %	39,3 %
<b>Données du bilan et hors bilan</b> (en millions de dollars)			
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	238 819 \$	239 740 \$	222 353 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	531 306	528 657	483 387
Total de l'actif	921 991	943 597	861 664
Dépôts	694 724	697 572	649 708
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1</sup>	44 780	45 258	42 778
Actif moyen <sup>3</sup>	953 164	947 830	870 553
Actif productif d'intérêts moyen <sup>1,3</sup>	852 588	834 639	777 820
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires <sup>1,3</sup>	45 078	44 770	41 610
Biens administrés <sup>1,8,9</sup>	3 002 744	2 854 828	3 009 559
Biens sous gestion <sup>1,9</sup>	304 948	291 513	317 380
<b>Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité<sup>10</sup></b>			
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)	315 038 \$	315 634 \$	284 226 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>11</sup>	11,6 %	11,7 %	12,2 %
Ratio des fonds propres de première catégorie <sup>11</sup>	13,2 %	13,3 %	13,8 %
Ratio du total des fonds propres <sup>11</sup>	15,6 %	15,3 %	15,7 %
Ratio de levier	4,3 %	4,4 %	4,3 %
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	134 %	129 %	123 %
Ratio de liquidité à long terme (NSFR)	115 %	118 %	116 %
<b>Autres renseignements</b>			
Équivalents temps plein	49 530	50 427	46 030

1) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

2) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

5) Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période.

6) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

7) Calculé sur une base d'imposition équivalente (BIE).

8) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 2 382,7 G\$ (2 258,1 G\$ au 31 octobre 2022 et 2 387,1 G\$ au 31 janvier 2022).

9) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

10) L'APR et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), le ratio de levier conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF et le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, toutes fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

11) Les ratios pour 2022 reflètent les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19. Le 1<sup>er</sup> novembre 2022, les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues ont cessé de s'appliquer.

s. o. Sans objet.

# Vue d'ensemble du rendement financier

## Perspectives économiques

La croissance économique mondiale devrait être faible en 2023 en raison des mesures de resserrement monétaires adoptées par les banques centrales dans le but de freiner la demande et, ce faisant, de ramener l'inflation près des taux cibles. Les pays de la zone euro et le Royaume-Uni devraient entrer en récession lorsque la hausse des taux d'intérêt fera sentir ses effets dans cette région déjà vulnérable aux retombées négatives de la guerre en Ukraine. L'économie de la Chine pourrait commencer à connaître une certaine embellie après une année marquée par de nombreux confinements, mais la faiblesse du secteur immobilier et des marchés d'exportation laisse entrevoir une autre année de croissance inférieure à la moyenne. Pour le reste de 2023, les prix moyens de la plupart des marchandises devraient être inférieurs à ceux de 2022 en raison du ralentissement à l'échelle mondiale, mais les risques géopolitiques qui influent sur l'approvisionnement pourraient engendrer de nouvelles pressions à la hausse. Les chaînes d'approvisionnement pourraient profiter d'un allègement des pressions exercées par la demande et d'une baisse supplémentaire de l'importance de la COVID-19 alors que la vaccination et l'immunité acquise lors des vagues d'infection précédentes réduiront la gravité des nouveaux cas.

Au Canada, la Banque du Canada a porté le taux de financement à un jour à 4,5 %. Ce taux devrait se maintenir à un niveau élevé pour le reste de l'année civile 2023, entraînant ainsi un ralentissement de la demande pour que l'inflation se situe près du taux cible de 2 % à la fin de l'année prochaine. Le ralentissement de la croissance économique, les améliorations dans les chaînes d'approvisionnement et la baisse des prix moyens des aliments et de l'énergie constitueront des facteurs déterminants pour ramener l'inflation à ce taux cible. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel devrait ralentir pour se situer à environ 1 % pour l'année civile 2023, comparativement au taux de croissance d'environ 3,5 % en 2022, alors que le marché de l'habitation et les dépenses de consommation devraient ralentir en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation graduelle du taux de chômage, qui pourrait avoisiner 6 % vers la fin de l'année civile 2023, après s'être établi en moyenne à 5,3 % en 2022. Puisque les banques centrales ont indiqué qu'elles n'assoupliront pas leur politique cette année, les taux d'intérêt à long terme aux États-Unis et au Canada pourraient continuer d'augmenter jusqu'au milieu de 2023, mais pourraient être moins élevés à la fin de 2023 lorsque les marchés commenceront à envisager la possibilité d'une baisse des taux directeurs des banques centrales en 2024 et gagneront en assurance quant à la maîtrise de l'inflation.

Aux États-Unis, afin de contenir l'inflation, la Réserve fédérale devrait faire passer son taux de financement à un jour à un peu plus de 5 % d'ici mai 2023 et le laisser à ce niveau pour le reste de l'année, ce qui pourrait peser sur le marché de l'habitation et les dépenses de consommation sensibles aux taux d'intérêt et devrait limiter la croissance du PIB réel à 1,3 % pour l'année civile 2023, en baisse par rapport à 2,1 % en 2022. Dans la foulée, le taux de chômage pourrait augmenter, passant d'une moyenne de 3,6 % en 2022 à 4,3 % d'ici la fin de 2023, permettant ainsi de freiner l'inflation salariale.

Un ralentissement de la croissance économique aura probablement de vastes répercussions dans bon nombre de nos unités d'exploitation stratégiques. L'augmentation du taux de chômage et les récentes hausses des taux d'intérêt devraient entraîner un léger recul de la qualité du crédit aux ménages et aux entreprises par rapport aux niveaux très élevés atteints en 2022. La croissance des dépôts sera limitée, car les mesures de resserrement quantitatif feront en sorte que les obligations actuellement détenues par la banque centrale devront être financées sur les marchés publics, alors que les taux d'intérêt plus élevés engendreront une croissance des dépôts à terme plus élevée que celle des dépôts à court terme. Bien que le contexte de hausse des taux d'intérêt commence à se stabiliser, nous entrevoyons qu'il aura une incidence légèrement positive sur la marge d'intérêts nette de toutes nos unités d'exploitation stratégiques, alors que la hausse des taux d'intérêt pourrait avoir des répercussions sur la qualité du crédit en 2023, en raison du ralentissement de la croissance économique engendrée par le resserrement de la politique monétaire.

En ce qui a trait à Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la croissance des prêts hypothécaires devrait demeurer faible en lien avec la baisse du volume de vente et du prix moyen des logements découlant de l'augmentation des taux d'intérêt. Même si la hausse de la demande de crédit à la consommation autre que celui des prêts hypothécaires d'une année à l'autre sera soutenue par l'accroissement du volume des dépenses dans les services, le montant de ces dernières devrait croître moins rapidement à mesure que l'inflation s'essouffle. La croissance des prêts aux entreprises devrait être vigoureuse, mais sera aussi probablement moins élevée que le solide niveau observé en 2022.

Les marchés financiers ont commencé l'année sur une note plus positive alors que le ralentissement de l'inflation a réduit les risques que les pressions sur les prix ne puissent être endiguées que par une véritable récession. Même si la volatilité pourrait persister à terme tandis que la croissance des bénéfices s'essouffle, le contexte devrait s'améliorer pour nos activités de gestion des avoirs au Canada et aux États-Unis à mesure que l'année progressera et que les marchés miseront sur une croissance plus forte en 2024.

Les activités de Marchés des capitaux devraient tirer parti de la reprise des activités de fusions et acquisitions par rapport au faible niveau observé actuellement, alors que la baisse des taux d'intérêt à plus long terme ultérieurement en 2023 pourrait faire augmenter les émissions d'obligations de sociétés. La croissance des prêts dans les activités de Groupe Entreprises au Canada et aux États-Unis devrait continuer de s'essouffler par rapport aux niveaux observés en 2022 en raison de l'affaiblissement de la croissance économique et d'une baisse de la construction d'immeubles résidentiels.

Les perspectives économiques précitées reposent sur bon nombre d'hypothèses quant aux répercussions économiques des hausses récentes et prévues des taux d'intérêt, de l'assouplissement des pressions inflationnistes et sur la chaîne d'approvisionnement, de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'aux risques économiques mondiaux liés à la guerre en Ukraine. Les mesures prises par les banques centrales pour lutter contre l'inflation pourraient avoir des répercussions plus importantes que prévu sur la croissance économique. Nos attentes à l'égard de la pandémie sont fondées sur les informations actuellement à notre disposition et pourraient changer lorsque seront disponibles de nouveaux renseignements sur l'épidémiologie et les mesures sanitaires gouvernementales. La guerre en Ukraine pourrait devenir un conflit à plus grande échelle ou réduire de façon plus marquée la production dans les secteurs de l'alimentation et de l'énergie, ce qui pourrait intensifier la pression sur l'inflation et la croissance mondiale. Par conséquent, les résultats réels pourraient être très différents des résultats attendus.

L'incidence de la hausse des taux d'intérêt, de la pandémie et de la guerre en Ukraine sur notre environnement de risque est décrite dans la section Principaux risques et nouveaux risques. Les variations du niveau d'incertitude économique continuent d'influer sur nos estimations et hypothèses comptables importantes, surtout en ce qui concerne l'estimation des pertes de crédit attendues. Se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

## Événements importants et événements postérieurs

### Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 12 octobre 2021, FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a annoncé avoir conclu des ententes visant la vente de ses actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, à Saint-Kitts-et-Nevis, à la Grenade et à la Dominique. Les projets de vente des actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines et à Saint-Kitts-et-Nevis ont reçu l'approbation des autorités de réglementation et devraient se clôturer au troisième trimestre de 2023, sous réserve du respect des conditions de clôture. La clôture de ces transactions ne devrait pas avoir d'incidence

importante. Le projet de transaction à la Dominique n'a pas eu de suite, et les activités de CIBC FirstCaribbean à la Dominique ont pris fin le 31 janvier 2023, ce qui ne devrait pas avoir d'incidence importante.

## Règlement de l'affaire Cerberus

Le 17 février 2023, la CIBC a annoncé qu'elle avait conclu avec l'entité ad hoc contrôlée par Cerberus Capital Management L.P. (Cerberus) une entente prévoyant le règlement complet de la poursuite intentée par Cerberus contre la CIBC, y compris le plus récent jugement rendu par le tribunal de New York, comme il est mentionné à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires. Aux termes de l'entente de règlement, la CIBC a accepté de verser 770 M\$ US à Cerberus en règlement complet du jugement, et les deux parties ont convenu de prendre des dispositions en vue du rejet immédiat et définitif de l'ensemble des demandes, demandes reconventionnelles et appels relatifs au litige.

La CIBC a inscrit une provision avant impôts de 1 169 M\$ durant le premier trimestre de 2023, ce qui correspond aux dommages-intérêts et aux intérêts antérieurs au jugement jusqu'au 31 janvier 2023, soit un total de 855 M\$ US. La différence de 85 M\$ US entre le montant comptabilisé dans les résultats du premier trimestre de 2023 et le montant du règlement sera reflétée dans les résultats du deuxième trimestre de 2023.

## Revue des résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 432 M\$, en regard de 1 869 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1 185 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat net ajusté<sup>1</sup> pour le trimestre s'est établi à 1 841 M\$, comparativement à 1 894 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 308 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action<sup>2</sup> comme présenté pour le trimestre s'est établi à 0,39 \$, en regard de 2,01 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,26 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté<sup>1, 2</sup> pour le trimestre considéré s'est établi à 1,94 \$, en regard de 2,04 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,39 \$ au trimestre précédent.

Au cours du trimestre considéré, les éléments d'importance suivants ont entraîné une hausse des charges autres que d'intérêts de 1 195 M\$, une augmentation de l'impôt sur le résultat de 214 M\$ et une réduction du résultat net de 1 409 M\$ :

- une hausse de 1 169 M\$ (844 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires (Siège social et autres);
- une charge d'impôt sur le résultat de 545 M\$ en lien avec le budget fédéral canadien de 2022<sup>3</sup> (Siège social et autres);
- un montant de 26 M\$ (20 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (5 M\$ après impôt dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 12 M\$ après impôt dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 3 M\$ après impôt dans Siège social et autres).

## Produits nets d'intérêts<sup>4</sup>

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 73 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des volumes dans l'ensemble de nos activités et de la croissance des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive de la hausse des taux d'intérêt, contrebalancés en partie par la diminution des produits de négociation.

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 20 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des produits dans Siège social et autres, y compris des produits de trésorerie, et de la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités, le tout neutralisé en partie par la diminution des produits de négociation.

## Produits autres que d'intérêts<sup>4</sup>

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 356 M\$, ou 15 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement de la hausse des produits de négociation et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, contrebalancées en partie par la baisse de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation ainsi que de la diminution des honoraires d'administration de cartes.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 519 M\$, ou 24 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison principalement de la hausse des produits de négociation et de l'accroissement des produits tirés des fonds communs de placement, le tout contrebalancé en partie par le recul de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation.

1) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés, s'il y a lieu.

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

3) La charge d'impôt sur le résultat comprend une charge de 510 M\$ qui représente la valeur actualisée du montant estimé du dividende pour la relance au Canada (DRC), soit 555 M\$, ainsi qu'une charge de 35 M\$ liée à l'incidence pour l'exercice 2022 de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ de certaines banques et de certains assureurs-vie pour les périodes ouvertes après avril 2022. L'écart d'actualisation de 45 M\$ sur l'impôt au titre du DRC sera amorti sur le reste de la période de versement de quatre ans.

4) Les activités de négociation comprennent les activités qui répondent à la définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché de négociation. À compter du premier trimestre de 2023, les activités de négociation comprennent également certaines activités de financement à revenu fixe. La définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché de négociation est fondée sur les critères du portefeuille de négociation énoncés par le BSIF dans sa ligne directrice NFP. Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits de négociation, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts douteux</b>			
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	188 \$	158 \$	99 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	26	14	(1)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	41	34	30
Marchés des capitaux	(11)	(5)	(13)
Siège social et autres	15	18	11
	<b>259</b>	<b>219</b>	<b>126</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts productifs</b>			
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	(30)	147	(1)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	20	7	(3)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	57	66	(2)
Marchés des capitaux	1	4	(25)
Siège social et autres	(12)	(7)	(20)
	<b>36</b>	<b>217</b>	<b>(51)</b>
	<b>295 \$</b>	<b>436 \$</b>	<b>75 \$</b>

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 295 M\$ au trimestre considéré, en hausse de 220 M\$ comparativement à celle pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté en raison surtout d'une migration du crédit désavantageuse et des mises à jour des paramètres. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet de la hausse des dépréciations nettes dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 141 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a reculé en lien surtout avec l'évolution défavorable de nos perspectives économiques au trimestre précédent, en partie contrebalancée par une migration du crédit désavantageuse au cours du trimestre considéré. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, en lien principalement avec un accroissement des radiations dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et la hausse de la dotation à la provision dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 1 439 M\$, ou 48 %, en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une hausse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance, de la progression des salaires du personnel et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 979 M\$, ou 28 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse des provisions pour procédures judiciaires, en partie contrebalancée par une charge liée à la consolidation de notre portefeuille immobilier au trimestre précédent, les deux étant présentées à titre d'éléments d'importance.

## Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 207 M\$, ou 39 %, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 454 M\$, ou 160 %, comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la charge d'impôt sur le résultat en lien avec le budget fédéral canadien de 2022, tel qu'il est décrit ci-dessous et également présenté à titre d'élément d'importance, ce qui a été en partie compensé par l'incidence de la baisse du résultat avant impôt sur le résultat.

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement relative à la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. La partie des frais liés à Enron qui sont déductibles aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

L'ARC a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt supplémentaire d'environ 1 602 M\$ en lien avec le refus de déductibilité de certains dividendes de sociétés canadiennes pour la période de 2011 à 2017 au motif que ceux-ci étaient non déductibles parce que reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes », et en lien avec des questions similaires. Une tranche d'environ 182 M\$ correspond à un montant d'impôt supplémentaire pour l'année d'imposition 2017 dans le cadre d'une nouvelle cotisation établie par l'ARC en mai 2022. Les dividendes visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures en lien avec des questions similaires. En août 2021, la CIBC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait maintenant l'objet d'un litige. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

En novembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu une décision (la décision) contre la CIBC dans le cadre de la nouvelle cotisation au titre de sa perte en capital de change de 2007. La CIBC s'oppose à la décision et a interjeté appel en novembre 2021. L'appel a été entendu en décembre 2022. Le processus d'appel a été prolongé, la Cour ayant demandé à la CIBC et à la Couronne de présenter des observations supplémentaires. La CIBC demeure persuadée que sa position fiscale est justifiée. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires. Le risque potentiel d'assujettissement à l'impôt et à des intérêts supplémentaires lié à cette question et à des questions similaires est d'environ 300 M\$, ce qui s'ajoute à l'incapacité potentielle d'utiliser des reports en avant de pertes fiscales en capital non comptabilisés d'un montant d'approximativement 600 M\$.

La loi d'exécution du budget fédéral canadien de 2022 a été adoptée en décembre 2022. Cette loi comprend l'instauration d'un DRC sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 %, pour les groupes de banques et d'assureurs-vie, sur le revenu imposable moyen supérieur de 2020 et de 2021 qui excède 1,0 G\$. L'impôt au titre du DRC est payable par versements égaux sur une période de cinq ans. La loi prévoit aussi une augmentation de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des assureurs-vie à compter du 7 avril 2022.

Au moment de la quasi-adoption de la loi au premier trimestre de 2023, la CIBC a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 510 M\$ qui représente la valeur actualisée du montant estimé du DRC, soit 555 M\$. L'écart d'actualisation de 45 M\$ sera amorti sur le reste de la période de versement de quatre ans.

En plus de comptabiliser une charge d'impôt pour le premier trimestre de 2023 au taux majoré de 1,5 %, la CIBC a également comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 35 M\$ pour tenir compte de l'incidence de la hausse du taux d'imposition pour l'année d'imposition 2022.

## Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain (\$ US) sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

En millions de dollars, sauf les montants par action, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023 par rapport au 31 janv. 2022	31 janv. 2023 par rapport au 31 oct. 2022
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :		
Total des produits	67 \$	(9) \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	6	(1)
Charges autres que d'intérêts	97	(12)
Impôt sur le résultat	7	(1)
Résultat net	(43)	5
Incidence sur le résultat par action <sup>1</sup> :		
De base	(0,05) \$	0,01 \$
Dilué	(0,05)	0,01
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	5,7 %	(0,7) %

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

## Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les montants par action, pour les trois mois clos les

	2023				2022			
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.
<b>Produits</b>								
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	2 260 \$	2 262 \$	2 321 \$	2 143 \$	2 183 \$	2 128 \$	2 056 \$	1 941 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	1 351	1 316	1 338	1 303	1 297	1 240	1 207	1 135
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	706	653	604	591	609	562	539	532
Marchés des capitaux <sup>1</sup>	1 481	1 182	1 199	1 316	1 304	1 012	1 140	1 194
Siège social et autres <sup>1</sup>	129	(25)	109	23	105	122	114	130
<b>Total des produits</b>	<b>5 927 \$</b>	<b>5 388 \$</b>	<b>5 571 \$</b>	<b>5 376 \$</b>	<b>5 498 \$</b>	<b>5 064 \$</b>	<b>5 056 \$</b>	<b>4 932 \$</b>
Produits nets d'intérêts	3 205 \$	3 185 \$	3 236 \$	3 088 \$	3 132 \$	2 980 \$	2 893 \$	2 747 \$
Produits autres que d'intérêts	2 722	2 203	2 335	2 288	2 366	2 084	2 163	2 185
<b>Total des produits</b>	<b>5 927</b>	<b>5 388</b>	<b>5 571</b>	<b>5 376</b>	<b>5 498</b>	<b>5 064</b>	<b>5 056</b>	<b>4 932</b>
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	295	436	243	303	75	78	(99)	32
Charges autres que d'intérêts	4 462	3 483	3 183	3 114	3 023	3 135	2 918	2 756
Résultat avant impôt sur le résultat	1 170	1 469	2 145	1 959	2 400	1 851	2 237	2 144
Impôt sur le résultat	738	284	479	436	531	411	507	493
<b>Résultat net</b>	<b>432 \$</b>	<b>1 185 \$</b>	<b>1 666 \$</b>	<b>1 523 \$</b>	<b>1 869 \$</b>	<b>1 440 \$</b>	<b>1 730 \$</b>	<b>1 651 \$</b>
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	9 \$	7 \$	6 \$	5 \$	5 \$	4 \$	5 \$	4 \$
Actionnaires	423	1 178	1 660	1 518	1 864	1 436	1 725	1 647
<b>Résultat par action</b> – de base <sup>2</sup>	<b>0,39 \$</b>	<b>1,26 \$</b>	<b>1,79 \$</b>	<b>1,63 \$</b>	<b>2,02 \$</b>	<b>1,54 \$</b>	<b>1,88 \$</b>	<b>1,78 \$</b>
– dilué <sup>2</sup>	<b>0,39</b>	<b>1,26</b>	<b>1,78</b>	<b>1,62</b>	<b>2,01</b>	<b>1,54</b>	<b>1,88</b>	<b>1,78</b>

1) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une BIE, et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

## Produits

Les produits tirés des activités de prêt et de dépôt dépendent habituellement de la croissance des volumes, des honoraires tirés des activités transactionnelles des clients et de l'environnement des taux d'intérêt. Nos activités de gestion des avoirs sont arrimées aux activités de ventes nettes, qui ont une incidence sur les biens sous gestion et les biens administrés, au niveau d'activité de placement de nos clients et à la conjoncture du marché. Les produits de Marchés des capitaux sont également tributaires, dans une mesure importante, de la conjoncture des marchés qui a une incidence sur l'activité de négociation des clients, sur les activités de prise ferme ainsi que sur les activités de services consultatifs.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a profité de la croissance des prêts et des dépôts tout au long de la période considérée. Au cours des périodes plus récentes, ce secteur d'activité a profité de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco et du contexte de hausse des taux d'intérêt ayant entraîné une progression des marges sur les dépôts, ce qui a été contrebalancé en partie par une réduction des marges sur les prêts.

Les produits de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, ont profité de la croissance des volumes de Groupe Entreprises ainsi que du dynamisme des marchés. Pour Groupe Entreprises, la croissance des produits a été soutenue par la forte demande des clients et, plus récemment, par la hausse des taux d'intérêt. Pour Gestion des avoirs, la croissance des biens administrés et des biens sous gestion a été minée au cours des derniers trimestres par la volatilité des marchés attribuable aux inquiétudes suscitées à l'échelle mondiale par l'inflation, les problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement et l'incertitude géopolitique.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a profité de l'acquisition interne de clients qui a généré une augmentation des prêts, des dépôts, des biens sous gestion et des honoraires. La croissance des prêts s'est aussi intensifiée grâce à la reprise économique en 2021 et au premier semestre de 2022, mais elle s'est cependant essouffée récemment en raison du ralentissement de la croissance économique, de la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation. L'accroissement des biens administrés et des biens sous gestion de Gestion des avoirs a été freiné au cours des derniers trimestres par la dépréciation des marchés, compensée en partie par le fort dynamisme des ventes.

Marchés des capitaux a présenté une hausse des produits tirés des activités de prise ferme et de consultation aux deuxième et troisième trimestres de 2021 et une baisse des produits de négociation au quatrième trimestre de 2021. Une hausse des produits de négociation a été observée aux premier et deuxième trimestres de 2022, ainsi qu'au premier trimestre de 2023.

Les produits de Siège social et autres reflètent l'incidence d'une hausse des coûts de financement au deuxième trimestre de 2021, en raison des liquidités excédentaires qui se sont accumulées au début de la pandémie ainsi que d'une hausse des coûts de financement à compter du deuxième trimestre de 2022, attribuable à une augmentation des écarts de taux. En 2021, l'environnement des taux d'intérêt et le resserrement des marges ont fait reculer les produits, alors que la hausse graduelle des taux d'intérêt en 2022 a fait augmenter les marges de Services bancaires internationaux.

### **Dotation à la provision pour pertes sur créances**

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit, de la performance au chapitre du crédit dans les portefeuilles de prêts ainsi que de l'évolution de nos perspectives économiques. Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain en raison des préoccupations liées aux taux d'intérêt et d'inflation élevés, aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement découlant des événements géopolitiques et au ralentissement de la croissance économique. L'estimation des pertes sur créances dans le contexte actuel nécessite une part de jugement considérable.

Les deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2021 et le premier trimestre de 2022 tenaient compte d'une légère amélioration de la conjoncture économique et de nos perspectives économiques. Sous l'effet du relèvement des taux d'intérêt à un rythme plus rapide que prévu, ainsi que de la hausse de l'inflation, des perturbations soutenues de la chaîne d'approvisionnement et des préoccupations géopolitiques croissantes à l'échelle mondiale, notre dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue aux deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2022. Par suite d'une migration du crédit désavantageuse, notre dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a également augmenté au premier trimestre de 2023.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2021 et des premier et deuxième trimestres de 2022 ont été influencés par la diminution des cas d'insolvabilité et de radiations au titre des cartes de crédit par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. La baisse du nombre de cas d'insolvabilité est conforme à la tendance nationale canadienne, et la diminution des radiations est une conséquence positive de l'augmentation des épargnes des ménages pendant la pandémie. À l'inverse, au deuxième trimestre de 2021, une augmentation des radiations au titre des cartes de crédit a été comptabilisée, laquelle est principalement attribuable à un segment relativement petit de soldes de clients qui s'étaient auparavant prévalus des programmes de report de paiement et dont la sous-performance continue a mené à la radiation des montants connexes après leur sortie des programmes. À compter du deuxième trimestre de 2022, nos pertes sur prêts comprennent les radiations découlant d'une meilleure connaissance de l'évolution du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco qui a été acquis. Aux troisième et quatrième trimestres de 2022 et au premier trimestre de 2023, les radiations sur les prêts à la consommation ont affiché une tendance à la hausse, ce qui les rapproche graduellement de leur niveau d'avant la pandémie.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, les résultats du premier trimestre de 2023 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats des premier, deuxième et quatrième trimestres de 2022 et du premier trimestre de 2023 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante.

Pour Marchés des capitaux, les pertes sur prêts douteux sont demeurées faibles.

Pour Siège social et autres, les résultats du troisième trimestre de 2021 faisaient état d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée liée à CIBC FirstCaribbean.

### **Charges autres que d'intérêts**

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations des salaires du personnel, des investissements dans les initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2021, des deuxième et quatrième trimestres de 2022 et du premier trimestre de 2023 tenaient compte d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires dans Siège social et autres, présentée à titre d'élément d'importance. Les résultats du quatrième trimestre de 2021 et du quatrième trimestre de 2022 faisaient état de charges liées à la consolidation de notre portefeuille immobilier du fait de notre emménagement dans le nouveau siège social mondial, ces deux éléments étant présentés à titre d'élément d'importance.

### **Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants et du montant du résultat exonéré d'impôt. L'impôt sur le résultat du premier trimestre de 2023 tenait compte d'une charge d'impôt sur le résultat en lien avec le budget fédéral canadien de 2022 adopté en décembre 2022, présentée à titre d'élément d'importance.

## **Mesures non conformes aux PCGR**

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR, qui comprennent des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR décrits dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*, peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

## Mesures ajustées

La direction évalue les résultats comme présentés et ajustés et juge que ces mesures de performances sont toutes deux utiles. Les mesures ajustées, qui comprennent le total des produits ajusté, la dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée, les charges autres que d'intérêts ajustées, le résultat avant impôt sur le résultat ajusté, l'impôt sur le résultat ajusté et le résultat net ajusté, qui s'ajoutent aux mesures ajustées décrites ci-après, excluent les éléments d'importance des résultats comme présentés aux fins du calcul de nos résultats ajustés. Les éléments d'importance comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui ne reflètent pas, selon la direction, le rendement des activités sous-jacentes. Nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances. Bien que nous croyions que ces mesures ajustées permettent de faciliter les comparaisons entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques, il faut préciser qu'il n'y a pas de signification normalisée des mesures ajustées selon les PCGR.

Nous ajustons également nos résultats pour majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs mobilières pour les ramener au montant de la BIE, soit le montant des produits pleinement imposables, en supposant qu'ils soient imposables au taux d'impôt prévu par la loi qui permettrait de dégager les mêmes produits après impôt. Se reporter à la section Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et à la note 30 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions.

## Résultat dilué par action ajusté

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du résultat dilué par action ajusté.

## Coefficient d'efficacité ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE, aux fins du calcul du coefficient d'efficacité ajusté.

## Levier d'exploitation ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE aux fins du calcul du levier d'exploitation ajusté.

## Ratio de versement de dividendes ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du ratio de versement des dividendes ajusté.

## Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté.

## Taux d'impôt effectif ajusté

Nous ajustons le résultat avant impôt sur le résultat comme présenté et l'impôt sur le résultat comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du taux d'impôt effectif ajusté.

## Résultat avant impôt et provisions

Le résultat avant impôt et provisions correspond aux produits, nets des charges autres que d'intérêts, et fournit aux lecteurs une évaluation de notre capacité à dégager un résultat pour couvrir les pertes de crédit au cours du cycle de crédit, ainsi qu'une base supplémentaire aux fins de la comparaison du rendement des activités sous-jacentes entre les périodes, en excluant l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ce qui nécessite que des jugements soient posés et que des estimations soient faites à l'égard de questions qui sont incertaines et qui peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Nous ajustons le résultat avant impôt et provisions pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du résultat avant impôt et provisions ajusté. Comme il a été énoncé précédemment, nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances.

## Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires sont répartis entre les unités d'exploitation stratégiques en fonction du montant estimé des fonds propres réglementaires nécessaires pour soutenir leurs activités, comme il a été déterminé pour la banque au niveau consolidé selon les exigences en matière de fonds propres réglementaires et les cibles internes du BSIF. Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires non répartis sont présentés dans Siège social et autres. La répartition du capital sur cette base fournit un cadre cohérent pour évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Se reporter à la section Risques découlant des activités commerciales pour plus de précisions.

## Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures permettant d'évaluer le rendement et de prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires, alors que le rendement des capitaux propres sectoriel offre une mesure semblable fondée sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis entre les unités d'exploitation stratégiques. Par conséquent, le rendement des capitaux propres sectoriel est un ratio non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres sectoriel correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires pour chaque unité d'exploitation stratégique, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis, soit la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis mensuels au cours de la période.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 janvier 2023							
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	2 260 \$	1 351 \$	706 \$	1 481 \$	129 \$	5 927 \$	526 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	158	46	98	(10)	3	295	73
Charges autres que d'intérêts	1 290	665	380	650	1 477	4 462	283
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	812	640	228	841	(1 351)	1 170	170
Impôt sur le résultat	223	171	27	229	88	738	20
Résultat net (perte nette)	589	469	201	612	(1 439)	432	150
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	9	9	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	589	469	201	612	(1 448)	423	150
<b>Résultat dilué par action (\$)</b>						<b>0,39 \$</b>	
<b>Incidence des éléments d'importance<sup>1</sup></b>							
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(7) \$	- \$	(16) \$	- \$	(3) \$	(26) \$	(12) \$
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(1 169)	(1 169)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>	<b>(7)</b>	<b>-</b>	<b>(16)</b>	<b>-</b>	<b>(1 172)</b>	<b>(1 195)</b>	<b>(12)</b>
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>1 172</b>	<b>1 195</b>	<b>12</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	2	-	4	-	-	6	3
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	325	325	-
Charge d'impôt sur le résultat en lien avec le budget fédéral canadien de 2022 <sup>2</sup>	-	-	-	-	(545)	(545)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>(220)</b>	<b>(214)</b>	<b>3</b>
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	<b>5 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 392 \$</b>	<b>1 409 \$</b>	<b>9 \$</b>
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)</b>						<b>1,55 \$</b>	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés<sup>3</sup></b>							
Total des produits – ajusté <sup>4</sup>	2 260 \$	1 351 \$	706 \$	1 481 \$	129 \$	5 927 \$	526 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	158	46	98	(10)	3	295	73
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 283	665	364	650	305	3 267	271
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	819	640	244	841	(179)	2 365	182
Impôt sur le résultat – ajusté	225	171	31	229	(132)	524	23
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	594	469	213	612	(47)	1 841	159
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	9	9	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	594	469	213	612	(56)	1 832	159
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$)</b>						<b>1,94 \$</b>	

1) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

2) La charge d'impôt sur le résultat comprend une charge de 510 M\$ qui représente la valeur actualisée du montant estimé du dividende pour la relance au Canada (DRC), soit 555 M\$, ainsi qu'une charge de 35 M\$ liée à l'incidence pour l'exercice 2022 de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ de certaines banques et de certains assureurs-vie pour les périodes ouvertes après avril 2022. L'écart d'actualisation de 45 M\$ sur l'impôt au titre du DRC sera amorti sur le reste de la période de versement de quatre ans.

3) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

4) Les résultats pour l'ensemble de la CIBC ne tiennent pas compte d'un ajustement selon la BIE de 62 M\$ (51 M\$ au 31 octobre 2022 et 59 M\$ au 31 janvier 2022). Le coefficient d'efficacité ajusté et le levier d'exploitation ajusté sont calculés sur une BIE.

5) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

6) Les coûts d'acquisition et d'intégration sont des coûts marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, notamment la recherche d'occasions de franchisage, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la réalisation de projets, les frais de communication et les primes de bienvenue aux clients. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des créances sur cartes de crédit du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco acquises à la date d'acquisition.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 octobre 2022							
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	2 262 \$	1 316 \$	653 \$	1 182 \$	(25) \$	5 388 \$	483 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	305	21	100	(1)	11	436	76
Charges autres que d'intérêts	1 313	658	356	656	500	3 483	264
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	644	637	197	527	(536)	1 469	143
Impôt sur le résultat	173	168	36	149	(242)	284	27
Résultat net (perte nette)	471	469	161	378	(294)	1 185	116
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	7	7	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	471	469	161	378	(301)	1 178	116
<b>Résultat dilué par action (\$) <sup>5</sup></b>						1,26 \$	
<b>Incidence des éléments d'importance <sup>1</sup></b>							
<b>Produits</b>							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition <sup>6</sup>	(6) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(6) \$	- \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur les produits</b>	(6)	-	-	-	-	(6)	-
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(7)	-	(17)	-	(3)	(27)	(13)
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition <sup>6</sup>	(18)	-	-	-	-	(18)	-
Charge au titre de la consolidation de notre portefeuille immobilier	-	-	-	-	(37)	(37)	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(91)	(91)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>	(25)	-	(17)	-	(131)	(173)	(13)
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	19	-	17	-	131	167	13
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	1	-	5	-	-	6	4
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition <sup>6</sup>	4	-	-	-	-	4	-
Charge au titre de la consolidation de notre portefeuille immobilier	-	-	-	-	10	10	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	24	24	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>	5	-	5	-	34	44	4
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	14 \$	- \$	12 \$	- \$	97 \$	123 \$	9 \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$) <sup>5</sup></b>						0,13 \$	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés <sup>3</sup></b>							
Total des produits – ajusté <sup>4</sup>	2 256 \$	1 316 \$	653 \$	1 182 \$	(25) \$	5 382 \$	483 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	305	21	100	(1)	11	436	76
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 288	658	339	656	369	3 310	251
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	663	637	214	527	(405)	1 636	156
Impôt sur le résultat – ajusté	178	168	41	149	(208)	328	31
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	485	469	173	378	(197)	1 308	125
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	7	7	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	485	469	173	378	(204)	1 301	125
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$) <sup>5</sup></b>						1,39 \$	

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 janvier 2022							
<b>Résultats d'exploitation – comme présentés</b>							
Total des produits	2 183 \$	1 297 \$	609 \$	1 304 \$	105 \$	5 498 \$	479 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	98	(4)	28	(38)	(9)	75	22
Charges autres que d'intérêts	1 152	673	318	596	284	3 023	250
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	933	628	263	746	(170)	2 400	207
Impôt sur le résultat	246	166	37	203	(121)	531	29
Résultat net (perte nette)	687	462	226	543	(49)	1 869	178
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	687	462	226	543	(54)	1 864	178
<b>Résultat dilué par action (\$) <sup>5</sup></b>						2,01 \$	
<b>Incidence des éléments d'importance <sup>1</sup></b>							
<b>Charges autres que d'intérêts</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	- \$	- \$	(17) \$	- \$	(3) \$	(20) \$	(13) \$
Coûts d'acquisition et d'intégration <sup>6</sup>	(13)	-	-	-	-	(13)	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts</b>	(13)	-	(17)	-	(3)	(33)	(13)
<b>Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	13	-	17	-	3	33	13
<b>Impôt sur le résultat</b>							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	4	-	1	5	3
Coûts d'acquisition et d'intégration <sup>6</sup>	3	-	-	-	-	3	-
<b>Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat</b>	3	-	4	-	1	8	3
<b>Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net</b>	10 \$	- \$	13 \$	- \$	2 \$	25 \$	10 \$
<b>Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$) <sup>5</sup></b>						0,03 \$	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés <sup>3</sup></b>							
Total des produits – ajusté <sup>4</sup>	2 183 \$	1 297 \$	609 \$	1 304 \$	105 \$	5 498 \$	479 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	98	(4)	28	(38)	(9)	75	22
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 139	673	301	596	281	2 990	237
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	946	628	280	746	(167)	2 433	220
Impôt sur le résultat – ajusté	249	166	41	203	(120)	539	32
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	697	462	239	543	(47)	1 894	188
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	697	462	239	543	(52)	1 889	188
<b>Résultat dilué par action ajusté (\$) <sup>5</sup></b>						2,04 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat net (comme présenté) conforme aux PCGR et le résultat avant impôt et provisions (ajusté) non conforme aux PCGR par secteur.

		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos les								
31 janv. 2023	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>589 \$</b>	<b>469 \$</b>	<b>201 \$</b>	<b>612 \$</b>	<b>(1 439) \$</b>	<b>432 \$</b>	<b>150 \$</b>
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	158	46	98	(10)	3	295	73
	Ajouter : impôt sur le résultat	223	171	27	229	88	738	20
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)<sup>1</sup></b>	<b>970</b>	<b>686</b>	<b>326</b>	<b>831</b>	<b>(1 348)</b>	<b>1 465</b>	<b>243</b>
	Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>2</sup>	7	-	16	-	1 172	1 195	12
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>3</sup></b>	<b>977 \$</b>	<b>686 \$</b>	<b>342 \$</b>	<b>831 \$</b>	<b>(176) \$</b>	<b>2 660 \$</b>	<b>255 \$</b>
31 oct. 2022	Résultat net (perte nette)	471 \$	469 \$	161 \$	378 \$	(294) \$	1 185 \$	116 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	305	21	100	(1)	11	436	76
	Ajouter : impôt sur le résultat	173	168	36	149	(242)	284	27
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)<sup>1</sup></b>	<b>949</b>	<b>658</b>	<b>297</b>	<b>526</b>	<b>(525)</b>	<b>1 905</b>	<b>219</b>
	Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>2</sup>	19	-	17	-	131	167	13
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>3</sup></b>	<b>968 \$</b>	<b>658 \$</b>	<b>314 \$</b>	<b>526 \$</b>	<b>(394) \$</b>	<b>2 072 \$</b>	<b>232 \$</b>
31 janv. 2022	Résultat net (perte nette)	687 \$	462 \$	226 \$	543 \$	(49) \$	1 869 \$	178 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	98	(4)	28	(38)	(9)	75	22
	Ajouter : impôt sur le résultat	246	166	37	203	(121)	531	29
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)<sup>1</sup></b>	<b>1 031</b>	<b>624</b>	<b>291</b>	<b>708</b>	<b>(179)</b>	<b>2 475</b>	<b>229</b>
	Incidence avant impôt des éléments d'importance <sup>2</sup>	13	-	17	-	3	33	13
	<b>Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)<sup>3</sup></b>	<b>1 044 \$</b>	<b>624 \$</b>	<b>308 \$</b>	<b>708 \$</b>	<b>(176) \$</b>	<b>2 508 \$</b>	<b>242 \$</b>

1) Mesure non conforme aux PCGR.

2) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

3) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

## Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers des unités d'exploitation stratégiques sont présentées à la page 21 de notre Rapport annuel 2022.

## Services bancaires personnels et PME, région du Canada

**Services bancaires personnels et PME, région du Canada**, offre aux particuliers et entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires, de même qu'au moyen de canaux numériques et mobiles pour les aider à faire de leurs idées une réalité.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
Produits	2 260 \$	2 262 \$	2 183 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	188	158	99
Prêts productifs	(30)	147	(1)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	158	305	98
Charges autres que d'intérêts	1 290	1 313	1 152
Résultat avant impôt sur le résultat	812	644	933
Impôt sur le résultat	223	173	246
Résultat net	589 \$	471 \$	687 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires	589 \$	471 \$	687 \$
Total des produits			
Produits nets d'intérêts	1 709 \$	1 720 \$	1 587 \$
Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	551	542	596
	2 260 \$	2 262 \$	2 183 \$
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen <sup>3, 4</sup>	2,16 %	2,19 %	2,18 %
Coefficient d'efficacité	57,1 %	58,0 %	52,8 %
Levier d'exploitation	(8,5) %	(7,7) %	1,7 %
Rendement des capitaux propres <sup>5</sup>	26,4 %	22,1 %	36,9 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis <sup>5</sup>	8 863 \$	8 437 \$	7 394 \$
Équivalents temps plein	13 476	13 840	12 749

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

5) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

### Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 589 M\$, en baisse de 98 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'accroissement des charges autres que d'intérêts et à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancés en partie par une hausse des produits.

Le résultat net a progressé de 118 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la baisse des charges autres que d'intérêts.

### Produits

Les produits ont augmenté de 77 M\$, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes, contrebalancée en partie par la baisse des honoraires d'administration de cartes et des commissions et la diminution des marges sur produits nettes.

Les produits ont été comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 122 M\$, ou 8 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes, dont celle liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 45 M\$, ou 8 %, du fait essentiellement de la diminution des honoraires d'administration de cartes et des commissions.

Les produits nets d'intérêts ont reculé de 11 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse des marges sur produits nettes, compensée en partie par l'accroissement des volumes. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 9 M\$, ou 2 %, en lien essentiellement avec la progression des honoraires.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a diminué de 2 points de base comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des marges sur les prêts, partiellement contrebalancée par la hausse des marges sur les dépôts et l'incidence de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a diminué de 3 points de base par rapport à celle du trimestre précédent, en lien principalement avec la baisse des marges sur les prêts, en partie contrebalancée par la hausse des marges sur les dépôts.

### Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 60 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté en raison d'une évolution plus favorable de nos perspectives économiques eu égard à nos portefeuilles de prêts de détail au cours du trimestre considéré, en partie contrebalancée par une migration du crédit désavantageuse. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté du fait principalement d'un accroissement des radiations dans l'ensemble des portefeuilles de détail.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 147 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Au trimestre considéré, une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs découlant d'une évolution favorable de nos perspectives économiques à l'égard de nos portefeuilles de détail a été comptabilisée, ce qui a été en partie contrebalancé par une migration du crédit désavantageuse, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances attribuable à une évolution défavorable de nos perspectives économiques au trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, du fait principalement d'un accroissement des radiations dans l'ensemble des portefeuilles de détail.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 138 M\$, ou 12 %, en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, dont l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 23 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison principalement de la baisse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a baissé de 23 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en lien principalement avec la diminution du résultat, et a augmenté de 50 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, en lien surtout à la hausse du résultat.

## Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

**Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada**, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
<b>Produits</b>			
Groupe Entreprises	621 \$	601 \$	532 \$
Gestion des avoirs	730	715	765
<b>Total des produits</b>	<b>1 351</b>	1 316	1 297
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>			
Prêts douteux	26	14	(1)
Prêts productifs	20	7	(3)
<b>Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>	<b>46</b>	21	(4)
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>665</b>	658	673
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>640</b>	637	628
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>171</b>	168	166
<b>Résultat net</b>	<b>469 \$</b>	469 \$	462 \$
<b>Résultat net applicable aux :</b>			
Actionnaires	469 \$	469 \$	462 \$
<b>Total des produits</b>			
Produits nets d'intérêts	464 \$	452 \$	377 \$
Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	887	864	920
	<b>1 351 \$</b>	1 316 \$	1 297 \$
<b>Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen<sup>3,4</sup></b>	<b>3,49 %</b>	3,38 %	3,30 %
<b>Coefficient d'efficacité</b>	<b>49,2 %</b>	50,0 %	51,9 %
<b>Levier d'exploitation</b>	<b>5,4 %</b>	4,1 %	1,5 %
<b>Rendement des capitaux propres<sup>5</sup></b>	<b>21,4 %</b>	21,6 %	23,2 %
<b>Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis<sup>5</sup></b>	<b>8 682 \$</b>	8 598 \$	7 892 \$
<b>Équivalents temps plein<sup>6</sup></b>	<b>5 351</b>	5 711	5 338

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

5) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

6) Au premier trimestre de 2023, 389 équivalents temps plein liés aux activités du centre d'appels ont fait l'objet d'un transfert au secteur Siège social et autres, sans qu'il y ait d'incidence financière, car les coûts connexes ont été réattribués au secteur Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, après le transfert aux termes de notre processus de répartition entre les unités d'exploitation stratégiques.

### Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 469 M\$, en hausse de 7 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation des produits et à la baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré.

Le résultat net du trimestre a été comparable à celui du trimestre précédent.

### Produits

Les produits ont augmenté de 54 M\$, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 89 M\$, en raison essentiellement de la progression des produits nets d'intérêts en lien avec l'accroissement des marges sur les dépôts découlant de la hausse des taux d'intérêt, et la croissance des volumes.

Les produits de Gestion des avoirs ont baissé de 35 M\$, en raison principalement du recul des produits tirés des commissions lié au ralentissement des activités des clients et de la baisse des produits tirés des honoraires sous l'effet de la dépréciation des marchés.

Les produits ont augmenté de 35 M\$ par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 20 M\$, en lien surtout avec l'accroissement des marges sur les dépôts découlant de la hausse des taux d'intérêt, et la progression des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 15 M\$, en raison principalement de la hausse des produits tirés des honoraires sous l'effet de l'appréciation des marchés.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 19 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 11 points de base comparativement à celle du trimestre précédent, ce qui est surtout attribuable à la hausse des marges sur les dépôts, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts.

### Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 46 M\$ au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision de 4 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée en raison d'une migration du crédit désavantageuse et de la mise à jour des paramètres des modèles, comparativement à une légère reprise de la provision au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été enregistrée, comparativement à une légère reprise de la provision au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 25 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté principalement en lien avec une migration du crédit désavantageuse et la mise à jour des modèles. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet de la hausse de la dotation à la provision dans les secteurs de l'agriculture et de la fabrication de biens de consommation.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 8 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la baisse de la rémunération liée au rendement, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 7 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement, compensée en partie par la réduction des salaires du personnel.

### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 5 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 3 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, en lien surtout à la hausse du résultat.

## Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

**Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis**, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux et des services de gestion des avoirs partout aux États-Unis, principalement aux sociétés du marché intermédiaire et aux sociétés de taille moyenne, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans quatre marchés du Midwest américain.

### Résultats en dollars canadiens<sup>1</sup>

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
<b>Produits</b>			
Groupe Entreprises	442 \$	432 \$	404 \$
Gestion des avoirs	264	221	205
<b>Total des produits<sup>2</sup></b>	<b>706</b>	<b>653</b>	<b>609</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>			
Prêts douteux	41	34	30
Prêts productifs	57	66	(2)
<b>Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>98</b>	<b>100</b>	<b>28</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>380</b>	<b>356</b>	<b>318</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>228</b>	<b>197</b>	<b>263</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>27</b>	<b>36</b>	<b>37</b>
<b>Résultat net</b>	<b>201 \$</b>	<b>161 \$</b>	<b>226 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux :</b>			
Actionnaires	201 \$	161 \$	226 \$
<b>Total des produits<sup>2</sup></b>			
Produits nets d'intérêts	476 \$	466 \$	389 \$
Produits autres que d'intérêts	230	187	220
	<b>706 \$</b>	<b>653 \$</b>	<b>609 \$</b>
<b>Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis<sup>3</sup></b>	<b>11 461 \$</b>	<b>11 015 \$</b>	<b>9 902 \$</b>
<b>Équivalents temps plein</b>	<b>2 500</b>	<b>2 472</b>	<b>2 157</b>

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Comprendait des produits de 1 M\$ liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 (2 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 et 3 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022).

3) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

## Résultats en dollars américains<sup>1</sup>

En millions de dollars américains pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
<b>Produits</b>			
Groupe Entreprises	329 \$	320 \$	318 \$
Gestion des avoirs	197	163	161
<b>Total des produits<sup>2</sup></b>	<b>526</b>	<b>483</b>	<b>479</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>			
Prêts douteux	31	25	23
Prêts productifs	42	51	(1)
<b>Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>73</b>	<b>76</b>	<b>22</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>283</b>	<b>264</b>	<b>250</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>170</b>	<b>143</b>	<b>207</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>20</b>	<b>27</b>	<b>29</b>
<b>Résultat net</b>	<b>150 \$</b>	<b>116 \$</b>	<b>178 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux :</b>			
Actionnaires	150 \$	116 \$	178 \$
<b>Total des produits<sup>2</sup></b>			
Produits nets d'intérêts	355 \$	346 \$	306 \$
Produits autres que d'intérêts	171	137	173
	<b>526 \$</b>	<b>483 \$</b>	<b>479 \$</b>
<b>Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen<sup>3,4</sup></b>	<b>3,54 %</b>	<b>3,49 %</b>	<b>3,45 %</b>
<b>Coefficient d'efficacité</b>	<b>53,7 %</b>	<b>54,5 %</b>	<b>52,2 %</b>
<b>Levier d'exploitation</b>	<b>(3,1) %</b>	<b>(4,1) %</b>	<b>(5,2) %</b>
<b>Rendement des capitaux propres<sup>5</sup></b>	<b>7,0 %</b>	<b>5,8 %</b>	<b>9,0 %</b>
<b>Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis<sup>5</sup></b>	<b>8 535 \$</b>	<b>8 149 \$</b>	<b>7 792 \$</b>

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Comprendait des produits de 1 M\$ US liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 (1 M\$ US pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 et 2 M\$ US pour le trimestre clos le 31 janvier 2022).

3) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

4) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

5) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

### Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 201 M\$ (150 M\$ US), en baisse de 25 M\$ (28 M\$ US) par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à la hausse des charges autres que d'intérêts, en partie compensées par l'augmentation des produits et l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Le résultat net a augmenté de 40 M\$ (34 M\$ US) par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de l'accroissement des produits, neutralisé en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

### Produits

Les produits ont augmenté de 47 M\$ US, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 11 M\$ US, en raison essentiellement de la hausse des produits nets d'intérêts liée à la croissance des prêts, en partie contrebalancée par la diminution des marges sur produits nettes et le recul des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 36 M\$ US, en raison surtout de la progression des produits tirés des fonds communs de placement soumis à des honoraires fondés sur le rendement annuel et de l'augmentation des marges sur les dépôts grâce à la hausse des taux d'intérêt.

Les produits ont augmenté de 43 M\$ US, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 9 M\$ US, ce qui s'explique essentiellement par la croissance des volumes, en partie contrebalancée par la diminution des marges sur produits nettes.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 34 M\$ US, en raison principalement de la progression des produits tirés des fonds communs de placement soumis à des honoraires fondés sur le rendement annuel.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 9 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est surtout attribuable à la hausse des marges sur les dépôts grâce au contexte de hausse des taux d'intérêt, en partie contrebalancée par la baisse des marges sur les prêts et la baisse des frais de remboursement des prêts.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a augmenté de 5 points de base par rapport à celle du trimestre précédent, en lien essentiellement avec la hausse des marges sur les prêts, partiellement contrebalancée par la diminution des marges sur les dépôts.

### Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 51 M\$ US, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant d'une migration du crédit désavantageuse et des mises à jour des paramètres a été comptabilisée, en regard d'une légère reprise de la provision au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, sous l'effet d'une hausse dans les secteurs de l'immobilier et du matériel informatique et des logiciels, le tout en partie compensé par une baisse de la dotation à la provision dans le secteur de la fabrication des biens d'équipement.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été comparable à celle du trimestre précédent. Une migration du crédit désavantageuse a eu une incidence négative sur la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs pour les deux trimestres. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux est attribuable aux secteurs de l'immobilier et de la construction et du matériel informatique et des logiciels.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 33 M\$ US, ou 13 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement, ce qui tient notamment compte d'une augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques en appui à la croissance au sein de la plateforme de Groupe Entreprises et au développement d'infrastructures.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 19 M\$ US, ou 7 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en lien principalement avec la hausse des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement, en partie compensée par la baisse des charges de consultation.

## Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 9 M\$ US par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat a baissé de 7 M\$ US par rapport à celui du trimestre précédent, malgré la hausse du résultat découlant des modifications dans la proportion du résultat assujettie à différents taux d'impôt.

## Marchés des capitaux

**Marchés des capitaux** offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Cette unité d'exploitation stratégique comprend les Services financiers directs, qui cherchent à accroître les capacités numériques de la CIBC afin d'offrir un ensemble cohérent de services bancaires directs et de solutions de placement direct ainsi que de paiement multidevises novateurs aux clients de la CIBC.

## Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
<b>Produits</b>			
Marchés CIBC, réseau mondial	786 \$	463 \$	672 \$
Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement	389	440	410
Services financiers directs	306	279	222
<b>Total des produits<sup>2</sup></b>	<b>1 481</b>	<b>1 182</b>	<b>1 304</b>
<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>			
Prêts douteux	(11)	(5)	(13)
Prêts productifs	1	4	(25)
<b>Total de la reprise de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>(10)</b>	<b>(1)</b>	<b>(38)</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>	<b>650</b>	<b>656</b>	<b>596</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>841</b>	<b>527</b>	<b>746</b>
<b>Impôt sur le résultat<sup>2</sup></b>	<b>229</b>	<b>149</b>	<b>203</b>
<b>Résultat net</b>	<b>612 \$</b>	<b>378 \$</b>	<b>543 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux :</b>			
Actionnaires	612 \$	378 \$	543 \$
<b>Coefficient d'efficacité</b>	<b>43,9 %</b>	<b>55,4 %</b>	<b>45,7 %</b>
<b>Levier d'exploitation</b>	<b>4,6 %</b>	<b>(7,1) %</b>	<b>(3,1) %</b>
<b>Rendement des capitaux propres<sup>3</sup></b>	<b>25,9 %</b>	<b>15,8 %</b>	<b>25,4 %</b>
<b>Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis<sup>3</sup></b>	<b>9 379 \$</b>	<b>9 522 \$</b>	<b>8 480 \$</b>
<b>Équivalents temps plein</b>	<b>2 330</b>	<b>2 384</b>	<b>2 275</b>

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 62 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 (51 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 et 59 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

3) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

## Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 612 M\$, en hausse de 69 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation des produits, contrebalancée en partie par la hausse des charges autres que d'intérêts et la diminution de la reprise de la provision au trimestre considéré.

Le résultat net a augmenté de 234 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de l'augmentation des produits.

## Produits

Les produits ont augmenté de 177 M\$, ou 14 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont baissé de 114 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe et de dérivés sur marchandises et des opérations de change ainsi que de la progression des produits tirés des activités de financement, le tout en partie contrebalancé par la diminution des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont reculé de 21 M\$, du fait surtout de la baisse des activités de souscription de titres de créance et de participation et de la diminution des produits tirés des services consultatifs, contrebalancées en partie par la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 84 M\$, principalement en raison de la hausse des produits tirés de Simplii Financial.

Les produits ont augmenté de 299 M\$, ou 25 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 323 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés des opérations de change et de la négociation de titres à revenu fixe, de dérivés sur actions et de dérivés sur marchandises, ainsi que de la progression des produits tirés des activités de financement.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont baissé de 51 M\$, du fait surtout de la diminution des produits tirés des services consultatifs et de la baisse des activités de souscription de titres de participation et de créance, partiellement compensées par la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 27 M\$, principalement en raison de la hausse des produits tirés de Simplii Financial, ainsi que de l'accroissement du volume et de la croissance de nos activités d'opérations de change et de paiements.

### Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La reprise de la provision pour pertes sur créances a diminué de 28 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une légère dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée, comparativement à une reprise de la provision reflétant une évolution favorable de nos perspectives économiques au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La reprise de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 9 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur prêts productifs a été comparable à celle du trimestre précédent, alors que la reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, en lien principalement avec une reprise de la provision dans le secteur des services publics au trimestre considéré.

### Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 54 M\$, ou 9 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 6 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de la diminution des salaires du personnel, en partie contrebalancée par l'augmentation de la rémunération liée au rendement et la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

### Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 26 M\$, par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 80 M\$, par rapport à celui du trimestre précédent, en lien principalement avec la hausse du résultat.

### Siège social et autres

**Siège social et autres** comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

### Résultats<sup>1</sup>

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
Produits			
Services bancaires internationaux	239 \$	220 \$	190 \$
Divers	(110)	(245)	(85)
Total des produits <sup>2</sup>	129	(25)	105
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	15	18	11
Prêts productifs	(12)	(7)	(20)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	3	11	(9)
Charges autres que d'intérêts	1 477	500	284
Perte avant impôt sur le résultat	(1 351)	(536)	(170)
Impôt sur le résultat <sup>2</sup>	88	(242)	(121)
Résultat net (perte nette)	(1 439) \$	(294) \$	(49) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	9 \$	7 \$	5 \$
Actionnaires	(1 448)	(301)	(54)
Équivalents temps plein	25 873	26 020	23 511

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une BIE. Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 62 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 (51 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 et 59 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022).

### Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre considéré s'est établie à 1 439 M\$, comparativement à une perte nette de 49 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à l'augmentation des charges autres que d'intérêts et à une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision au trimestre correspondant de l'exercice précédent, le tout partiellement contrebalancé par la hausse des produits. Le trimestre considéré tient compte d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance.

La perte nette pour le trimestre s'est chiffrée à 1 439 M\$ par rapport à une perte nette de 294 M\$ au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation des charges autres que d'intérêts, en partie compensée par la hausse des produits et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le trimestre considéré tient compte d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires, ainsi qu'il a été mentionné précédemment.

## Produits

Les produits ont augmenté de 24 M\$, ou 23 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont augmenté de 49 M\$, ce qui est surtout attribuable à l'accroissement des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive de la hausse des taux d'intérêt et de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont baissé de 25 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie.

Les produits ont augmenté de 154 M\$, ou 616 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont augmenté de 19 M\$, ce qui découle surtout de la hausse des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive de la hausse des taux d'intérêt.

Les produits Divers ont progressé de 135 M\$, en raison principalement d'une hausse des produits de trésorerie.

## Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré a été de 3 M\$, comparativement à une reprise de la provision de 9 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflétait une évolution plus favorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté en raison de la hausse de la dotation à la provision dans CIBC FirstCaribbean.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 8 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, essentiellement en raison de l'amélioration de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué en raison de la baisse de la dotation à la provision dans CIBC FirstCaribbean.

## Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 1 193 M\$, ou 420 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 977 M\$, ou 195 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance, partiellement compensée par une diminution des coûts de soutien du siège social non répartis et une charge liée à la consolidation de notre portefeuille immobilier au trimestre précédent, présentée à titre d'élément d'importance.

## Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 88 M\$, en hausse par rapport à la charge d'impôt de 209 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 330 M\$ en regard de celle du trimestre précédent, en raison principalement de la charge d'impôt sur le résultat en lien avec le budget fédéral canadien de 2022, présentée à titre d'élément d'importance, le tout en partie compensé par l'incidence d'une perte avant impôt sur le résultat plus élevée.

# Situation financière

## Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023	31 oct. 2022
<b>Actif</b>		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	51 469 \$	63 861 \$
Valeurs mobilières	187 350	175 879
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	77 628	84 539
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	531 306	528 657
Dérivés	30 425	43 035
Autres actifs	43 813	47 626
	<b>921 991 \$</b>	<b>943 597 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	694 724 \$	697 572 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	93 163	97 308
Dérivés	39 374	52 340
Autres passifs	37 505	39 703
Titres secondaires	7 317	6 292
Capitaux propres	49 908	50 382
	<b>921 991 \$</b>	<b>943 597 \$</b>

## Actif

Au 31 janvier 2023, le total de l'actif avait reculé de 21,6 G\$, ou 2 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2022, une tranche d'environ 8 G\$ de ce montant découlant de la dépréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 12,4 G\$, ou 19 %, essentiellement en raison de la baisse des placements à court terme de l'unité Trésorerie.

L'augmentation de 11,5 G\$, ou 7 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable à la hausse des titres de participation de sociétés, des titres de créance du gouvernement du Canada et des titres adossés à des créances hypothécaires.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont diminué de 6,9 G\$, ou 8 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 2,6 G\$, ou 1 %, du fait essentiellement de l'accroissement des prêts aux entreprises et aux gouvernements au Canada et des prêts hypothécaires à l'habitation.

Les dérivés ont diminué de 12,6 G\$, ou 29 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de change, des autres dérivés sur marchandises et des dérivés de taux d'intérêt.

Les autres actifs ont reculé de 3,8 G\$, ou 8 %, en raison surtout d'une baisse des biens donnés en garantie sur dérivés et des montants à recevoir des courtiers.

## Passif

Au 31 janvier 2023, le total du passif avait reculé de 21,1 G\$, ou 2 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2022, une tranche d'environ 8 G\$ de ce montant découlant de la dépréciation du dollar américain.

Les dépôts ont reculé de 2,8 G\$, en lien principalement avec la baisse du financement de gros, en partie compensée par l'augmentation des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des dépôts de détail. Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur la composition des dépôts.

Les engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert et en vertu de mises en pension de titres, ont reculé de 4,1 G\$, ou 4 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les dérivés ont baissé de 13,0 G\$, ou 25 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de change, des dérivés de taux d'intérêt et des autres dérivés sur marchandises.

Les autres passifs ont reculé de 2,2 G\$, ou 6 %, en raison surtout de la diminution des biens donnés en garantie sur dérivés et du règlement de sommes à payer au titre des salaires et avantages du personnel, le tout partiellement contrebalancé par une hausse des intérêts courus à payer.

Les titres secondaires ont augmenté de 1,0 G\$, ou 16 %, en raison de l'émission de titres secondaires au cours du trimestre considéré. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

## Capitaux propres

Au 31 janvier 2023, les capitaux propres avaient baissé de 0,5 G\$, ou 1 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2022, en raison surtout de la baisse nette des résultats non distribués attribuable aux dividendes et aux distributions qui ont dépassé le résultat net au trimestre considéré du fait de la hausse des provisions pour procédures judiciaires et de la charge d'impôt sur le résultat en lien avec le budget fédéral canadien de 2022, toutes deux présentées à titre d'élément d'importance, ainsi qu'à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, ce qui a été en partie contrebalancé par l'augmentation du cumul des autres éléments du résultat global liée aux titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et l'augmentation du nombre d'actions ordinaires, essentiellement aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires.

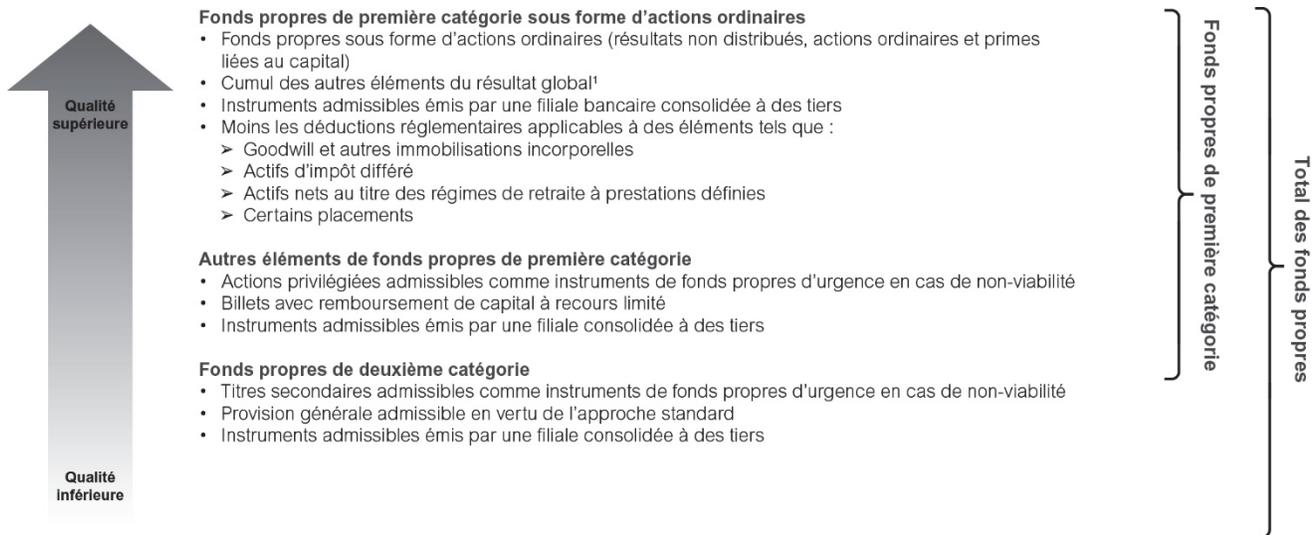
## Gestion des fonds propres

Notre objectif général en matière de gestion des fonds propres est de maintenir des sources de capitaux solides et efficaces. Se reporter aux pages 35 à 46 de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur la gestion des fonds propres.

## Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le CBCB.

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujetties à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI), laquelle vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La RSI, qui était de 2,5 % au 31 janvier 2023, a été portée à 3,0 % à compter du 1<sup>er</sup> février 2023 (se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions). De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé. Les cibles actuelles du BSIF se résument comme suit :

Au 31 janvier 2023	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier <sup>1</sup>	Réserve pour stabilité intérieure <sup>2</sup>	Cibles, y compris toutes les réserves
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	2,5 %	10,5 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	2,5 %	12,0 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	2,5 %	14,0 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 31 janvier 2023.

2) La RSI a été portée à 3,0 % à compter du 1<sup>er</sup> février 2023. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales d'assurance (CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée aux états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

### Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions de changements aux exigences actuelles de fonds propres réglementaires visant à renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques, et à composer avec les variations des conditions du marché engendrées par la pandémie de COVID-19 dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière (se reporter à la page 39 de notre Rapport annuel 2022). Les paragraphes ci-après présentent un résumé des réformes de Bâle III et des exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées ainsi que des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2022.

#### Réformes de Bâle III et exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées

Le 31 janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive de ses règles de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication de renseignements qui comprennent les dernières réformes de Bâle III ainsi que des mises à jour quant au traitement des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) et de la couverture du risque de marché d'autres ajustements de valorisation visant les dérivés de gré à gré ainsi qu'à la gestion du risque opérationnel. La mise en œuvre des changements proposés va avoir lieu au deuxième trimestre de 2023, à l'exception des révisions aux REC et aux cadres de risque de marché qui seront apportées au premier trimestre de 2024. Les révisions à la ligne directrice Normes de liquidité prendront effet le 1<sup>er</sup> avril 2023. Les principaux changements comprennent ce qui suit :

- révisions à l'approche fondée sur les notations internes (NI) et à l'approche standard visant le risque de crédit;
- cadre révisé pour le risque opérationnel fondé sur les produits et les pertes opérationnelles historiques;
- cadres révisés pour le risque de marché et les REC;
- mise à jour des déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires pour certains actifs;
- mise à jour du plancher de fonds propres selon l'approche standard révisée susmentionnée, avec adoption progressive du coefficient de plancher sur une période de trois ans à compter du deuxième trimestre de 2023;
- modification du cadre régissant le ratio de levier, dont l'imposition d'une exigence de réserve pour les BISN;
- améliorations à la ligne directrice Normes de liquidité, y compris la modification des exigences visant les flux de trésorerie nets cumulatifs.

Le BSIF a également annoncé des révisions aux exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier, avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, et de nouvelles exigences de divulgation en vertu du troisième pilier qui devront être mises en œuvre au quatrième trimestre de 2023 à l'égard des BISN.

Le 11 novembre 2021, le CBCB a publié le document *Revisions to market risk disclosure requirements*, qui apporte un certain nombre de modifications pour mieux refléter le cadre du risque de marché révisé, présenté en janvier 2019. Le BSIF n'a pas adopté les modifications connexes et exige actuellement que le cadre du risque de marché de 2019 soit mis en œuvre au premier trimestre de 2024.

#### Réserve pour stabilité intérieure

Le 8 décembre 2022, le BSIF a annoncé une augmentation de la limite supérieure de la fourchette de la RSI, la faisant passer de 2,5 % à 4,0 % du total de l'APR, en réponse à la conjoncture actuelle et au degré élevé d'incertitude économique. En outre, le BSIF a fait passer le taux de la RSI, qui était précédemment de 2,5 %, à 3,0 % du total de l'APR applicable aux BISN à compter du 1<sup>er</sup> février 2023. Par conséquent, à compter du 1<sup>er</sup> février 2023, le BSIF exigera des ratios cibles de fonds propres, y compris toutes les réserves, respectivement de 11,0 %, 12,5 % et 14,5 % pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres.

Nous continuons de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et les informations à fournir à cet égard et de nous y préparer.

## Fonds propres réglementaires et ratios

Nos ratios et fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023	31 oct. 2022
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>1</sup>	36 649 \$	37 005 \$
Fonds propres de première catégorie <sup>1</sup>	41 592	41 946
Total des fonds propres <sup>1</sup>	49 045	48 263
L'APR se compose de ce qui suit :		
Risque de crédit	272 560	273 076
Risque de marché	8 956	9 230
Risque opérationnel	33 522	33 328
Total de l'APR	315 038	315 634
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,6 %	11,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,2 %	13,3 %
Ratio du total des fonds propres	15,6 %	15,3 %

1) Les résultats pour 2022 comprenaient l'incidence des mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues, annoncées par le BSIF le 27 mars 2020, qui avaient permis d'inclure dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement figuré dans les fonds propres de deuxième catégorie, sous réserve de certains facteurs scalaires et de certaines restrictions. Les mesures transitoires ont cessé de s'appliquer au cours du premier trimestre de 2023.

### Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Au 31 janvier 2023, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait diminué de 0,1 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, porté par l'incidence d'une diminution des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, en partie contrebalancée par la baisse de l'APR.

La diminution des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était essentiellement le fait de la baisse nette des résultats non distribués attribuables aux dividendes et aux distributions qui ont dépassé le résultat net au trimestre considéré en raison de la hausse des provisions pour procédures judiciaires et de la charge d'impôt sur le résultat en lien avec le budget fédéral canadien de 2022, toutes deux présentées à titre d'élément d'importance, ainsi qu'à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, ce qui a été en partie contrebalancé par l'augmentation du nombre d'actions ordinaires, essentiellement aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, et l'augmentation du cumul des autres éléments du résultat global lié aux titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La baisse de l'APR s'explique surtout par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et la mise à jour des paramètres des modèles et des méthodes, le tout en partie contrebalancé par un accroissement de la taille du portefeuille, une migration du crédit désavantageuse et des niveaux accrus de risque de marché.

### Ratio des fonds propres de première catégorie

Au 31 janvier 2023, le ratio des fonds propres de première catégorie avait diminué de 0,1 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

### Ratio du total des fonds propres

Au 31 janvier 2023, le ratio du total des fonds propres avait augmenté de 0,3 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, fait surtout attribuable à l'émission d'instruments de fonds propres de deuxième catégorie d'un montant de 1,0 G\$ au trimestre considéré, ce qui a été en partie neutralisé par les facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie. Se reporter à la section Initiatives liées aux fonds propres pour plus de précisions.

## Ratio de levier

Les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les normes comme étant la somme des éléments suivants :

- i) les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- ii) les expositions sur dérivés;
- iii) les expositions sur opérations de financement par titres;
- iv) les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions de titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui soient au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions. À compter du 1<sup>er</sup> février 2023, les BISN devront adopter des ratios de levier qui soient au moins équivalents à 3,5 %, ce qui comprend un coussin de ratio de levier conformément au cadre modifié régissant le ratio de levier en lien avec les réformes de Bâle III, tel qu'il a été mentionné précédemment.

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023	31 oct. 2022
Fonds propres de première catégorie	41 592 \$	41 946 \$
Exposition aux fins du ratio de levier <sup>1</sup>	967 199	961 791
Ratio de levier	4,3 %	4,4 %

1) L'exclusion temporaire des réserves auprès des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, demeure applicable jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2023.

Au 31 janvier 2023, le ratio de levier avait diminué de 0,1 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, principalement en raison de la diminution susmentionnée des fonds propres de première catégorie et de la hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier, principalement attribuable à des hausses des expositions au bilan, le tout partiellement neutralisé par la baisse des expositions sur opérations de financement par titres.

## Exigences de capacité totale d'absorption des pertes

Le BSIF exige également que les BISN maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) cible prudentiel (prenant appui sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) et un ratio de levier CTAP minimum (prenant appui sur le ratio de levier).

La CTAP vise à faire en sorte que les BISN non viables disposent d'une capacité d'absorption de pertes suffisante pour assurer leur recapitalisation, pour ainsi faciliter un règlement ordonné pour les BISN tout en réduisant au maximum les répercussions défavorables sur la stabilité du secteur des services financiers et pour les contribuables. La CTAP s'entend de la somme du total des fonds propres et des autres instruments de CTAP, soit essentiellement des instruments de recapitalisation interne admissibles dont l'échéance résiduelle est de plus de 365 jours.

Le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % majoré des exigences de RSI alors applicables (soit 2,5 % comme mentionné précédemment), ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 %.

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023	31 oct. 2022
CTAP disponible	91 961 \$	95 136 \$
Total de l'APR	315 038	315 634
Exposition aux fins du ratio de levier <sup>1</sup>	967 199	961 791
Ratio de CTAP	29,2 %	30,1 %
Ratio de levier CTAP	9,5 %	9,9 %

1) L'exclusion temporaire des réserves auprès des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, demeure applicable jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2023.

Au 31 janvier 2023, le ratio de CTAP avait diminué de 0,9 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, porté par la diminution de la CTAP en partie contrebalancée par l'incidence de la baisse de l'APR. La diminution de la CTAP découle essentiellement de la baisse des émissions de passifs de CTAP admissibles.

Au 31 janvier 2023, le ratio de levier CTAP avait baissé de 0,4 % par rapport à celui au 31 octobre 2022, ce qui découle essentiellement des facteurs mentionnés précédemment qui ont une incidence sur les expositions aux fins du ratio de levier et d'une diminution de la CTAP.

## Fractionnement d'actions

En février 2022, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC, à raison de deux actions pour une (fractionnement d'actions), lequel serait effectué par voie d'une modification aux règlements administratifs de la CIBC. Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement d'actions. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

## Initiatives liées aux fonds propres

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres mises en œuvre en 2023 :

### Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires a pris fin le 12 décembre 2022. En vertu de cette offre, nous avons racheté et annulé 1 800 000 actions ordinaires à un prix moyen de 74,43 \$, pour un total de 134 M\$ au cours du premier trimestre de 2022.

### Régime d'achat d'actions par les employés

Aux termes du régime d'achat d'actions par les employés, nous avons émis 740 514 actions ordinaires pour une contrepartie de 44 M\$ pour le trimestre considéré, clos le 31 janvier 2023.

### Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, nous avons émis 4 746 425 actions ordinaires pour une contrepartie de 272 M\$ pour le trimestre considéré, clos le 31 janvier 2023.

### Titres secondaires

Le 20 janvier 2023, nous avons émis des débentures à 5,33 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ échéant le 20 janvier 2033 (titres secondaires). Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 5,33 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 20 janvier 2028 et par la suite, à un taux annuel égal au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 2,37 % (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 20 janvier 2033. Les débentures sont admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

### Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 47 (FPUNV) (actions de série 47)

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 47 (FPUNV) (actions de série 47) avaient l'option de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 48 (FPUNV) (actions de série 48), à raison de une pour une, le 31 janvier 2023. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 48 n'a été émise, et toutes les actions de série 47 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 47, lesquels sont payables trimestriellement lorsque le conseil en déclare, a été rajusté à 5,878 % pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2023. Se reporter à la section Instruments convertibles ci-après et à la note 15 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions.

## Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 janvier 2023	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
<b>Actions privilégiées<sup>1, 2</sup></b>				
Série 39 (FPUNV) <sup>3</sup>	16 000 000	400 \$	2,50 \$	160 000 000
Série 41 (FPUNV) <sup>3</sup>	12 000 000	300	2,50	120 000 000
Série 43 (FPUNV) <sup>3</sup>	12 000 000	300	2,50	120 000 000
Série 47 (FPUNV) <sup>3</sup>	18 000 000	450	2,50	180 000 000
Série 49 (FPUNV) <sup>3</sup>	13 000 000	325	2,50	130 000 000
Série 51 (FPUNV) <sup>3</sup>	10 000 000	250	2,50	100 000 000
Série 56 (FPUNV)	600 000	600	2,50	240 000 000
<b>Billets avec remboursement de capital à recours limité<sup>2, 4</sup></b>				
Billets de série 1 avec remboursement de capital à recours limité à 4,375 % (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	750	2,50	300 000 000
Billets de série 2 avec remboursement de capital à recours limité à 4,000 % (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	750	2,50	300 000 000
Billets de série 3 avec remboursement de capital à recours limité à 7,150 % (FPUNV)	s. o.	800	2,50	320 000 000
<b>Titres secondaires<sup>2, 5</sup></b>				
Débtentures à 3,45 % échéant le 4 avril 2028 (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	1 500	2,50	900 000 000
Débtentures à 2,95 % échéant le 19 juin 2029 (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	1 500	2,50	900 000 000
Débtentures à 2,01 % échéant le 21 juillet 2030 (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débtentures à 1,96 % échéant le 21 avril 2031 (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débtentures à 4,20 % échéant le 7 avril 2032 (FPUNV) <sup>3</sup>	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débtenture à 5,33 % échéant le 20 janvier 2033 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
<b>Total</b>		<b>11 925 \$</b>		<b>6 170 000 000</b>

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action (1 000 \$ l'action dans le cas des actions de série 56), plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte de l'incidence des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Le prix minimal de conversion par action ordinaire des instruments de FPUNV en circulation de la CIBC, y compris les actions privilégiées admissibles comme FPUNV, les débtentures subordonnées admissibles comme FPUNV et les billets avec remboursement de capital à recours limité admissibles comme FPUNV, a fait l'objet d'un rajustement, passant de 5,00 \$ à 2,50 \$ pour tenir compte du fractionnement d'actions conformément aux modalités qui régissent les instruments de FPUNV.

4) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les actions privilégiées de série 53, de série 54 et de série 55 détenues dans la fiducie à recours limité au soutien des billets avec remboursement de capital à recours limité sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 1 000 \$ par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions).

5) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débtentures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 87 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 janvier 2023. Tel qu'il a été décrit dans la ligne directrice NFP, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de ne plus l'être et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

En plus des effets dilutifs éventuels liés aux instruments de FPUNV susmentionnés, au 31 janvier 2023, 56,9 G\$ (55,1 G\$ au 31 octobre 2022) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires de la CIBC ou un membre de son groupe. La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne. Se reporter à la section Exigences de capacité totale d'absorption des pertes pour plus de précisions.

## Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le BSIF exige que les indicateurs ci-après soient divulgués conformément à son préavis *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles*. Les banques d'importance systémique mondiale (BSIM) sont désignées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et le Financial Stability Board (FSB). La CIBC est une banque fédérale, mais n'a pas été désignée comme une BSIM. Cependant, les banques fédérales qui ont un ratio de levier supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues de divulguer annuellement au moins les 13 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens) utilisés pour désigner les BSIM. Les indicateurs sont calculés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année, et conformément au périmètre de consolidation réglementaire. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Le tableau suivant présente les 13 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant de recenser les BSIM :

En millions de dollars, aux 31 octobre ou pour les exercices clos à ces dates

Section		Indicateurs	2022	2021
A. Activité transfrontière	1. Créances transfrontières		291 289 \$	263 395 \$
	2. Passifs transfrontières		294 533	248 781
B. Taille	3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier <sup>1</sup>		1 023 383 \$	924 453 \$
C. Interdépendance	4. Actifs dans le système financier		70 922 \$	73 097 \$
	5. Passifs dans le système financier		66 473	48 607
	6. Titres en circulation		226 151	205 704
D. Substituabilité / infrastructure financière	7. Activité de paiement		20 716 002 \$	20 926 369 \$
	8. Actifs sous garde		1 908 016	2 124 555
	9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers		49 465	76 529
	10. Volume de transactions			
	Volumes de transactions – titres à revenu fixe		1 563 117	1 398 690 <sup>2</sup>
	Volume de transactions – actions et autres titres		2 930 224	2 609 803
E. Complexité	11. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré		6 487 648 \$	5 309 123 \$
	12. Valeurs du compte de négociation et autres valeurs		26 928	32 245
	13. Actifs de niveau 3		1 422	1 588

1) Le calcul de cette mesure aux fins de la présentation des indicateurs par les BSIM ne tient pas compte des ajustements réglementaires visant les déductions en capital ni de l'exemption provisoire du BSIF quant aux réserves auprès des banques centrales et aux titres d'émetteurs souverains qui sont considérés comme des actifs liquides de haute qualité.

2) Retraités par rapport aux montants présentés précédemment.

### Modifications apportées aux mesures des BSIM

Les modifications apportées aux mesures par rapport à celles de 2021 ont surtout trait aux changements courants dans les activités et aux variations des taux de change.

#### A. Activité transfrontière

L'objectif de cette section est de déterminer l'empreinte mondiale d'une banque (c.-à-d. l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine). Le concept qui sous-tend cette section est que les conséquences à l'échelle mondiale des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et de passifs transfrontières.

#### B. Taille

La taille est une mesure clé de l'importance étant donné que les difficultés financières ou la défaillance d'une banque sont plus susceptibles de nuire à l'économie mondiale ou aux marchés financiers si les activités de la banque représentent une large part de l'activité mondiale.

#### C. Interdépendance

Les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements en raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel ils évoluent. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.

#### D. Substituabilité / infrastructure financière

L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de la banque en tant que pourvoyeur d'infrastructures financières. Le concept qui sous-tend cette section est que plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en termes d'insuffisance des services (y compris le coût que représentera, pour les clients de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement) et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure.

#### E. Complexité

L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

### Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal des affaires. D'autres précisions sur nos arrangements hors bilan figurent également aux pages 45 et 46 de notre Rapport annuel 2022 ainsi qu'aux notes 6 et 21 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022.

# Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 47 à 86 de notre Rapport annuel 2022.

## Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, des unités d'exploitation stratégiques, des groupes fonctionnels et des régions;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec notre intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour identifier et tester la conception et l'efficacité du fonctionnement de nos principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion du risque incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) En tant que première ligne de défense, la direction de la CIBC est responsable du recensement et de l'appréciation des risques inhérents aux activités des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, et d'en rendre compte. De plus, la direction doit établir et maintenir des contrôles pour atténuer ces risques. La direction peut inclure des groupes de gouvernance au sein de l'entreprise pour faciliter les processus liés au cadre de contrôle et les autres processus relatifs aux risques. Un groupe de gouvernance s'entend d'un groupe relevant de la direction de l'unité d'exploitation (première ligne de défense) chargé des activités de gestion de la gouvernance, du risque et de contrôle au nom de la direction de l'unité d'exploitation. Le groupe de gouvernance fait partie de la première ligne de défense, tout comme la direction de l'unité d'exploitation. Les groupes de contrôle sont responsables d'un type de risque précis à l'échelle de l'entreprise et font également partie de la première ligne de défense. Ils fournissent une expertise à la direction et peuvent également mettre en place et gérer des programmes et des activités de contrôle à l'échelle organisationnelle pour les aspects relevant de leur expertise (par exemple la sécurité de l'information). En plus de collaborer avec la direction pour recenser et gérer les risques, les groupes de contrôle remettent en question les décisions et les stratégies d'atténuation à l'égard des risques.
- ii) La deuxième ligne de défense est indépendante de la première et fournit une vue d'ensemble des types de risques précis à l'échelle de la banque, établit des lignes directrices et remet en question de façon efficace les activités liées aux risques et aux contrôles. La fonction Gestion du risque constitue la principale deuxième ligne de défense. Elle peut avoir recours à l'expertise technique d'autres groupes (p. ex., des tiers ou des groupes de contrôle) à l'appui de ses évaluations indépendantes, s'il y a lieu.
- iii) En tant que troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne est responsable de fournir une assurance raisonnable à la haute direction et au Comité de vérification du conseil d'administration quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance, des processus de gestion du risque et du contrôle interne de la CIBC, dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques et conformément à son mandat, comme il est décrit dans la Charte de vérification interne.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes, et en prenant les mesures qui s'imposent pour maintenir un équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte géopolitique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La tenue de discussions et la production de rapports périodiques et clairs sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion du risque à l'échelle de l'entreprise.

## Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 55 à 58 de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Risque lié à la pandémie
- Risque lié aux changements climatiques
- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque de désintermédiation
- Risque lié aux tiers
- Lutte contre le blanchiment d'argent
- Réglementation bancaire aux États-Unis
- Transactions d'entreprise

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2022, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

### **Inflation, taux d'intérêt et croissance économique**

L'inflation élevée exacerbée par les problèmes mondiaux de chaîne d'approvisionnement, y compris par la guerre en Ukraine, a continué d'entraîner le resserrement des politiques monétaires à l'échelle mondiale au premier trimestre de 2023 et les prévisions d'une croissance du PIB plus lente que prévu font croître le risque de récession. Nous surveillons étroitement le contexte macroéconomique et évaluons ses possibles répercussions négatives pour nos clients, contreparties et activités. D'autres précisions sur le contexte macroéconomique se trouvent dans la section Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques.

### **Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien**

En 2012, le BSIF a instauré la ligne directrice B-20, dont il a ensuite publié une version révisée qui est entrée en vigueur en janvier 2018, dans laquelle il énonçait des attentes en matière de souscription rigoureuse des prêts hypothécaires à l'intention des prêteurs fédéraux. La version révisée a eu l'effet escompté, les ratios dette-revenu ayant diminué en 2018 et en 2019. Par la suite de l'incidence initiale de la pandémie de COVID-19, le marché du logement a fortement rebondi en 2021 et en 2022, la flambée rapide des prix augmentant ainsi le risque que les nouveaux emprunteurs ne soient pas en mesure de rembourser leurs prêts en raison de la hausse de la dette hypothécaire. Au cours des derniers mois, la hausse des taux d'intérêt a engendré une certaine correction des prix des logements, faisant ainsi diminuer la tranche du principal affectée au remboursement de la dette pour les nouveaux prêts hypothécaires. Cela a toutefois été contrebalancé par des augmentations de la tranche des intérêts découlant de la hausse des taux d'intérêt de sorte que la mesure du remboursement de la dette pour les nouveaux prêts hypothécaires est demeurée élevée. Compte tenu de la progression rapide du niveau des prix des logements et de la réémergence de préoccupations relatives à l'endettement des ménages en 2021-2022, le BSIF a pris des mesures proactives pour évaluer les pratiques des prêteurs dans la conjoncture du marché actuelle. En juin 2021, nous avons commencé à déterminer l'admissibilité aux prêts hypothécaires non assurés et assurés en fonction du taux le plus élevé entre le taux du contrat hypothécaire majoré de 2 %, ou 5,25 %, et en juin 2022, le BSIF a publié un nouveau préavis pour clarifier le traitement à appliquer aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20. Plus récemment, en janvier 2023, le BSIF a lancé une consultation publique sur la ligne directrice B-20 relativement aux mesures complémentaires proposées aux fins du remboursement de la dette afin de contrôler le niveau d'endettement élevé des consommateurs (soit les restrictions du ratio prêt-revenu et du ratio dette-revenu). La CIBC continue de surveiller l'effet des facteurs macroéconomiques sur ses clients, au moyen de simulations de crise et d'analyses de scénarios et de sensibilité, afin d'évaluer leur incidence potentielle sur la capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts et de suivre le rendement des portefeuilles. Se reporter à la section Prêts personnels garantis par des biens immobiliers pour en savoir plus sur la ligne directrice Clarification du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20, publiée par le BSIF en juin 2022.

### **Risque géopolitique**

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux mondiaux dépende de la nature de l'événement, en règle générale, tout événement majeur pourrait être une source d'instabilité et de volatilité, ce qui pourrait entraîner un élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et une augmentation des achats d'or. À court terme, la perturbation des marchés peut nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme, avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires en général. À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants :

- la guerre en Ukraine;
- les enjeux commerciaux persistants et les relations tendues entre les États-Unis, le Canada et la Chine;
- le désaccord quant au plafond de la dette fédérale aux États-Unis, ce qui pourrait éventuellement entraîner un risque de défaut de paiement de la part du gouvernement américain;
- l'incertitude et les répercussions sur les marchés à l'échelle mondiale liées à la pandémie de COVID-19, tel qu'il est décrit ci-dessous;
- l'intensification des troubles civils et de l'activisme à l'échelle mondiale;
- les relations entre les États-Unis et l'Iran;
- les tensions au Moyen-Orient;
- les préoccupations à la suite de la conclusion de l'entente sur le Brexit.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

### **Prix des marchandises**

Les marchés des marchandises ont continué d'afficher une volatilité élevée, les prix du pétrole et du gaz variant énormément au cours des derniers mois alors que plusieurs éléments continuent d'influer sur les facteurs fondamentaux de l'offre et de la demande. Les prix du gaz naturel ont diminué par rapport aux récents sommets, ce qui s'explique surtout par les températures hivernales anormalement élevées et l'augmentation des approvisionnements, qui ont permis de réduire le risque d'un niveau de stocks dangereusement faible pendant l'hiver. Alors qu'une crise énergétique a été évitée en Europe pour l'instant, le conflit en cours entre la Russie et l'Ukraine et l'environnement géopolitique continuent de peser sur l'approvisionnement et les sources énergétiques. Nous prévoyons que la demande à court terme sera touchée par la réouverture de l'économie de la Chine après une longue période de confinements liés à la COVID-19, à l'heure où le contexte macroéconomique agit sur la demande mondiale prévue dans son ensemble. Nous continuons également de surveiller les faits nouveaux qui pourraient survenir à plus long terme alors que les tensions géopolitiques et une volonté d'indépendance sur le plan énergétique s'opposent aux objectifs de décarbonisation dans l'évolution des politiques énergétiques et des échanges commerciaux.

### **Transition liée à la réforme des taux interbancaires offerts**

Les taux d'intérêt de référence, dont le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) et d'autres taux de référence, font l'objet d'une réforme et sont en voie d'être remplacés par des taux de référence alternatifs (taux alternatifs) largement fondés sur les marchés. La Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni a initialement annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après 2021. Conformément à cette annonce, le 31 décembre 2021, les taux LIBOR en livres sterling, en euros, en yens japonais et en francs suisses ont été officiellement abandonnés et

remplacés par des taux alternatifs. En outre, les transactions fondées sur le taux LIBOR en dollars américains ont été réduites en prévision que ce taux cesse d'être publié en juin 2023, alors que le secteur poursuit sa transition, délaissant les taux LIBOR à titre de taux de référence utilisé pour des prêts, des dérivés et des instruments en espèces dans le monde entier. Nous continuons de surveiller les faits nouveaux au sein du secteur en lien avec ce dossier et nous avons également mis en œuvre des contrôles pour nous assurer que les nouvelles transactions fondées sur le taux LIBOR en dollars américains ne servent que des fins autorisées pendant la transition. De plus, en décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire (TARCOM) pour le marché canadien a recommandé que le taux offert en dollars canadiens (CDOR) cesse d'être calculé et publié après juin 2024 et suggéré l'utilisation du CORRA comme taux de référence de remplacement. Le 16 mai 2022, l'administrateur du CDOR a annoncé l'abandon de ce taux, conformément aux recommandations formulées par le Groupe de travail sur le TARCOM. En outre, le 11 janvier 2023, le Groupe de travail sur le TARCOM a autorisé la création d'un taux CORRA à terme. Se reporter à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation pour plus de précisions.

### **Réforme fiscale**

Étant donné que bon nombre de gouvernements se sont endettés davantage pour soutenir l'économie pendant la pandémie et qu'ils cherchent à assurer une forte reprise après la pandémie, des propositions de réformes visant l'augmentation des impôts pourraient toucher la CIBC.

La loi d'exécution du budget fédéral canadien de 2022 a été adoptée en décembre 2022. Cette loi comprend l'instauration d'un DRC sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % pour les groupes de banques et d'assureurs-vie, sur le revenu imposable moyen de 2020 et de 2021 qui excède 1,0 G\$. L'impôt au titre du DRC est payable par versements égaux sur une période de cinq ans. La loi prévoit aussi une augmentation éventuelle de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des assureurs-vie à compter du 7 avril 2022. Au cours du premier trimestre de 2023, nous avons comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 510 M\$ qui représente la valeur actualisée du montant estimé de l'impôt au titre du DRC, soit 555 M\$. L'écart d'actualisation de 45 M\$ sera amorti sur le reste de la période de versement de quatre ans. De plus, nous avons comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 35 M\$ pour tenir compte de l'incidence de la hausse de 1,5 % du taux d'imposition pour l'année d'imposition 2022.

Le Canada est un des 137 membres du Cadre inclusif de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices qui se sont joints à un plan à deux piliers pour la réforme fiscale internationale convenu en octobre 2021. L'objectif du cadre reposant sur deux piliers est de veiller à ce que les grandes entreprises multinationales (EMN) paient des impôts dans les territoires où elles exercent des activités et réalisent des bénéfices. Le premier pilier met l'accent sur la taxation des services numériques et le deuxième pilier énonce les règles pour la mise en œuvre de l'impôt minimum mondial au taux de 15 %. Le premier pilier sera mis en œuvre selon une convention multilatérale qui entrera en vigueur en 2023, aux termes de laquelle toutes les parties devront supprimer toutes les taxes sur les services numériques qu'elles offrent. Si la mise en œuvre du premier pilier est retardée, le gouvernement du Canada prévoit adopter les propositions législatives pour la *Loi de la taxe sur les services numériques*, lesquelles n'entreront pas en vigueur avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le gouvernement canadien a tenu une consultation publique à l'égard de la mise en œuvre du modèle de règles du deuxième pilier, mais n'a encore présenté aucun projet de loi.

### **Faits nouveaux en matière de réglementation**

Se reporter aux sections Gestion des fonds propres, Risque de crédit et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation.

### **Faits nouveaux en matière de comptabilité**

Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés qui se trouvent dans notre Rapport annuel 2022 pour des précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité.

## Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur l'APR, ainsi que les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis au 31 janvier 2023 :

	CIBC				Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégiques	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	
<b>Activités commerciales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépôts</li> <li>Prêts hypothécaires à l'habitation</li> <li>Prêts personnels</li> <li>Cartes de crédit</li> <li>Prêts aux entreprises</li> <li>Assurance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe Entreprises</li> <li>Courtage de plein exercice</li> <li>Gestion d'actifs</li> <li>Gestion privée de patrimoine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe Entreprises</li> <li>Gestion d'actifs</li> <li>Gestion privée de patrimoine</li> <li>Services bancaires personnels et PME</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services financiers aux entreprises</li> <li>Marchés CIBC, réseau mondial</li> <li>Services de Banque d'investissement</li> <li>Services financiers directs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services bancaires internationaux</li> <li>Portefeuilles de placement</li> <li>Coentreprises</li> <li>Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 18)</li> </ul>
<b>Bilan<sup>1</sup></b>	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Actif moyen 317 940	Actif moyen 89 908	Actif moyen 59 421	Actif moyen 296 565	Actif moyen 189 330
	Dépôts moyens 216 849	Dépôts moyens 97 355	Dépôts moyens 49 310	Dépôts moyens 118 749	Dépôts moyens 232 843
<b>APR</b>	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Risque de crédit 63 990	Risque de crédit 61 346	Risque de crédit <sup>2</sup> 60 918	Risque de crédit <sup>3</sup> 64 360	Risque de crédit <sup>4</sup> 21 946
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 55	Risque de marché 8 499	Risque de marché 402
	Risque opérationnel 12 201	Risque opérationnel 7 722	Risque opérationnel 3 920	Risque opérationnel 9 464	Risque opérationnel 215
<b>Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis<sup>5</sup></b>	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
	Proportion du total de la CIBC 20	Proportion du total de la CIBC 19	Proportion du total de la CIBC 25	Proportion du total de la CIBC 21	Proportion du total de la CIBC 15
	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :
	Risque de crédit 78	Risque de crédit 79	Risque de crédit 59	Risque de crédit 78	Risque de crédit 56
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 10	Risque de marché 1
	Risque opérationnel 15	Risque opérationnel 10	Risque opérationnel 4	Risque opérationnel 11	Risque opérationnel 3
	Autres risques <sup>6</sup> 7	Autres risques <sup>6</sup> 11	Autres risques <sup>6</sup> 37	Autres risques <sup>6</sup> 1	Autres risques <sup>6</sup> 40
<b>Profil de risque</b>	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant principalement le risque stratégique, le risque environnemental et le risque social connexe, le risque lié à la conformité réglementaire, le risque d'assurance, les risques juridiques et de réputation et le risque lié au comportement.				

1) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 10 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 14 184 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 232 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

5) Les capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis constituent une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions sur la composition de cette mesure non conforme aux PCGR.

6) Correspondent aux capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis liés aux déductions en capital, comme le goodwill et les immobilisations incorporelles, conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêt dans chacune de nos unités d'exploitation stratégiques et dans Services bancaires internationaux, qui est inclus dans Siège social et autres. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

### Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023	31 oct. 2022
<b>Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)</b>		
Engagements utilisés <sup>1</sup>	308 791 \$	314 712 \$
Engagements non utilisés	73 246	74 327
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	244 503	256 063
Divers – hors bilan	86 038	91 350
Dérivés de gré à gré	17 502	21 856
Expositions en cas de défaut (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	730 080	758 308
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres	226 778	237 484
<b>ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net</b>	<b>503 302</b>	<b>520 824</b>
<b>Portefeuille de détail – approche NI avancée</b>		
Engagements utilisés	315 840	317 071
Engagements non utilisés	101 808	99 817
Divers – hors bilan	373	420
<b>ECD du portefeuille de détail, montant brut</b>	<b>418 021</b>	<b>417 308</b>
Portefeuilles normalisés <sup>1,2</sup>	108 885	101 249
<b>Expositions de titrisation – approche NI avancée</b>	<b>17 259</b>	<b>15 333</b>
<b>ECD, montant brut</b>	<b>1 274 245 \$</b>	<b>1 292 198 \$</b>
<b>ECD, montant net</b>	<b>1 047 467 \$</b>	<b>1 054 714 \$</b>

1) Au premier trimestre de 2023, nous avons procédé à un changement de méthode pour certaines expositions auparavant assujetties à l'approche NI avancée qui sont maintenant assujetties à l'approche standard visant les expositions de titrisation.

2) Comprennent un montant de 84,5 G\$ lié aux portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements (87,3 G\$ au 31 octobre 2022), un montant de 10,3 G\$ lié aux portefeuilles de détail (10,7 G\$ au 31 octobre 2022) et un montant de 14,1 G\$ lié aux expositions de titrisation (3,3 G\$ au 31 octobre 2022). Les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements assujettis à l'approche standard comprennent un montant de 57,5 G\$ au titre de prêts aux entreprises (57,0 G\$ au 31 octobre 2022), un montant de 26,0 G\$ au titre de prêts aux entités souveraines (28,7 G\$ au 31 octobre 2022) et un montant de 1,0 G\$ au titre de prêts aux banques (1,6 G\$ au 31 octobre 2022).

### Techniques d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons découlant des difficultés financières d'un emprunteur, réduisant ainsi la possibilité de défaut. La restructuration de la dette totale est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. La dotation à la provision pour pertes sur créances est ajustée, le cas échéant.

En ce qui concerne les prêts de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent faire intervenir d'autres options spéciales de gestion.

## Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Le portefeuille de prêts personnels garantis par des biens immobiliers comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels. Ce portefeuille présente un risque plus faible par rapport à d'autres portefeuilles de détail, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Les informations suivantes sont exigées par le BSIF aux termes de la ligne directrice B-20, *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels* (ligne directrice B-20).

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 janvier 2023	Prêts hypothécaires à l'habitation <sup>1</sup>				Marges de crédit hypothécaires <sup>2</sup>				Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurées		Assurés		Non assurés			
Ontario <sup>3</sup>	21,2 \$	15 %	124,9 \$	85 %	10,7 \$	100 %	21,2 \$	14 %	135,6 \$	86 %		
Colombie-Britannique et territoires <sup>4</sup>	7,1	14	44,9	86	3,9	100	7,1	13	48,8	87		
Alberta	11,8	44	15,0	56	2,0	100	11,8	41	17,0	59		
Québec	5,1	24	16,3	76	1,2	100	5,1	23	17,5	77		
Provinces des Prairies / du Centre	3,1	42	4,3	58	0,6	100	3,1	39	4,9	61		
Provinces de l'Atlantique	3,1	34	5,9	66	0,7	100	3,1	32	6,6	68		
Portefeuille canadien <sup>5,6</sup>	51,4	20	211,3	80	19,1	100	51,4	18	230,4	82		
Portefeuille américain <sup>5</sup>	-	-	2,4	100	-	-	-	-	2,4	100		
Autre portefeuille international <sup>5</sup>	-	-	2,7	100	-	-	-	-	2,7	100		
<b>Total des portefeuilles</b>	<b>51,4 \$</b>	<b>19 %</b>	<b>216,4 \$</b>	<b>81 %</b>	<b>19,1 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>51,4 \$</b>	<b>18 %</b>	<b>235,5 \$</b>	<b>82 %</b>		
31 octobre 2022	52,6 \$	20 %	214,2 \$	80 %	19,4 \$	100 %	52,6 \$	18 %	233,6 \$	82 %		

1) Les soldes reflètent la valeur du capital.

2) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 janvier 2023 et au 31 octobre 2022.

3) Comprend un montant de 9,6 G\$ (9,9 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 77,7 G\$ (77,0 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,2 G\$ (6,3 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

4) Comprend un montant de 3,1 G\$ (3,2 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 30,7 G\$ (30,6 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,5 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

5) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

6) Une tranche de 61 % (61 % au 31 octobre 2022) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie<sup>1</sup> moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés et acquis au cours du trimestre clos le 31 janvier 2023.

Pour les trois mois clos les	31 janv. 2023		31 oct. 2022		31 janv. 2022	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario <sup>2</sup>	65 %	65 %	65 %	64 %	66 %	66 %
Colombie-Britannique et territoires <sup>3</sup>	62	62	61	62	63	65
Alberta	72	71	72	71	72	72
Québec	68	70	69	70	69	72
Provinces des Prairies / du Centre	71	72	72	72	71	73
Provinces de l'Atlantique	69	69	69	69	71	72
Portefeuille canadien <sup>4</sup>	66 %	65 %	65 %	65 %	66 %	67 %
Portefeuille américain <sup>4</sup>	63 %	55 %	62 %	64 %	65 %	54 %
Autre portefeuille international <sup>4</sup>	71 %	négl.	72 %	négl.	73 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés et acquis depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 65 % (65 % au 31 octobre 2022 et 65 % au 31 janvier 2022).

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 61 % (61 % au 31 octobre 2022 et 63 % au 31 janvier 2022).

4) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
<b>31 janvier 2023<sup>1,2</sup></b>	<b>53 %</b>	<b>52 %</b>
31 octobre 2022 <sup>1,2</sup>	50 %	48 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des logements pour le 31 janvier 2023 et le 31 octobre 2022 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 31 décembre 2022 et au 30 septembre 2022. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des logements au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 51 % (48 % au 31 octobre 2022). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 46 % (44 % au 31 octobre 2022).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, en supposant que les prêts hypothécaires à taux variable sont renouvelés à un taux correspondant à celui du tableau d'amortissement original, et le deuxième tableau résume le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux, en fonction des paiements réels des clients.

### En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans
Portefeuille canadien								
31 janvier 2023	- %	1 %	1 %	10 %	53 %	35 %	- %	- %
31 octobre 2022	- %	1 %	1 %	10 %	54 %	34 %	- %	- %
Portefeuille américain								
31 janvier 2023	- %	1 %	- %	1 %	10 %	88 %	- %	- %
31 octobre 2022	- %	1 %	- %	2 %	9 %	88 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
31 janvier 2023	7 %	12 %	21 %	23 %	20 %	16 %	1 %	- %
31 octobre 2022	7 %	12 %	21 %	23 %	20 %	15 %	1 %	1 %

### En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans <sup>1</sup>
Portefeuille canadien								
31 janvier 2023	1 %	3 %	5 %	13 %	31 %	17 %	3 %	27 %
31 octobre 2022	1 %	3 %	5 %	13 %	31 %	17 %	4 %	26 %
Portefeuille américain								
31 janvier 2023	1 %	2 %	7 %	8 %	10 %	72 %	- %	- %
31 octobre 2022	1 %	2 %	6 %	9 %	10 %	72 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
31 janvier 2023	7 %	12 %	21 %	23 %	20 %	16 %	1 %	- %
31 octobre 2022	7 %	12 %	21 %	23 %	20 %	15 %	1 %	1 %

1) Comprend des prêts hypothécaires à taux variable de 72,0 G\$ (68,0 G\$ au 31 octobre 2022), dont une tranche de 52,0 G\$ (39,0 G\$ au 31 octobre 2022) est liée aux prêts hypothécaires pour lesquels tous les paiements contractuels fixes ont été imputés au remboursement de l'intérêt selon les taux d'intérêt en vigueur respectivement au 31 janvier 2023 et au 31 octobre 2022, et les modalités des prêts hypothécaires, la tranche des intérêts qui devaient être versés en vertu de l'obligation contractuelle et qui ne l'ont pas été étant ajoutée au montant du principal. Puisque le profil des périodes d'amortissement présentées dans le tableau ci-dessus se fonde sur les paiements contractuels réels, il ne tient pas compte du fait que les paiements contractuels devront être augmentés au moment du renouvellement des prêts hypothécaires, selon le montant nécessaire pour ramener la période d'amortissement à la période pendant laquelle le prêt hypothécaire a été octroyé.

L'allongement de la période d'amortissement est entraîné par la hausse du taux préférentiel qui a commencé tôt en 2022 et qui touche les clients ayant un prêt hypothécaire à taux variable. Cette hausse des taux d'intérêt n'a pas eu d'effet sur les périodes d'amortissement restantes liées aux prêts hypothécaires à taux fixe qui, dans le contexte des taux d'intérêt actuels, sont présumés avoir été renouvelés selon une période d'amortissement équivalente, ou plus courte.

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 janvier 2023, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 39,1 G\$ (38,7 G\$ au 31 octobre 2022), et une tranche de 20 % de ces prêts (20 % au 31 octobre 2022) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1,7 G\$ (1,7 G\$ au 31 octobre 2022) ou 0,8 % (0,8 % au 31 octobre 2022) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 5,4 G\$ (5,9 G\$ au 31 octobre 2022). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 105 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes, soit semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession, soit plus prudentes que celles-ci. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Le 17 décembre 2021, le BSIF et le ministère des Finances ont confirmé que le taux admissible minimal pour les prêts hypothécaires non assurés et assurés demeurera le taux le plus élevé entre : i) le taux du contrat hypothécaire majoré de 2 % ; ou ii) 5,25 %, comme taux plancher minimal.

### Clarification par le BSIF du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20

Le 28 juin 2022, le BSIF a publié un nouveau préavis, Clarification du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20, lequel vient s'ajouter aux attentes actuelles qui sont formulées dans la ligne directrice B-20. Le préavis précise les attentes du BSIF à l'égard des pratiques et procédures de souscription des prêts hypothécaires résidentiels inversés, des prêts hypothécaires résidentiels avec participation à la mise de fonds et des programmes de prêts combinés (PPC), et s'applique à toutes les institutions financières fédérales (IFF) qui offrent des prêts hypothécaires résidentiels ou font l'acquisition d'éléments d'actif liés à de tels prêts au Canada. Les changements auront une incidence sur le Programme ressource-toit de la CIBC, lequel est considéré comme un PPC, si le ratio prêt-garantie dépasse 65 % lorsqu'il est combiné à d'autres produits hypothécaires. Le BSIF s'attend à ce que la tranche du solde d'un produit au titre du PPC qui dépasse la limite de 65 % du ratio prêt-garantie soit amortissable et non réoctroyable. Pour les prêts du Programme ressource-toit qui ont été montés précédemment, les remboursements du principal afférents au prêt hypothécaire et au Programme ressource-toit doivent entraîner une réduction de la limite globale autorisée jusqu'à ce que leur solde soit ramené à un ratio prêt-garantie de 65 %. Pour les emprunteurs concernés, le BSIF prévoit que ce changement aura lieu lors du premier renouvellement de leur produit hypothécaire au titre du Programme ressource-toit après octobre 2023. Nous prévoyons cesser l'octroi de prêts du Programme ressource-toit qui ne respectent pas les exigences du BSIF d'ici octobre 2023.

## Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (aussi appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons sont décrites à la note 12 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Le tableau ci-après fait état de la notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, aux	31 janv. 2023		31 oct. 2022	
	Expositions <sup>1</sup>			
De première qualité	5,90 \$	83,4 %	11,18 \$	79,1 %
De qualité inférieure	1,15	16,3	2,87	20,3
Liste de surveillance	0,02	0,3	0,09	0,6
Défaut	-	-	-	-
Sans note	-	-	-	-
	<b>7,07 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>14,14 \$</b>	<b>100,0 %</b>

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

## Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars, aux dates indiquées  
et pour les trois mois clos le

	31 janv. 2023			31 oct. 2022			31 janv. 2022		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
<b>Prêts douteux bruts</b>									
Solde au début de la période	920 \$	823 \$	1 743 \$	913 \$	788 \$	1 701 \$	1 033 \$	800 \$	1 833 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	232	489	721	91	394	485	109	333	442
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(47)	(91)	(138)	(30)	(80)	(110)	(20)	(75)	(95)
Remboursements nets <sup>1</sup>	(41)	(92)	(133)	(9)	(106)	(115)	(42)	(104)	(146)
Montants radiés	(11)	(222)	(233)	(75)	(191)	(266)	(10)	(147)	(157)
Change et autres	(11)	(7)	(18)	30	18	48	16	7	23
Solde à la fin de la période	<b>1 042 \$</b>	<b>900 \$</b>	<b>1 942 \$</b>	<b>920 \$</b>	<b>823 \$</b>	<b>1 743 \$</b>	<b>1 086 \$</b>	<b>814 \$</b>	<b>1 900 \$</b>
<b>Provision pour pertes sur créances – prêts douteux</b>	<b>410 \$</b>	<b>327 \$</b>	<b>737 \$</b>	<b>351 \$</b>	<b>313 \$</b>	<b>664 \$</b>	<b>520 \$</b>	<b>276 \$</b>	<b>796 \$</b>
<b>Prêts douteux nets<sup>2</sup></b>									
Solde au début de la période	569 \$	510 \$	1 079 \$	557 \$	501 \$	1 058 \$	525 \$	536 \$	1 061 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	122	77	199	7	35	42	53	14	67
Variation nette de la provision	(59)	(14)	(73)	5	(26)	(21)	(12)	(12)	(24)
Solde à la fin de la période	<b>632 \$</b>	<b>573 \$</b>	<b>1 205 \$</b>	<b>569 \$</b>	<b>510 \$</b>	<b>1 079 \$</b>	<b>566 \$</b>	<b>538 \$</b>	<b>1 104 \$</b>
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			<b>0,23 %</b>			<b>0,20 %</b>			<b>0,23 %</b>

1) Comprennent les cessions de prêts.

2) Les prêts douteux nets correspondent aux prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade.

## Prêts douteux bruts

Au 31 janvier 2023, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 942 M\$, soit une hausse de 42 M\$ comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de hausses dans le portefeuille de prêts personnels, ainsi que dans les secteurs de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux, et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille existant, le tout contrebalancé en partie par des baisses dans les secteurs des services publics et de la fabrication de biens d'équipement.

Les prêts douteux bruts se sont accrus de 199 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, en raison surtout d'augmentations dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada et dans le secteur de la fabrication de biens d'équipement, ainsi que dans CIBC FirstCaribbean, le tout neutralisé en partie par une diminution dans le secteur des services publics.

Une tranche de 55 % des prêts douteux bruts se rapportait au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs du commerce de détail et de gros et de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux.

Une tranche de 23 % des prêts douteux bruts se rapportait aux États-Unis, dont la majorité était liée aux secteurs de l'immobilier et de la construction, des services aux entreprises et de la fabrication de biens d'équipement.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs des services aux entreprises, de l'immobilier et de la construction.

## Provision pour pertes sur créances – prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est élevée à 737 M\$, soit une baisse de 59 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des diminutions dans les secteurs des services publics, de l'immobilier et de la construction, contrebalancées en partie par une augmentation dans le portefeuille de prêts personnels au Canada.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 73 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout des hausses dans les secteurs de l'immobilier et de la construction et du matériel informatique et des logiciels, ainsi que d'une augmentation dans CIBC FirstCaribbean et dans le portefeuille de prêts personnels au Canada.

## Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts non douteux, dont les remboursements de principal ou les versements d'intérêts sont en souffrance aux termes du contrat. Les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours sont exclus, car ces prêts ne sont en général pas représentatifs de la capacité des emprunteurs de s'acquitter de leurs obligations de paiement.

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023		31 oct. 2022	
	De 31 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	849 \$	- \$	849 \$	874 \$
Prêts personnels	232	-	232	247
Cartes de crédit <sup>1</sup>	201	119	320	331
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	174	-	174	256
	<b>1 456 \$</b>	<b>119 \$</b>	<b>1 575 \$</b>	<b>1 708 \$</b>

1) En ce qui concerne le portefeuille canadien de cartes de crédit Costco qui a été acquis, les cartes de crédit ont été transférées dans la catégorie du classement chronologique qui s'appliquait au moment de l'acquisition et ce classement chronologique s'est poursuivi dans la mesure où un paiement n'a pas été effectué.

## Expositions à certains pays et à certaines régions

Le tableau suivant présente nos expositions à certains pays et à certaines régions à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent : A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ces régions :

En millions de dollars, au 31 janvier 2023	Expositions directes							Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres <sup>1</sup>				Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
	Capitalisées			Non capitalisées							Expositions nettes (C)	
	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Prêts aux entreprises	Prêts aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques			
Royaume-Uni	8 196 \$	1 151 \$	4 256 \$	13 603 \$	6 184 \$	886 \$	7 070 \$	1 094 \$	- \$	386 \$	1 480 \$	22 153 \$
Europe, compte non tenu du Royaume-Uni <sup>2</sup>	5 469	1 406	7 557	14 432	6 041	1 314	7 355	376	50	629	1 055	22 842
Caraïbes	5 046	2 278	3 683	11 007	1 716	1 221	2 937	32	-	13	45	13 989
Amérique latine <sup>3</sup>	348	192	161	701	295	-	295	3	83	-	86	1 082
Asie	683	4 767	3 341	8 791	124	330	454	-	378	790	1 168	10 413
Océanie <sup>4</sup>	8 143	1 628	1 469	11 240	4 048	216	4 264	114	-	30	144	15 648
Divers	467	-	252	719	538	715	1 253	-	-	-	-	1 972
<b>Total<sup>5</sup></b>	<b>28 352 \$</b>	<b>11 422 \$</b>	<b>20 719 \$</b>	<b>60 493 \$</b>	<b>18 946 \$</b>	<b>4 682 \$</b>	<b>23 628 \$</b>	<b>1 619 \$</b>	<b>511 \$</b>	<b>1 848 \$</b>	<b>3 978 \$</b>	<b>88 099 \$</b>
31 octobre 2022	26 724 \$	11 093 \$	16 440 \$	54 257 \$	18 017 \$	4 591 \$	22 608 \$	1 023 \$	365 \$	1 936 \$	3 324 \$	80 189 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC et des garanties. La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 4,1 G\$ (6,5 G\$ au 31 octobre 2022), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 64,4 G\$ (62,4 G\$ au 31 octobre 2022), les deux garanties comprenant des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

2) Les expositions à la Russie et à l'Ukraine sont plus que minimes.

3) Comprend le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

4) Comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

5) Compte non tenu d'expositions de 3 995 M\$ (4 355 M\$ au 31 octobre 2022) à des entités supranationales (organisation multinationale ou union politique dont les membres sont des États-nations).

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif et aux activités de placement.

## Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023				31 oct. 2022				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché <sup>1</sup>		Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché <sup>1</sup>		Non exposés au risque de marché	
		Activités de négociation	Activités autres que de négociation			Activités de négociation	Activités autres que de négociation		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	22 876 \$	-	3 236 \$	19 640 \$	31 535 \$	-	3 009 \$	28 526 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	28 593	5	28 588	-	32 326	9	32 317	-	de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	187 350	52 034	135 316	-	175 879	50 295	125 584	-	de taux d'intérêt, lié aux actions
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	12 446	-	12 446	-	15 326	-	15 326	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	65 182	-	65 182	-	69 213	-	69 213	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	270 909	-	270 909	-	269 706	-	269 706	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	44 877	-	44 877	-	45 429	-	45 429	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	16 171	-	16 171	-	16 479	-	16 479	-	de taux d'intérêt
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	190 512	339	190 173	-	188 542	209	188 333	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(3 159)	-	(3 159)	-	(3 073)	-	(3 073)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	30 425	28 121	2 304	-	43 035	40 048	2 987	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 996	-	11 996	-	11 574	-	11 574	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	43 813	2 530	29 143	12 140	47 626	2 025	34 294	11 307	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	<b>921 991 \$</b>	<b>83 029 \$</b>	<b>807 182 \$</b>	<b>31 780 \$</b>	<b>943 597 \$</b>	<b>92 586 \$</b>	<b>811 178 \$</b>	<b>39 833 \$</b>	
Dépôts	694 724 \$	689 <sup>2</sup>	626 724 \$	67 311 \$	697 572 \$	714 <sup>2</sup>	626 562 \$	70 296 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	17 639	15 805	1 834	-	15 284	14 216	1 068	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	4 096	-	4 096	-	4 853	-	4 853	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	71 428	-	71 428	-	77 171	-	77 171	-	de taux d'intérêt
Dérivés	39 374	36 355	3 019	-	52 340	46 393	5 947	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	12 000	-	12 000	-	11 586	-	11 586	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	25 505	3 132	11 806	10 567	28 117	2 836	14 347	10 934	de taux d'intérêt
Titres secondaires	7 317	-	7 317	-	6 292	-	6 292	-	de taux d'intérêt
	<b>872 083 \$</b>	<b>55 981 \$</b>	<b>738 224 \$</b>	<b>77 878 \$</b>	<b>893 215 \$</b>	<b>64 159 \$</b>	<b>747 826 \$</b>	<b>81 230 \$</b>	

1) Les expositions au titre des rajustements de l'évaluation liés au financement (REF) sont exclues des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes pour ces expositions au titre des REF étant également exclus du calcul.

2) Comprend des dépôts désignés à la juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

## Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, sur actions, sur marchandises et de crédit.

### Valeur à risque

Notre méthode de la VAR est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Le tableau ci-après présente la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos les	31 janv. 2023				31 oct. 2022		31 janv. 2022	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	9,6 \$	4,9 \$	7,1 \$	7,1 \$	6,0 \$	5,9 \$	13,1 \$	9,6 \$
Risque d'écart de taux	1,8	1,0	1,6	1,4	1,1	1,2	5,4	8,1
Risque lié aux actions	8,5	3,7	5,4	5,7	4,1	4,9	3,9	4,8
Risque de change	3,4	0,6	0,8	1,1	1,2	1,4	2,2	2,1
Risque lié aux marchandises	4,0	1,2	3,4	2,5	1,4	1,3	4,5	3,1
Risque spécifique de la dette	2,4	1,3	2,1	1,7	1,9	1,8	2,7	2,5
Effet de diversification <sup>1</sup>	négl.	négl.	(12,2)	(10,7)	(8,1)	(9,1)	(23,1)	(21,2)
<b>Total de la VAR (mesure de un jour)</b>	<b>12,0 \$</b>	<b>6,6 \$</b>	<b>8,2 \$</b>	<b>8,8 \$</b>	<b>7,6 \$</b>	<b>7,4 \$</b>	<b>8,7 \$</b>	<b>9,0 \$</b>
<b>Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)</b>	<b>57,7 \$</b>	<b>22,2 \$</b>	<b>47,6 \$</b>	<b>43,4 \$</b>	<b>31,2 \$</b>	<b>32,7 \$</b>	<b>30,6 \$</b>	<b>33,2 \$</b>
<b>Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)</b>	<b>150,0 \$</b>	<b>109,8 \$</b>	<b>130,3 \$</b>	<b>133,0 \$</b>	<b>114,0 \$</b>	<b>107,4 \$</b>	<b>142,8 \$</b>	<b>142,7 \$</b>

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 a progressé de 1,4 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout de la hausse du risque lié aux taux d'intérêt, du risque lié aux marchandises et du risque lié aux actions, neutralisée par la hausse de l'avantage de diversification.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 a grimpé de 10,7 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, augmentation essentiellement attribuable à l'évolution de l'exposition au risque lié aux taux d'intérêt. Pour tous les trimestres présentés, notre créneau de VAR en situation de crise a été celui de la crise financière mondiale de 2008-2009. Cette période historique a été marquée non seulement par une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également par une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 ont progressé de 25,6 M\$ comparativement à celles du trimestre précédent, ce qui s'explique par l'augmentation des obligations détenues.

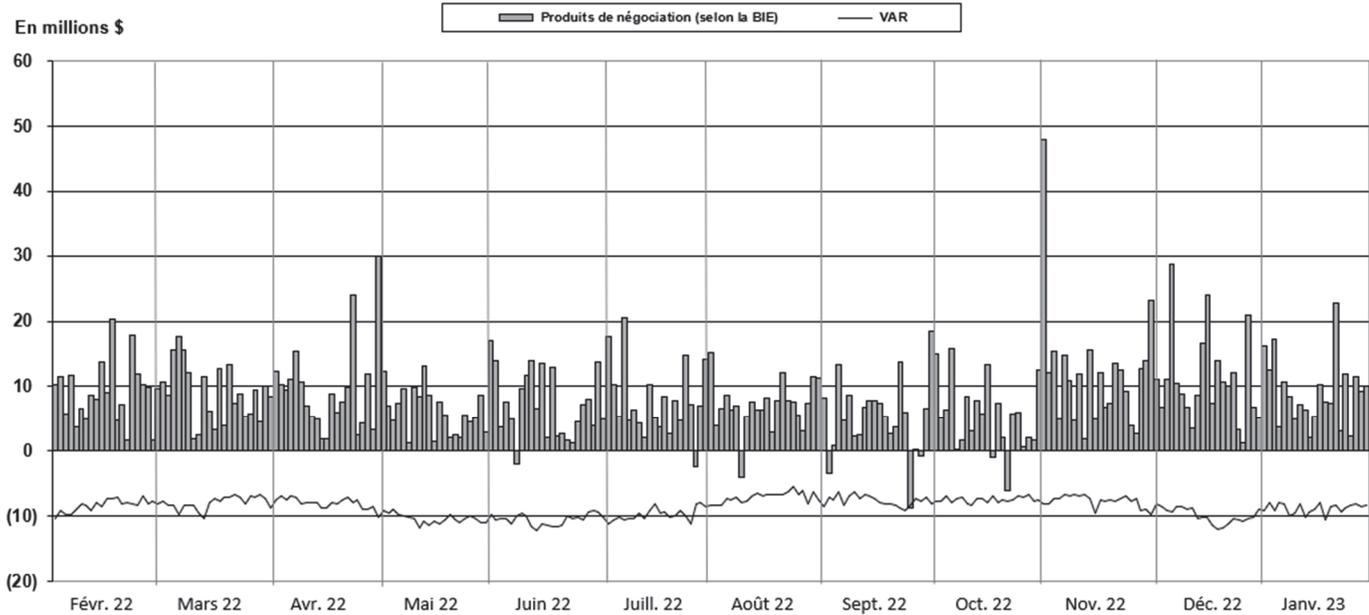
## Produits de négociation

Les produits de négociation (selon la BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (selon la BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (selon la BIE) ont été positifs 100 % des jours. Les produits quotidiens moyens de négociation (selon la BIE) se sont établis à 10,5 M\$ au cours du trimestre. Les produits quotidiens moyens de négociation (selon la BIE) correspondent au total des produits de négociation (selon la BIE), divisé par le nombre de jours ouvrables dans la période.

### Produits de négociation (selon la BIE)<sup>1</sup> c. la VAR<sup>2</sup>

Le graphique des produits de négociation (selon la BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (selon la BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.



1) Exclut certains rajustements de prix de transfert de fin de mois et d'autres rajustements divers.

2) Les ajustements de la juste valeur sont exclus des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes liés aux ajustements de la juste valeur étant également exclus du calcul.

## Activités autres que de négociation

### Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant de non-concordance entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. La gestion du risque de taux d'intérêt structurel vise à pérenniser les marges des produits et à générer des produits nets d'intérêts stables et prévisibles au fil du temps, tout en gérant le risque pour la valeur économique de nos actifs découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt structurel résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, des options intégrées dans les produits de détail, ainsi que d'autres caractéristiques des produits qui pourraient influencer sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options relatives au remboursement anticipé des prêts ou au rachat des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle. Les modèles utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel se fondent sur un certain nombre d'hypothèses touchant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux. Les hypothèses clés ont trait au profil de financement prévu des engagements hypothécaires, aux comportements en matière de remboursement anticipé des prêts à taux fixe et de rachat des dépôts à terme, ainsi qu'au traitement des dépôts sans échéance et des capitaux propres. Toutes les hypothèses sont tirées de l'observation empirique des comportements passés des clients, de la composition du bilan et de la tarification des produits en prenant en compte d'éventuels changements prospectifs. Tous les modèles et toutes les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel font l'objet d'une surveillance indépendante par le groupe Gestion du risque. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence avant impôt potentielle d'une hausse ou baisse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur les produits nets d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres prévus sur 12 mois pour notre bilan structurel, en supposant qu'il n'y ait aucune opération de couverture ultérieure. En raison de l'augmentation des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis et des attentes des marchés quant à un contexte de hausse des taux d'intérêt persistant, un choc à la baisse immédiat de 100 points de base a été appliqué à compter du deuxième trimestre de 2022, tout en maintenant les taux d'intérêt pour le marché et les clients à un plancher de zéro à la fin de chaque période présentée. Nous avons continué de présenter l'incidence d'une baisse de 25 points de base et n'avons pas révisé les montants du premier trimestre de 2022, car nous estimons que le fait de considérer l'incidence d'une telle baisse est approprié en raison du contexte de faiblesse des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis dans cette période.

### Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), aux	31 janv. 2023			31 oct. 2022			31 janv. 2022		
	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US	Total	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US	Total	\$ CA <sup>1</sup>	\$ US	Total
<b>Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	255 \$	37 \$	292 \$	278 \$	(7) \$	271 \$	380 \$	74 \$	454 \$
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	(523)	(335)	(858)	(679)	(336)	(1 015)	(651)	(216)	(867)
<b>Baisse de 25 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(66)	(7)	(73)	(71)	2	(69)	(124)	(33)	(157)
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	117	86	203	151	86	237	142	57	199
<b>Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt</b>									
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(297)	(25)	(322)	(301)	4	(297)	s. o.	s. o.	s. o.
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	465	351	816	604	350	954	s. o.	s. o.	s. o.

1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.  
s. o. Sans objet

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière rentable pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources courantes de risque de liquidité propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les autres exigences en matière de mise en gage ou de garantie.

Notre approche en matière de gestion du risque de liquidité appuie notre stratégie d'entreprise, s'harmonise avec notre intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

## Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à une crise de liquidité sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Nous incluons des simulations de crise à notre gestion et à notre évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration de notre plan de financement d'urgence.

Le Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité sont évalués régulièrement et qu'ils tiennent compte des exigences de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille le risque global de liquidité et a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément à l'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) assure la gouvernance au moyen d'un examen semestriel de la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un seuil de tolérance au risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, lequel est examiné chaque année.

## Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, aux		Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés <sup>1</sup>
31 janv. 2023	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	51 469 \$	- \$	51 469 \$	282 \$	51 187 \$
	<b>Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement</b>	140 803	81 626	222 429	114 922	107 507
	<b>Autres titres de créance</b>	6 628	7 865	14 493	2 818	11 675
	<b>Titres de participation</b>	34 294	24 612	58 906	31 246	27 660
	<b>Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien</b>	32 081	2 787	34 868	16 668	18 200
	<b>Autres actifs liquides<sup>2</sup></b>	16 381	3 611	19 992	12 980	7 012
		<b>281 656 \$</b>	<b>120 501 \$</b>	<b>402 157 \$</b>	<b>178 916 \$</b>	<b>223 241 \$</b>
31 oct. 2022	<b>Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques</b>	63 861 \$	- \$	63 861 \$	286 \$	63 575 \$
	<b>Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement</b>	133 923	85 602	219 525	122 283	97 242
	<b>Autres titres de créance</b>	6 764	8 957	15 721	2 262	13 459
	<b>Titres de participation</b>	30 825	29 521	60 346	30 408	29 938
	<b>Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien</b>	33 148	3 321	36 469	16 711	19 758
	<b>Autres actifs liquides<sup>2</sup></b>	19 159	2 326	21 485	16 040	5 445
		<b>287 680 \$</b>	<b>129 727 \$</b>	<b>417 407 \$</b>	<b>187 990 \$</b>	<b>229 417 \$</b>

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023	31 oct. 2022
CIBC (société mère)	163 273 \$	166 968 \$
Filiales canadiennes	11 891	11 535
Filiales étrangères	48 077	50 914
	<b>223 241 \$</b>	<b>229 417 \$</b>

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables dans les banques centrales, comme la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont diminué de 6,2 G\$ depuis le 31 octobre 2022, du fait surtout de la réduction des soldes de trésorerie, en partie contrebalancée par une augmentation des titres liquides non grevés détenus. Cette diminution est attribuable à une diminution du financement de gros au cours du trimestre considéré qui découle de la croissance interne au titre des dépôts provenant des clients.

Nous conservons notre admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine.

### Actifs assortis d'une charge

Dans le cours de nos activités quotidiennes, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, aux	Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
	Donnés en garantie	Divers <sup>1</sup>	Disponibles à titre de garantie	Divers <sup>2</sup>	
<b>31 janv. 2023</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	282 \$	51 187 \$	- \$	51 469 \$
Valeurs mobilières <sup>3</sup>	152 089	4 380	150 734	-	307 203
Prêts, nets de la provision <sup>4</sup>	-	45 369	27 280	446 661	519 310
Autres actifs	9 877	-	3 154	73 203	86 234
	<b>161 966 \$</b>	<b>50 031 \$</b>	<b>232 355 \$</b>	<b>519 864 \$</b>	<b>964 216 \$</b>
<b>31 oct. 2022</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	286 \$	63 575 \$	- \$	63 861 \$
Valeurs mobilières <sup>3</sup>	157 357	5 263	141 964	-	304 584
Prêts, nets de la provision <sup>4</sup>	-	46 720	29 645	440 718 <sup>5</sup>	517 083
Autres actifs	13 637	-	2 304	86 294	102 235
	<b>170 994 \$</b>	<b>52 269 \$</b>	<b>237 488 \$</b>	<b>527 012 \$</b>	<b>987 763 \$</b>

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Le total des valeurs mobilières comprend certaines valeurs mobilières au bilan et celles hors bilan obtenues dans le cadre de prises en pension de titres, de transactions d'emprunts garantis et d'échanges de sûretés.

4) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

5) Révisés par rapport au montant présenté précédemment.

### Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, le versement de dividendes ou les remboursements de capital. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières compétents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

### Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du LCR est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues par le BSIF d'atteindre un LCR minimal de 100 %. Nous respectons cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, nous présentons chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total d'actifs liquides de haute qualité (« HQLA ») non grevés sur le total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants.

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Notre portefeuille d'actifs liquides, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts auprès de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement notre évaluation interne quant à notre capacité à monétiser nos actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi nos principales sorties de trésorerie pour le LCR. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées de trésorerie prescrits pour le LCR par le BSIF et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC transige principalement dans les grandes monnaies échangées sur des marchés des changes larges et fongibles.

Lors d'une crise financière, les institutions peuvent utiliser leurs ressources de HQLA, les faisant passer sous le seuil des 100 %, puisque le fait de maintenir le LCR au seuil de 100 % en pareilles circonstances pourrait entraîner des répercussions négatives excessives pour les institutions et d'autres participants au marché.

Le LCR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 janvier 2023

	Valeur non pondérée totale <sup>1</sup>	Valeur pondérée totale <sup>2</sup>
<b>HQLA</b>		
1 HQLA	s. o.	184 020 \$
<b>Sorties de trésorerie</b>		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	226 549 \$	17 047
3 Dépôts stables	98 590	2 958
4 Dépôts moins stables	127 959	14 089
5 Financement de gros non garanti, dont :	239 899	108 063
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	123 293	29 923
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	88 882	50 416
8 Dettes non garanties	27 724	27 724
9 Financement de gros garanti	s. o.	13 889
10 Exigences supplémentaires, dont :	152 528	34 293
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	19 114	7 062
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	6 424	6 424
13 Facilités de crédit et de liquidité	126 990	20 807
14 Autres obligations de financement contractuelles	5 005	5 005
15 Autres obligations de financement conditionnelles	390 210	7 689
16 Total des sorties de trésorerie	s. o.	185 986
<b>Entrées de trésorerie</b>		
17 Prêts garantis (p. ex., prises en pension de titres)	102 943	24 467
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	22 390	11 135
19 Autres entrées de trésorerie	12 820	12 820
20 Total des entrées de trésorerie	138 153 \$	48 422 \$
		<b>Valeur ajustée totale</b>
21 Total des HQLA	s. o.	184 020 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	137 564 \$
23 LCR	s. o.	134 %

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 octobre 2022

		Valeur ajustée totale
24 Total des HQLA	s. o.	181 522 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	140 649 \$
26 LCR	s. o.	129 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.  
s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 janvier 2023, notre LCR moyen avait augmenté, passant de 129 % au trimestre précédent à 134 %, ce qui découle d'une augmentation des HQLA et d'une baisse des sorties nettes de trésorerie. L'augmentation par rapport au trimestre précédent reflète la hausse des dépôts provenant des clients, en partie neutralisée par une diminution de l'émission d'instruments à terme.

### Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan. Les banques canadiennes désignées BISN sont tenues de maintenir un NSFR minimal de 100 % sur une base consolidée bancaire. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, nous présentons chaque trimestre des rapports sur le NSFR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total du financement stable disponible (FSD) sur le total du financement stable exigé (RSF).

Le numérateur est la part des fonds propres et des passifs qui est considérée comme fiable sur une période d'un an. Le NSFR considère que les sources de financement à long terme sont plus stables que le financement à court terme et que les dépôts de clients de détail et d'entreprises sont plus stables dans les faits que le financement de gros de même durée. Conformément à notre stratégie en matière de financement, les principaux facteurs qui sous-tendent notre FSD comprennent les dépôts provenant des clients, ainsi que le financement de gros garanti et non garanti et les instruments de fonds propres.

Le dénominateur du ratio représente le montant du financement stable requis en fonction des caractéristiques de liquidité définies par le BSIF et de la durée résiduelle des actifs et des expositions hors bilan. Le NSFR attribue divers niveaux de RSF, de telle sorte que les HQLA et les expositions à court terme sont présumés avoir des exigences de financement moins élevées que les expositions moins liquides et à plus long terme. Notre RSF est en grande partie influencé par les prêts de détail, commerciaux et aux entreprises, les investissements dans des actifs liquides, les expositions sur dérivés, ainsi que les marges de crédit non utilisées et les liquidités.

Le FSD et le RSF peuvent être ajustés à 0 % pour certains passifs et actifs qui sont considérés comme interdépendants s'ils respectent les critères définis pour le NSFR, lesquels tiennent compte notamment de la fin servie par ces passifs et actifs interdépendants, de leur montant, des flux de trésorerie qui y sont associés, de leur durée et de leurs contreparties afin de s'assurer que l'institution agit exclusivement en tant qu'unité de transmission pour les transactions sous-jacentes. Le cas échéant, nous présentons les actifs et passifs interdépendants des opérations qui sont admissibles à un tel traitement selon la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF.

Le NSFR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle de déclaration prescrit par le BSIF, lequel présente les principaux renseignements quantitatifs en fonction des caractéristiques de liquidité propres au NSFR, comme il est défini dans la ligne directrice Normes de liquidité. Par conséquent, les montants présentés dans le tableau ci-après pourraient ne pas permettre d'effectuer une comparaison directe entre eux et les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires.

	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				
	a Sans échéance	b Moins de 6 mois	c De 6 mois à 1 an	d Plus de 1 an	e Valeur pondérée
En millions de dollars, au 31 janvier 2023					
<b>Élément de FSD</b>					
1 <b>Fonds propres</b>	50 770 \$	- \$	- \$	6 742 \$	57 512 \$
2 Fonds propres réglementaires	50 770	-	-	6 742	57 512
3 Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
4 <b>Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises</b>	188 567	49 572	17 699	16 493	251 631
5 Dépôts stables	89 298	17 308	8 722	8 996	118 558
6 Dépôts moins stables	99 269	32 264	8 977	7 497	133 073
7 <b>Financement de gros</b>	166 108	194 597	37 220	83 869	211 913
8 Dépôts opérationnels	118 753	3 871	-	-	61 312
9 Autres financements de gros	47 355	190 726	37 220	83 869	150 601
10 <b>Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants</b>	-	1 015	2 306	12 283	-
11 <b>Autres passifs</b>	-	-	96 100 <sup>1</sup>	-	8 099
12 Passifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	9 374 <sup>1</sup>	-	-
13 Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	-	50 318	136	36 272	8 099
14 <b>FSD total</b>					529 155
<b>Élément de RSF</b>					
15 <b>Total des HQLA du NSFR</b>					11 777
16 <b>Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles</b>	-	3 337	-	1 141	2 809
17 <b>Prêts et titres productifs</b>	68 790	113 277	48 646	356 490	386 436
18 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	26 329	1 467	25	2 092
19 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	548	31 670	6 266	20 877	28 221
20 Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	34 745	39 770	24 384	116 474	161 117
21 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
22 Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	18 151	12 686	16 262	211 427	173 885
23 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	18 151	12 612	16 184	206 425	169 557
24 Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	15 346	2 822	267	7 687	21 121
25 <b>Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants</b>	-	1 015	2 306	12 283	-
26 <b>Autres actifs</b>	13 339	-	85 387 <sup>1</sup>	-	44 566
27 Produits de base physiques, y compris l'or	3 154	-	-	-	2 681
28 Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	10 793 <sup>1</sup>	-	9 174
29 Actifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	7 361 <sup>1</sup>	-	-
30 Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée	-	-	21 330 <sup>1</sup>	-	1 067
31 Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	10 185	38 807	185	6 911	31 644
32 <b>Éléments hors bilan</b>			386 412 <sup>1</sup>		13 296
33 <b>RSF total</b>					458 884 \$
34 <b>NSFR</b>					115 %
En millions de dollars, au 31 octobre 2022					
35 <b>FSD total</b>					Valeur pondérée
36 <b>RSF total</b>					534 258 \$
37 <b>NSFR</b>					454 113 \$
					118 %

1) Aucune période définie pour la conception du modèle de présentation.

Au 31 janvier 2023, notre NSFR a fléchi, passant de 118 % au trimestre précédent à 115 %, principalement en raison de la diminution du financement de gros et d'un accroissement des soldes des prêts, en partie contrebalancés par la hausse des dépôts provenant des clients.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR, le NSFR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur les mesures de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties.

La présentation du LCR et du NSFR est calibrée de façon centralisée par l'unité Trésorerie, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégiques et d'autres groupes fonctionnels.

## Financement

Nous finançons nos activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

Notre approche principale vise à financer notre bilan consolidé au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. Nous conservons des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité fait régulièrement l'objet d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

Nous évaluons constamment les occasions de diversification de nos produits de financement et des segments d'investisseurs afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos sources de financement de gros, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 31 janvier 2023	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques <sup>1</sup>	4 452 \$	2 134 \$	2 763 \$	1 620 \$	10 969 \$	- \$	- \$	10 969 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	12 866	10 921	19 528	11 267	54 582	-	-	54 582
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	116	274	424	240	1 054	-	-	1 054
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang <sup>2</sup>	292	4 280	11 813	8 782	25 167	10 328	28 973	64 468
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	-	226	226	-	67	293
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	403	608	2 272	3 283	2 222	9 803	15 308
Titrisation de créances hypothécaires	-	751	-	2 239	2 990	-	22 939	25 929
Obligations sécurisées	-	-	-	-	-	1 930	1 676	3 606
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	35	7 282	7 317
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	8	8
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>17 726 \$</b>	<b>18 763 \$</b>	<b>35 136 \$</b>	<b>26 646 \$</b>	<b>98 271 \$</b>	<b>14 515 \$</b>	<b>70 748 \$</b>	<b>183 534 \$</b>
Dont :								
Garanti	- \$	1 154 \$	608 \$	4 511 \$	6 273 \$	4 152 \$	34 418 \$	44 843 \$
Non garanti	17 726	17 609	34 528	22 135	91 998	10 363	36 330	138 691
	<b>17 726 \$</b>	<b>18 763 \$</b>	<b>35 136 \$</b>	<b>26 646 \$</b>	<b>98 271 \$</b>	<b>14 515 \$</b>	<b>70 748 \$</b>	<b>183 534 \$</b>
31 octobre 2022	12 656 \$	22 453 \$	29 368 \$	44 504 \$	108 981 \$	17 005 \$	70 702 \$	196 688 \$

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

Le tableau ci-après présente la diversification du financement de gros de la CIBC par devise :

En milliards de dollars, aux	31 janv. 2023		31 janv. 2022	
\$ CA	49,6 \$	27 %	51,2 \$	26 %
\$ US	92,8	51	103,0	52
Divers	41,1	22	42,5	22
	<b>183,5 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>196,7 \$</b>	<b>100 %</b>

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des crises de liquidité graves. Le financement de gros peut présenter un risque de rarefaction plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

## Notes de crédit

Notre accès à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 31 janvier 2023	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie <sup>1</sup>	AA	AA	Aa2	A+
Anciennes créances de premier rang <sup>2</sup>	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang <sup>3</sup>	AA (faible)	AA-	A2	A-
Titres secondaires	A (élevé)	A	Baa1	A-
Titres secondaires – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	A (faible)	A	Baa1	BBB+
Billets avec remboursement de capital à recours limité – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	BBB (élevé)	s. o.	Baa3	BBB-
Actions privilégiées – instruments de FPUNV <sup>4</sup>	Pfd-2	s. o.	Baa3	P-2 (faible)
Créances à court terme	R-1 (élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

- 1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note de contrepartie à des dérivés et de dépôt de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch Ratings Inc. (Fitch), note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's Investors Service Inc. (Moody's), et note de crédit de l'émetteur attribuée par Standard & Poor's (S&P).
  - 2) Comprennent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.
  - 3) Comprennent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.
  - 4) Comprennent les instruments traités comme des instruments de FPUNV conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.
- s. o. Sans objet

## Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, aux	31 janv. 2023	31 oct. 2022
Baisse de un cran	- \$	- \$
Baisse de deux crans	-	0,1
Baisse de trois crans	0,1	0,3

## Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidités et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements de crédit et de liquidités et d'autres obligations contractuelles.

### Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan selon leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de notre exposition au risque de liquidité, mais cette information sert à informer notre direction du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 janvier 2023	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
<b>Actif</b>										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques <sup>1</sup>	22 876 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	22 876 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	28 593	-	-	-	-	-	-	-	-	28 593
Valeurs mobilières	5 199	7 038	5 495	4 999	2 998	16 327	65 413	43 363	36 518	187 350
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	12 446	-	-	-	-	-	-	-	-	12 446
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	36 939	10 458	12 802	1 816	1 569	1 258	340	-	-	65 182
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 063	4 091	9 616	7 526	13 971	51 891	173 939	7 812	-	270 909
Prêts personnels	1 197	641	730	721	858	721	3 823	5 527	30 659	44 877
Cartes de crédit	340	679	1 019	1 019	1 019	4 075	8 020	-	-	16 171
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	10 506	7 976	12 226	11 357	10 689	34 339	73 064	19 125	11 230	190 512
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 159)	(3 159)
Dérivés	2 581	3 708	2 510	2 132	3 317	4 077	6 217	5 883	-	30 425
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 700	1 229	64	3	-	-	-	-	-	11 996
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	43 813	43 813
	<b>133 440 \$</b>	<b>35 820 \$</b>	<b>44 462 \$</b>	<b>29 573 \$</b>	<b>34 421 \$</b>	<b>112 688 \$</b>	<b>330 816 \$</b>	<b>81 710 \$</b>	<b>119 061 \$</b>	<b>921 991 \$</b>
31 octobre 2022	162 138 \$	38 036 \$	33 508 \$	30 461 \$	37 755 \$	106 155 \$	339 631 \$	77 111 \$	118 802 \$	943 597 \$
<b>Passif</b>										
Dépôts <sup>2</sup>	28 212 \$	31 204 \$	62 747 \$	47 822 \$	45 675 \$	31 717 \$	71 424 \$	16 634 \$	359 289 \$	694 724 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	17 639	-	-	-	-	-	-	-	-	17 639
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	4 096	-	-	-	-	-	-	-	-	4 096
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	68 377	2 169	272	110	-	-	500	-	-	71 428
Dérivés	1 835	4 508	2 939	2 692	2 858	5 118	8 566	10 858	-	39 374
Acceptations	10 704	1 229	64	3	-	-	-	-	-	12 000
Autres passifs	26	44	60	76	73	301	582	947	23 396	25 505
Titres secondaires	-	-	-	-	-	35	-	7 282	-	7 317
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	49 908	49 908
	<b>130 889 \$</b>	<b>39 154 \$</b>	<b>66 082 \$</b>	<b>50 703 \$</b>	<b>48 606 \$</b>	<b>37 171 \$</b>	<b>81 072 \$</b>	<b>35 721 \$</b>	<b>432 593 \$</b>	<b>921 991 \$</b>
31 octobre 2022	123 388 \$	44 632 \$	48 750 \$	62 962 \$	57 224 \$	39 220 \$	84 857 \$	36 779 \$	445 785 \$	943 597 \$

1) La trésorerie comprend les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada.

2) Comprend des dépôts des particuliers totalisant 236,1 G\$ (232,1 G\$ au 31 octobre 2022); des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 434,1 G\$ (443,0 G\$ au 31 octobre 2022); et des dépôts bancaires totalisant 24,5 G\$ (22,5 G\$ au 31 octobre 2022).

Les variations du profil des échéances contractuelles découlent de la migration naturelle des échéances et reflètent également l'incidence de nos activités régulières.

## Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements de crédit (montants notionnels). Comme une partie importante des engagements devrait arriver à échéance sans que des prélèvements soient effectués, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises.

En millions de dollars, au 31 janvier 2023	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise <sup>1</sup>	Total
Engagements de crédit inutilisés	1 549 \$	10 392 \$	5 277 \$	4 650 \$	6 139 \$	22 844 \$	70 631 \$	2 987 \$	216 297 \$	340 766 \$
Prêts de valeurs <sup>2</sup>	43 216	4 195	4 597	-	-	-	-	-	-	52 008
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	3 635	1 946	3 553	2 982	5 344	975	842	128	-	19 405
Facilités de garantie de liquidité	-	25	1 831	99	10 948	232	-	-	-	13 135
Lettres de crédit documentaires et commerciales	24	36	25	1	2	4	24	-	-	116
Divers	1 140	-	-	-	-	-	-	-	-	1 140
	<b>49 564 \$</b>	<b>16 594 \$</b>	<b>15 283 \$</b>	<b>7 732 \$</b>	<b>22 433 \$</b>	<b>24 055 \$</b>	<b>71 497 \$</b>	<b>3 115 \$</b>	<b>216 297 \$</b>	<b>426 570 \$</b>
31 octobre 2022	50 694 \$	28 841 \$	13 542 \$	10 256 \$	8 415 \$	22 105 \$	68 049 \$	2 735 \$	216 873 \$	421 510 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 172,2 G\$ (167,3 G\$ au 31 octobre 2022).

2) Excluent les prêts de valeurs de 4,1 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2022) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

## Autres obligations contractuelles hors bilan

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles hors bilan ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 janvier 2023	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations d'achat <sup>1</sup>	86 \$	136 \$	216 \$	176 \$	169 \$	485 \$	698 \$	185 \$	2 151 \$
Engagements au titre de contrats de location futurs <sup>2</sup>	-	-	-	-	-	-	80	489	569
Engagements d'investissement	-	9	1	1	1	-	17	500	529
Engagements de prise ferme	82	180	-	-	-	-	-	-	262
Cotisations de retraite <sup>3</sup>	-	-	57	57	-	-	-	-	114
	<b>168 \$</b>	<b>325 \$</b>	<b>274 \$</b>	<b>234 \$</b>	<b>170 \$</b>	<b>485 \$</b>	<b>795 \$</b>	<b>1 174 \$</b>	<b>3 625 \$</b>
31 octobre 2022 <sup>2</sup>	1 066 \$	193 \$	341 \$	250 \$	220 \$	597 \$	847 \$	1 074 \$	4 588 \$

1) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Ce tableau exclut les obligations liées aux contrats de location simple qui sont comptabilisées selon l'IFRS 16, qui sont habituellement comptabilisées dans le bilan consolidé, et les charges d'exploitation et les charges d'impôt inhérentes aux engagements au titre de contrats de location simple. Le tableau comprend les obligations locatives qui ne sont pas comptabilisées selon l'IFRS 16, y compris celles liées aux engagements au titre de contrats de location futurs pour lesquels nous n'avons pas comptabilisé une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation.

3) Comprennent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours de la dernière période de l'exercice qui se terminera le 31 octobre 2023, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

## Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque de réputation, le risque environnemental et social et le risque opérationnel, dont le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité et le risque de réglementation. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 82 à 86 de notre Rapport annuel 2022.

# Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

## Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains ont trait à des questions incertaines. Le contexte macroéconomique actuel continue d'exiger une part plus élevée de jugement, comme il est décrit aux pages 87 à 91 de notre Rapport annuel 2022, et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats financiers. De plus, il existe une incertitude élevée inhérente à l'estimation de l'incidence sur le contexte macroéconomique de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des événements géopolitiques. Ces enjeux continuent d'accroître le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et d'augmenter la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes. En particulier, tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant de la provision pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

## Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures.

## Autres faits nouveaux en matière de réglementation

### Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont présumés être des « indices de référence » (y compris le LIBOR) sont assujettis à des lignes directrices réglementaires internationales et à des propositions de réforme. Les organismes de réglementation de divers pays ont préconisé la transition des taux interbancaires offerts vers des taux d'intérêt de référence alternatifs (taux alternatifs), fondés sur des taux sans risque établis au moyen de transactions réelles sur le marché. Par suite des annonces faites par divers organismes de réglementation, la publication des taux LIBOR en livres sterling, en yens japonais, en francs suisses et en euros, de même que celle du taux LIBOR en dollars américains à 1 semaine et à 2 mois, a cessé le 31 décembre 2021. Les autres taux LIBOR en dollars américains cesseront d'être publiés après le 30 juin 2023. La loi intitulée *Adjustable Interest Rate (LIBOR) Act* adoptée aux États-Unis en mars 2022 prévoit que les contrats qui ne sont pas assortis des clauses de remplacement adéquates puissent automatiquement passer au taux de financement à un jour garanti (SOFR) lorsque le taux LIBOR en dollars américains cessera d'être utilisé. En décembre 2022, la Réserve fédérale des États-Unis a publié une règle définitive pour mettre en œuvre la *LIBOR Act*, ce qui constitue un pas de plus dans la bonne direction pour faciliter la mise à jour des expositions indexées au taux LIBOR en dollars américains.

En décembre 2021, le Groupe de travail sur le TARCOR a recommandé à l'administrateur du CDOR, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), de cesser de calculer et de publier le taux CDOR après le 30 juin 2024 et a proposé une approche en deux étapes pour effectuer la transition entre le taux CDOR et le taux CORRA. Après les consultations publiques, RBSL a annoncé, le 16 mai 2022, qu'elle cessera définitivement de publier et de calculer le taux CDOR pour toutes les échéances restantes à compter du 28 juin 2024. Après cette annonce, le BSIF a publié ses attentes relatives à la transition, lesquelles correspondent à l'approche en deux étapes proposée par le Groupe de travail sur le TARCOR pour la transition du CDOR. Le BSIF s'attend à ce que tous les nouveaux dérivés et toutes les nouvelles valeurs mobilières passent à des taux alternatifs d'ici le 30 juin 2023, et à ce qu'aucune nouvelle exposition indexée sur le taux CDOR ne soit créée après cette date, seules quelques exceptions étant autorisées. Le BSIF s'attend également à ce que la transition soit effectuée d'ici le 28 juin 2024 pour tous les contrats de prêts faisant référence au taux CDOR et que les IFF se consacrent en priorité à la mise à jour des systèmes et des modèles facilitant le recours au taux CORRA avant le 28 juin 2024. Dans la feuille de route qui étaye son plan de transition, le Groupe de travail sur le TARCOR a élaboré un certain nombre d'initiatives visant à privilégier l'adoption du taux CORRA pour accroître la liquidité basée sur ce taux. Dans le cadre de ces initiatives, le passage du taux CDOR au taux CORRA pour les produits dérivés linéaires négociés sur le marché s'est fait le 9 janvier 2023. Le Groupe de travail sur le TARCOR a également annoncé l'élaboration d'un taux CORRA pour des échéances de un et de trois mois qui devraient être rendus disponibles d'ici la fin du troisième trimestre de 2023.

La transition des taux d'intérêt de référence actuels vers les taux alternatifs pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur, le rendement ou le marché de la négociation des contrats faisant référence aux taux d'intérêt de référence actuels. Cette transition pourrait mener à l'abandon de certains taux LIBOR et d'autres taux d'intérêt de référence. Un nombre important des contrats de dérivés, de valeurs mobilières, de prêts et de dépôts de la CIBC font référence à divers taux d'intérêt de référence, y compris des contrats dont les échéances vont au-delà des dates de cessation annoncées par les organismes de réglementation.

En réponse à la réforme des taux d'intérêt de référence, la CIBC a mis en place un programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts à l'échelle de l'entreprise (le programme) pour gérer et coordonner tous les aspects liés à la transition. Le programme s'appuie sur une structure de gouvernance officielle et des groupes de travail spécialisés formés de parties intéressées provenant des principaux secteurs d'activité ainsi que des groupes fonctionnels comme Trésorerie, Technologie et opérations, Gestion du risque, Affaires juridiques et Finance afin de faciliter la transition.

Notre programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts continue de gérer et de coordonner tous les aspects liés à la transition. Conformément aux attentes des organismes de réglementation, nous avons terminé la transition des contrats de nos produits fondés sur un taux autre que le taux LIBOR en dollars américains et sur le taux LIBOR en dollars américains à 1 semaine et à 2 mois, et il n'y a eu aucun montage de nouveaux produits fondés sur le taux LIBOR en dollars américains après le 31 décembre 2021, seules quelques exceptions ayant été autorisées. Nous nous employons, pour nos contrats fondés sur le taux LIBOR en dollars américains restants, à effectuer la transition de ce taux vers les taux alternatifs en y ajoutant les clauses de remplacement appropriées ou en modifiant les contrats pour tenir compte des taux de référence alternatifs, et nous avons élaboré des processus opérationnels connexes en appui à la transition. Nous collaborons également avec des chambres de compensation pour préparer la transition de nos dérivés indexés au taux LIBOR en dollars américains vers des taux alternatifs, en vue de l'abandon prévu du taux LIBOR en dollars américains. Notre programme englobe également la transition du taux CDOR dans son plan pour assurer une transition ordonnée et en phase avec les attentes des autorités de réglementation. Dans le cadre du programme, nous continuons également d'échanger avec des associations sectorielles au sujet des développements en cours et d'en tenir compte dans notre plan de mise en œuvre tout en rendant l'information accessible à nos

clients et en offrant à ces derniers des conseils concernant les faits nouveaux. Dans le cadre du programme, la haute direction, y compris le comité de direction, et le conseil sont informés régulièrement des progrès réalisés.

## Contrôles et procédures

### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 janvier 2023 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

### **Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2023, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

## Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2022. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 93 et 186 de notre Rapport annuel 2022.

# Glossaire

## **Actif productif d'intérêts moyen**

L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou de valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets de la provision pour pertes sur créances, et certains actifs associés à des contrats de sous-location.

## **Base d'imposition équivalente (BIE)**

Mesure qui consiste à majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs pour les ramener au montant de la BIE. Il s'agit d'un ajustement compensatoire de la charge d'impôt sur le résultat.

## **Biens administrés**

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, la présentation de rapports aux clients et la tenue des dossiers, le recouvrement du produit du placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. De plus, les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

## **Biens sous gestion**

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients.

## **Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)**

Le BSIF surveille et réglemente toutes les banques, de même que l'ensemble des sociétés de fiducie et de prêt, des sociétés d'assurance, des associations coopératives de crédit, des sociétés de secours mutuel et des régimes de retraite fédéraux au Canada qui sont constitués en vertu d'une loi fédérale ou inscrits.

## **Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires**

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, le surplus d'apport, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global.

## **Cautionnements et lettres de crédit de soutien**

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

## **Coefficient d'efficacité**

Charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts).

## **Coefficient de pertes sur créances**

Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

## **Contrat à terme de gré à gré**

Contrat non normalisé visant l'achat ou la vente d'un actif précis à un prix stipulé et à une date ultérieure donnée.

## **Contrat à terme normalisé**

Contrat normalisé visant l'achat ou la vente d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier donné, dont la quantité et la qualité sont normalisées, à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats sont négociés en Bourse.

## **Contrat de dérivés négocié en Bourse**

Contrat de dérivés normalisé (p. ex. des contrats à terme normalisés et des options) qui est négocié par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglé par l'entremise d'une chambre de compensation centrale, et est généralement assujéti à des montants de garantie standards.

## **Contrat de garantie de taux d'intérêt**

Contrat à terme de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préalable.

## **Coût amorti**

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa comptabilisation initiale, moins les remboursements, plus ou moins toute prime ou tout rabais non amorti accordé à la date d'octroi, plus ou moins tout ajustement de base découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction pour dépréciation (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision). La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa comptabilisation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts de transaction incorporés et les honoraires différés.

## **Coût de remplacement courant**

Coût estimé du remplacement d'un actif au moment présent selon sa valeur actuelle.

## **Couverture**

Transaction visant à contrebalancer les pertes et profits potentiels qui peuvent survenir dans le cadre d'une transaction ou dans un portefeuille.

## **Dérivés**

Contrat financier dont la valeur est dérivée du rendement d'un instrument sous-jacent, d'un indice ou d'un taux d'intérêt.

## **Dérivés de crédit**

Catégorie d'instruments financiers qui permet à une partie (le bénéficiaire) de séparer et de transférer le risque de crédit d'un non-paiement ou d'un paiement partiel d'un instrument financier sous-jacent à une autre partie (le garant).

## **Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances**

Montant imputé aux résultats permettant de rajuster la provision pour pertes sur créances au niveau approprié pour les actifs financiers productifs et dépréciés. La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts et des acceptations et des engagements de prêts connexes hors bilan est comptabilisée au poste Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances du compte de résultat consolidé. La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance évalués à la JVAERG ou au coût amorti est comptabilisée au poste Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net.

## **Entités structurées**

Entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

## **Équivalents temps plein**

Mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré au cours d'une période donnée, pour ce qui est des personnes dont la rémunération est incluse au poste Salaires et avantages du personnel du compte de résultat consolidé.

## **Évaluation à la valeur de marché**

Juste valeur (comme il est défini ci-dessous) à laquelle un actif peut être vendu et un passif peut être transféré.

## **Garanties**

Actifs donnés à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, qui sont confisqués si l'obligation n'est pas remboursée.

## **Instrument financier hors bilan**

Contrat financier qui est fondé principalement sur un montant notionnel et qui représente un actif ou un passif éventuel d'une institution. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

## **Juste valeur**

Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

## **Levier d'exploitation**

Écart entre les variations en pourcentage des produits et celles des charges autres que d'intérêts d'un exercice à l'autre.

## **Marge d'intérêts nette**

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif moyen.

## **Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen**

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif productif d'intérêts moyen.

## **Méthode du taux d'intérêt effectif**

Méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts entre les périodes pertinentes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

## **Montant notionnel**

Valeur nominale d'un contrat financier servant à calculer les paiements effectués à l'égard de ce contrat.

## **Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRCA)**

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions aux fins d'annulation par l'entremise d'une Bourse ou d'un autre marché organisé, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des Bourses.

## **Options**

Contrat financier en vertu duquel le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'un actif ou d'un instrument sous-jacent, à un prix stipulé d'avance et au plus tard à une date donnée.

## **Point de base**

Équivaut à un centième de point de pourcentage (0,01 %).

## **Produits nets d'intérêts**

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

### **Provision pour pertes sur créances**

Selon la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9, la provision pour pertes sur créances se rapporte aux pertes de crédit attendues sur 12 mois en ce qui concerne les instruments qui n'ont pas subi une hausse importante du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale, alors qu'elle se rapporte aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie en ce qui concerne les instruments qui ont subi une hausse importante du risque de crédit, notamment pour ce qui est des instruments dépréciés. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des prêts et des acceptations est incluse dans la provision pour pertes sur créances du bilan consolidé. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) est inscrite à titre de composante de la valeur comptable des titres, évalués à leur juste valeur. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des autres actifs financiers est comprise dans la valeur comptable de l'instrument. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des garanties et des engagements de prêts est inscrite dans les autres passifs.

La provision pour pertes sur créances est ajustée en fonction de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances et diminue en fonction des radiations, déduction faite des recouvrements.

### **Rajustement de l'évaluation du crédit (REC)**

Rajustement de l'évaluation qui doit être pris en considération dans l'évaluation de la juste valeur des dérivés de gré à gré pour tenir compte du risque qu'une contrepartie donnée ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. En évaluant notre exposition nette au risque de crédit de la contrepartie, nous prenons également en compte les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie, les accords généraux de compensation et les règlements par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

### **Ratio de versement de dividendes**

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du résultat net déduction faite des dividendes versés sur actions privilégiées, des primes versées aux rachats d'actions privilégiées et des distributions associées aux autres titres de participation.

### **Rendement de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyens**

Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

### **Rendement des actions**

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

### **Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires**

Résultat net applicable aux actionnaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires.

### **Rendement total pour les actionnaires**

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes versés qui sont réinvestis dans des actions supplémentaires.

### **Swap**

Contrat financier entre des contreparties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant notionnel donné pendant une période déterminée.

### **Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)**

Titrisation d'une combinaison de titres de créance de sociétés, de titres adossés à des créances mobilières (TACM), de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) ou de tranches d'autres TAC flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

### **Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)**

Titrisation de portefeuilles diversifiés comprenant des titres de créance de sociétés et/ou des TACM décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

### **Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres**

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

### **Valeurs empruntées**

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

### **Valeurs prêtées**

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

### **Valeurs vendues à découvert**

Engagement du vendeur à vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. En règle générale, le vendeur emprunte d'abord les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

### **Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres**

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

# Glossaire en matière de risque et de fonds propres

## Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations multiples avec une contrepartie par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaut de cette dernière et par l'établissement d'une provision pour le règlement net de tous les contrats au moyen d'un seul paiement.

## Actif pondéré en fonction du risque (APR)

L'APR est constitué de trois éléments : i) l'APR reflétant le risque de crédit, qui est calculé au moyen de l'approche NI avancée et de l'approche standard, ii) l'APR reflétant le risque de marché, et iii) l'APR reflétant le risque opérationnel. Selon l'approche NI avancée, l'APR est calculé au moyen des probabilités de défaut, des pertes en cas de défaut et des expositions en cas de défaut et, dans certains cas, des ajustements d'échéance. Selon l'approche standard, l'APR est calculé à l'aide de facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les expositions au bilan et hors bilan. L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les modèles internes approuvés par le BSIF, à l'exception de l'APR pour les actifs de titrisation négociés pour lequel nous utilisons la méthode définie par le BSIF. L'APR reflétant le risque opérationnel lié au risque de pertes découlant de l'erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou d'événements externes est calculé au moyen de l'approche standard.

Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée visant le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant les fonds propres selon les exigences de l'approche standard de Bâle II à ceux selon les exigences de l'approche de Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance relativement aux exigences de fonds propres selon Bâle III est ajoutée aux APR.

## Approche complète visant les opérations de financement par titres

Cadre d'évaluation du risque de crédit de contrepartie visant les opérations de financement par titres qui utilise la valeur du bien donné en garantie ajustée en fonction de la volatilité afin de réduire l'exposition.

## Approche des modèles internes (AMI) visant le risque de crédit de contrepartie (RCC)

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer le RCC lié aux dérivés de gré à gré.

## Approche des modèles internes (AMI) visant le risque de marché

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer les risques et les fonds propres réglementaires dans le portefeuille de négociation pour le risque général de marché, le risque spécifique de la dette et le risque spécifique de crédit.

## Approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) visant le risque de crédit

Modèles internes servant à calculer les exigences de fonds propres fondés sur les données historiques découlant des principales hypothèses sur le risque, telles que la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (PCD) et l'exposition en cas de défaut (ECD), sous réserve de l'approbation du BSIF. Un plancher de fonds propres fondé sur l'approche standard est également calculé par les banques en vertu de l'approche NI avancée visant le risque de crédit, et un rajustement de l'actif pondéré en fonction du risque (APR) pourrait être requis, selon les exigences du BSIF.

## Approche fondée sur les notations internes (NI) visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend deux méthodes de calcul des fonds propres pour les expositions de titrisation qui doivent être approuvées par le BSIF : l'approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) qui peut être utilisée par les banques ayant l'autorisation d'utiliser l'approche NI pour les expositions sous-jacentes titrisées et l'approche fondée sur les évaluations internes (SEC-IAA) qui peut être utilisée pour certaines expositions liées à la titrisation relevant de programmes de papier commercial adossé à des créances (PCAC).

## Approche standard visant le risque de crédit

Appliquée lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour permettre l'application de l'approche NI avancée visant le risque de crédit. Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé dans la ligne directrice NFP. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment les agences de crédit à l'exportation, l'exposition au titre des catégories d'actif, les garanties, etc.

## Approche standard visant le risque opérationnel

Fonds propres calculés en fonction d'un pourcentage établi qui varie selon l'activité commerciale et s'applique aux produits bruts moyens des trois dernières années.

## Approche standard visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend des méthodes de calcul pour les expositions de titrisation qui n'ont pas à être approuvées par le BSIF, soit l'approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) et l'approche standard (SEC-SA).

## Autres expositions hors bilan

Montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

## Autres prêts de détail

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts autres que les prêts de détail renouvelables admissibles et les prêts personnels garantis par des biens immobiliers accordés à des particuliers et à des PME conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

### **Capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)**

Somme du total des fonds propres et des passifs admissibles à la recapitalisation interne (comme ils sont définis ci-dessous) qui comportent une échéance résiduelle supérieure à un an.

### **Capital économique**

Le capital économique fournit le cadre permettant d'évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Le capital économique est une mesure de risque non conforme aux PCGR fondée sur une estimation interne des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes non prévues, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Le capital économique se compose principalement du capital de risque de crédit et de marché, ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

### **Contrepartie centrale (CC)**

Chambre de compensation qui s'interpose entre les contreparties qui ont négocié des contrats sur un ou plusieurs marchés financiers et qui devient l'acheteur auprès de chaque vendeur et le vendeur auprès de chaque acheteur, et qui garantit la performance des contrats ouverts.

### **Contrepartie centrale admissible (CC admissible)**

Entité agréée pour agir en qualité de CC et autorisée par l'autorité de réglementation/surveillance compétente à exercer sa fonction pour les produits offerts par cette CC.

### **Engagements non utilisés**

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

### **Engagements utilisés**

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts déjà consentis à des clients et d'autres créances.

### **Exigences supplémentaires liées aux risques**

Exigences de fonds propres appliquées en plus des fonds propres à l'égard du risque de marché afin de couvrir spécifiquement le risque de défaut et le risque de migration des actifs de crédit non titrisés de liquidité diverse détenus dans le portefeuille de négociation.

### **Exposition aux fins du ratio de levier**

L'exposition aux fins du ratio de levier est définie selon les règles du BSIF, comme la somme des actifs au bilan (non pondérés), diminuée des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie, et majorée des expositions sur dérivés, des expositions sur opérations de financement par titres avec la possibilité d'une forme restreinte de compensation sous réserve de certaines conditions, et d'autres expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, achats à terme d'éléments d'actif, crédits de confirmation et lettres de crédit commercial, et expositions de titrisation).

### **Expositions à des transactions assimilées à des mises en pension**

Montant lié au risque de crédit découlant de nos valeurs acquises ou vendues en vertu de prises en pension de titres, de même que nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

### **Expositions aux banques**

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié à des institutions acceptant des dépôts et à des sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

### **Expositions aux dérivés de gré à gré**

Montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant directement entre deux parties plutôt que sur les marchés boursiers.

### **Expositions aux entités souveraines**

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié aux gouvernements, aux banques centrales et à certaines entités du secteur public, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

### **Expositions aux entreprises**

Expositions au risque de crédit direct lié à des sociétés, des sociétés en nom collectif et des entreprises individuelles, ainsi que les prêts garantis par ces entités.

### **Expositions en cas de défaut (ECD)**

Estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaut, au moment du défaut.

### **Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)**

Avec prise en effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013, afin d'être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, tous les instruments de fonds propres réglementaires de première catégorie et de deuxième catégorie autres que sous forme d'actions ordinaires doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière. Les investisseurs dans de tels instruments seront en mesure d'assumer les pertes avant les contribuables si le gouvernement décide qu'il est dans l'intérêt public de renflouer une banque non viable.

### **Fonds propres réglementaires**

Les fonds propres réglementaires, conformément à leur définition dans la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF, sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des autres éléments des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global (à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et des variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre), ainsi que les

instruments admissibles émis par une filiale bancaire consolidée à des tiers, diminués des ajustements réglementaires apportés à des éléments comme le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, certains actifs d'impôt différé, les actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies et certains placements. Le 27 mars 2020, le BSIF a instauré des mesures transitoires pour le traitement du provisionnement des pertes attendues aux fins des fonds propres afin qu'une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement été admissible à titre de fonds propres de deuxième catégorie soit admissible à titre de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, sous réserve de certains facteurs scalaires et de certaines restrictions jusqu'à la fin de l'exercice 2022. Les autres éléments des fonds propres de première catégorie comprennent principalement les actions privilégiées admissibles comme FPNV, les billets avec remboursement de capital à recours limité et les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Les fonds propres de première catégorie se composent des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et des autres éléments de fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires admissibles comme FPNV, les provisions générales admissibles, ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

### **Flux de trésorerie nets cumulatifs**

Les flux de trésorerie nets cumulatifs constituent un indicateur avec horizon de liquidité défini, dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, comme un outil de surveillance et de suivi du risque de liquidité qui mesure de façon détaillée les flux de trésorerie d'une institution afin de saisir le risque que posent les asymétries de financement entre les actifs et les passifs.

### **Gestion de l'actif et du passif (GAP)**

Gestion des risques qui découlent d'écart entre l'actif et le passif, surtout dans les secteurs non liés à la négociation de la banque. Des techniques servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de réduire l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

### **Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres**

Le 27 mars 2020, le BSIF a instauré des mesures transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues. Aux termes de ces mesures transitoires, une partie des provisions qui auraient été incluses autrement dans les fonds propres de deuxième catégorie peuvent être incluses dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. La partie de la provision pour pertes de crédit attendues pouvant être incluse dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est déterminée en fonction de l'augmentation des provisions pour les premier et deuxième stades par rapport aux soldes au 31 janvier 2020 utilisés à titre de niveau de référence. Ce montant est ensuite ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est fixé à 70 % pour l'exercice 2020, à 50 % pour l'exercice 2021 et à 25 % pour l'exercice 2022. Pour les expositions traitées selon l'approche fondée sur les NI, le moindre d'entre ce montant et l'excédent de l'encours des provisions autrement admissibles à l'inclusion dans les fonds propres de deuxième catégorie est inclus dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon les mesures transitoires. Les mesures transitoires ne sont plus applicables à compter du premier trimestre de 2023.

### **Passifs admissibles à la recapitalisation interne**

Les passifs admissibles à la recapitalisation interne englobent des créances à long terme (soit une échéance initiale de plus de 400 jours) non garanties de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui sont échangeables et cessibles, ainsi que toutes les actions privilégiées et tous les titres secondaires qui ne sont pas des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les dépôts des clients, les passifs garantis (y compris les obligations sécurisées), certains contrats financiers (y compris les dérivés) et certains billets structurés ne sont pas admissibles à la recapitalisation interne.

### **Perte en cas de défaut (PCD)**

Estimation du montant d'un prêt à un client donné qui ne sera pas remboursé en cas de défaut par ce client, exprimée en pourcentage de l'ECD. La PCD est habituellement fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et généralement fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

### **Portefeuilles de détail**

Catégorie de prêts comprenant principalement les prêts consentis à des particuliers et à des PME par lesquels l'acceptation s'appuie surtout sur les modèles d'évaluation du crédit.

### **Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements**

Catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur l'établissement et l'attribution de notations du risque, qui reflètent le risque de crédit lié aux prêts.

### **Prêts de détail renouvelables admissibles**

Catégorie de prêts comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers. En vertu de l'approche standard, ces prêts seraient inclus dans Autres prêts de détail.

### **Prêts personnels garantis par des biens immobiliers**

Catégorie de prêts comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts et marges de crédit garantis par un bien immobilier conclus avec des particuliers.

### **Probabilité de défaut (PD)**

Estimation de la probabilité de défaut d'un client donné, qui se produit lorsque ce client n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles en vertu du contrat. La PD est fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

### **Profit économique**

Mesure de performance non conforme aux PCGR, ajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au résultat de chaque secteur d'activité, déduction faite d'un montant au titre du coût du capital.

### **Programme interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP)**

Cadre et processus conçus pour fournir une vision d'ensemble de l'adéquation des fonds propres, telle qu'elle a été définie dans le cadre du deuxième pilier de l'Accord de Bâle, en vertu desquels nous recensons et mesurons nos risques de façon continue afin de nous assurer que les fonds propres disponibles suffisent à couvrir tous les risques à l'échelle de la CIBC.

### **Ratio de capacité totale d'absorption des pertes**

Mesure de la CTAP divisée par les APR déterminée par les lignes directrices du BSIF.

### **Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres**

Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'APR, conformément à leur définition dans la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du BSIF, laquelle découle du cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

### **Ratio de levier**

Fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF, lesquelles se fondent sur le cadre normatif du CBCB.

### **Ratio de levier de capacité totale d'absorption des pertes**

Mesure de la CTAP divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF.

### **Ratio de liquidité à court terme (LCR)**

Dérivé du dispositif de Bâle III du CBCB et intégré dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, le LCR est une norme de liquidité visant à s'assurer qu'une institution dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés, sous forme de trésorerie ou d'actifs pouvant être convertis en liquidités sur des marchés privés sans perdre (ou en perdant très peu) de leur valeur, pour répondre à ses besoins de liquidités dans un scénario de crise qui durerait 30 jours.

### **Ratio de liquidité à long terme (NSFR)**

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan.

### **Retitrisation**

Exposition de titrisation en vertu de laquelle le risque lié à une réserve sous-jacente d'expositions est divisé en tranches et au moins une exposition sous-jacente est une exposition de titrisation.

### **Risque de change structurel**

Risque principalement inhérent à l'investissement net dans des établissements à l'étranger découlant des variations des taux de change ainsi qu'à l'actif pondéré en fonction du risque libellé en devise et aux déductions des fonds propres libellées en devise.

### **Risque de crédit**

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

### **Risque de liquidité**

Risque de ne pas disposer de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance.

### **Risque de marché**

Risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail.

### **Risque de réputation**

Risque qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite des affaires et des pratiques de la CIBC, puisse nuire grandement à la réputation de la CIBC à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur les entreprises, les activités ou la situation financière de la CIBC.

### **Risque de taux d'intérêt structurel**

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écarts entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation.

### **Risque opérationnel**

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant d'une erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'événements externes.

**Risque stratégique**

Risque de la mise en œuvre inefficace ou inadéquate des stratégies d'affaires, y compris les fusions et acquisitions. Il comprend les pertes financières potentielles et les effets sur la résilience engendrés par l'échec des initiatives de croissance interne ou par l'incapacité à réagir de façon appropriée aux changements dans les environnements de l'entreprise ou du secteur.

**Titrisation**

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiducies ou à des entités structurées. Les entités structurées émettent habituellement des valeurs ou d'autres formes de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs ou d'autres formes de droit pour acheter les actifs cédés. Les entités structurées utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis par les entités structurées, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

**Valeur à risque**

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille en particulier selon un degré de confiance et une période déterminés.

**Valeur à risque en situation de crise**

Calcul de la valeur à risque qui utilise une période d'observation d'une durée d'un an pour laquelle des pertes importantes ont été subies par un portefeuille en particulier, selon un degré de confiance et une période déterminés.

# États financiers consolidés intermédiaires (non audités)

## Table des matières

<b>58</b>	<b>Bilan consolidé</b>
<b>59</b>	<b>Compte de résultat consolidé</b>
<b>60</b>	<b>État du résultat global consolidé</b>
<b>61</b>	<b>État des variations des capitaux propres consolidé</b>
<b>62</b>	<b>Tableau des flux de trésorerie consolidé</b>
<b>63</b>	<b>Notes des états financiers consolidés intermédiaires</b>

63	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	75	Note 9	–	Capital-actions
63	Note 2	–	Estimations et hypothèses importantes	76	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
64	Note 3	–	Évaluation de la juste valeur	77	Note 11	–	Impôt sur le résultat
67	Note 4	–	Transactions importantes	77	Note 12	–	Résultat par action
67	Note 5	–	Valeurs mobilières	78	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
69	Note 6	–	Prêts	79	Note 14	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
74	Note 7	–	Dépôts	79	Note 15	–	Informations sectorielles
74	Note 8	–	Titres secondaires	80	Note 16	–	Événements postérieurs

# Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, aux	31 janv. 2023	31 oct. 2022
<b>ACTIF</b>		
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>22 876 \$</b>	<b>31 535 \$</b>
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>	<b>28 593</b>	<b>32 326</b>
<b>Valeurs mobilières (note 5)</b>	<b>187 350</b>	<b>175 879</b>
<b>Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées</b>	<b>12 446</b>	<b>15 326</b>
<b>Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres</b>	<b>65 182</b>	<b>69 213</b>
<b>Prêts (note 6)</b>		
Prêts hypothécaires à l'habitation	270 909	269 706
Prêts personnels	44 877	45 429
Cartes de crédit	16 171	16 479
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	190 512	188 542
Provision pour pertes sur créances	(3 159)	(3 073)
	<b>519 310</b>	<b>517 083</b>
<b>Divers</b>		
Dérivés	30 425	43 035
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 996	11 574
Immobilisations corporelles	3 314	3 377
Goodwill	5 248	5 348
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	2 622	2 592
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	629	632
Actif d'impôt différé	784	480
Autres actifs	31 216	35 197
	<b>86 234</b>	<b>102 235</b>
	<b>921 991 \$</b>	<b>943 597 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Dépôts (note 7)</b>		
Particuliers	236 095 \$	232 095 \$
Entreprises et gouvernements	389 225	397 188
Banques	24 561	22 523
Emprunts garantis	44 843	45 766
	<b>694 724</b>	<b>697 572</b>
<b>Engagements liés à des valeurs vendues à découvert</b>	<b>17 639</b>	<b>15 284</b>
<b>Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées</b>	<b>4 096</b>	<b>4 853</b>
<b>Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres</b>	<b>71 428</b>	<b>77 171</b>
<b>Divers</b>		
Dérivés	39 374	52 340
Acceptations	12 000	11 586
Passif d'impôt différé	59	45
Autres passifs	25 446	28 072
	<b>76 879</b>	<b>92 043</b>
<b>Titres secondaires (note 8)</b>	<b>7 317</b>	<b>6 292</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	4 925	4 923
Actions ordinaires (note 9)	15 046	14 726
Surplus d'apport	115	115
Résultats non distribués	28 403	28 823
Cumul des autres éléments du résultat global	1 216	1 594
<b>Total des capitaux propres applicables aux actionnaires</b>	<b>49 705</b>	<b>50 181</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	203	201
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>49 908</b>	<b>50 382</b>
	<b>921 991 \$</b>	<b>943 597 \$</b>

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Compte de résultat consolidé

	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire, pour les trois mois clos les			
<b>Produits d'intérêts</b> (note 14) <sup>1</sup>			
Prêts	6 927 \$	5 806 \$	3 206 \$
Valeurs mobilières	1 571	1 243	629
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	995	669	78
Dépôts auprès d'autres banques et autres dépôts	767	474	28
	<b>10 260</b>	<b>8 192</b>	<b>3 941</b>
<b>Charges d'intérêts</b> (note 14)			
Dépôts	5 887	4 177	638
Valeurs vendues à découvert	92	121	68
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	890	564	54
Titres secondaires	103	84	29
Divers	83	61	20
	<b>7 055</b>	<b>5 007</b>	<b>809</b>
<b>Produits nets d'intérêts</b>	<b>3 205</b>	<b>3 185</b>	<b>3 132</b>
<b>Produits autres que d'intérêts</b>			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	103	143	148
Frais sur les dépôts et les paiements	220	221	214
Commissions sur crédit	337	331	322
Honoraires d'administration de cartes	106	102	135
Honoraires de gestion de placements et de garde	428	428	445
Produits tirés des fonds communs de placement	472	418	479
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	90	80	94
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	88	79	106
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	678	309	259
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	10	(6)	19
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	127	25	73
Produits (pertes) découlant des résultats des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(4)	9	13
Divers	67	64	59
	<b>2 722</b>	<b>2 203</b>	<b>2 366</b>
<b>Total des produits</b>	<b>5 927</b>	<b>5 388</b>	<b>5 498</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b> (note 6)	<b>295</b>	<b>436</b>	<b>75</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>			
Salaires et avantages du personnel	1 909	1 897	1 747
Frais d'occupation	208	253	204
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	588	598	530
Communications	89	89	80
Publicité et expansion des affaires	73	101	63
Honoraires	58	82	71
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	39	33	32
Divers (note 13)	1 498	430	296
	<b>4 462</b>	<b>3 483</b>	<b>3 023</b>
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>1 170</b>	<b>1 469</b>	<b>2 400</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>738</b>	<b>284</b>	<b>531</b>
<b>Résultat net</b>	<b>432 \$</b>	<b>1 185 \$</b>	<b>1 869 \$</b>
<b>Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>9 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>5 \$</b>
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	72 \$	37 \$	41 \$
Porteurs d'actions ordinaires	351	1 141	1 823
<b>Résultat net applicable aux actionnaires</b>	<b>423 \$</b>	<b>1 178 \$</b>	<b>1 864 \$</b>
<b>Résultat par action</b> (en dollars) (note 12) <sup>2</sup>			
De base	0,39 \$	1,26 \$	2,02 \$
Dilué	0,39	1,26	2,01
<b>Dividendes par action ordinaire</b> (en dollars) <sup>2</sup>	<b>0,850</b>	<b>0,830</b>	<b>0,805</b>

1) Comprend des produits d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de 9,6 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 (7,6 G\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 et 3,5 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022).

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
Résultat net	432 \$	1 185 \$	1 869 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
<b>Écart de change, montant net</b>			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(1 010)	2 691	1 051
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	543	(1 510)	(616)
	(467)	1 181	435
<b>Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG</b>			
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	129	(107)	(169)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(7)	5	(14)
	122	(102)	(183)
<b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	576	(488)	7
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(373)	50	(72)
	203	(438)	(65)
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>	(94)	(198)	106
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>	(148)	40	39
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG</b>	6	(5)	19
	(236)	(163)	164
<b>Total des autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>	<b>(378)</b>	<b>478</b>	<b>351</b>
<b>Résultat global</b>	<b>54 \$</b>	<b>1 663 \$</b>	<b>2 220 \$</b>
<b>Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>9 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>5 \$</b>
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	72 \$	37 \$	41 \$
Porteurs d'actions ordinaires	(27)	1 619	2 174
<b>Résultat global applicable aux actionnaires</b>	<b>45 \$</b>	<b>1 656 \$</b>	<b>2 215 \$</b>

1) Comprend des profits de 21 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 (pertes de 48 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 et pertes de 27 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
<b>(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global</b>			
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
<b>Écart de change, montant net</b>			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	35 \$	(91) \$	(35) \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	(43)	82	40
	(8)	(9)	5
<b>Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG</b>			
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	(34)	15	34
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	3	(2)	5
	(31)	13	39
<b>Variation nette des couvertures de flux de trésorerie</b>			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(221)	174	(4)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	143	(18)	26
	(78)	156	22
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>	36	44	(38)
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>	57	(14)	(14)
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG</b>	(1)	2	(8)
	92	32	(60)
	(25) \$	192 \$	6 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# État des variations des capitaux propres consolidé

	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les			
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>			
Solde au début de la période	4 923 \$	4 325 \$	4 325 \$
Émission d'actions privilégiées et de billets avec remboursement de capital à recours limité	-	600	-
Rachat d'actions privilégiées	-	-	-
Actions autodétenues	2	(2)	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>4 925 \$</b>	<b>4 923 \$</b>	<b>4 325 \$</b>
<b>Actions ordinaires (note 9)</b>			
Solde au début de la période	14 726 \$	14 643 \$	14 351 \$
Émission d'actions ordinaires	322	81	135
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(29)
Actions autodétenues	(2)	2	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>15 046 \$</b>	<b>14 726 \$</b>	<b>14 457 \$</b>
<b>Surplus d'apport</b>			
Solde au début de la période	115 \$	107 \$	110 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	2	9	9
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(2)	(1)	(6)
Divers <sup>1</sup>	-	-	3
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>115 \$</b>	<b>115 \$</b>	<b>116 \$</b>
<b>Résultats non distribués</b>			
Solde au début de la période	28 823 \$	28 439 \$	25 793 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	423	1 178	1 864
Dividendes et distributions			
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(72)	(37)	(41)
Actions ordinaires	(771)	(752)	(726)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(105)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés du cumul des autres éléments du résultat global	-	(1)	22
Divers	-	(4)	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>28 403 \$</b>	<b>28 823 \$</b>	<b>26 807 \$</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat</b>			
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
<b>Écart de change, montant net</b>			
Solde au début de la période	1 811 \$	630 \$	58 \$
Variation nette de l'écart de change	(467)	1 181	435
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1 344 \$</b>	<b>1 811 \$</b>	<b>493 \$</b>
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG</b>			
Solde au début de la période	(616) \$	(514) \$	193 \$
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG	122	(102)	(183)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>(494) \$</b>	<b>(616) \$</b>	<b>10 \$</b>
<b>Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie</b>			
Solde au début de la période	(662) \$	(224) \$	137 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	203	(438)	(65)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>(459) \$</b>	<b>(662) \$</b>	<b>72 \$</b>
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
<b>Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies</b>			
Solde au début de la période	832 \$	1 030 \$	634 \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(94)	(198)	106
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>738 \$</b>	<b>832 \$</b>	<b>740 \$</b>
<b>Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit</b>			
Solde au début de la période	234 \$	194 \$	(28) \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(148)	40	39
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>86 \$</b>	<b>234 \$</b>	<b>11 \$</b>
<b>Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG</b>			
Solde au début de la période	(5) \$	(1) \$	75 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	6	(5)	19
(Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassé(s) en résultats non distribués	-	1	(22)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>1 \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>72 \$</b>
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat</b>	<b>1 216 \$</b>	<b>1 594 \$</b>	<b>1 398 \$</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>			
Solde au début de la période	201 \$	195 \$	182 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	9	7	5
Dividendes	(2)	(2)	(2)
Divers	(5)	1	4
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>203 \$</b>	<b>201 \$</b>	<b>189 \$</b>
<b>Capitaux propres à la fin de la période</b>	<b>49 908 \$</b>	<b>50 382 \$</b>	<b>47 292 \$</b>

1) Comprend la partie de l'économie d'impôt estimée liée aux options sur actions des employés qui s'ajoute au montant comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>			
Résultat net	432 \$	1 185 \$	1 869 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	295	436	75
Amortissement et perte de valeur <sup>1</sup>	277	278	253
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	2	9	9
Impôt différé	(270)	(118)	94
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	(10)	6	(19)
Pertes nettes (profits nets) à la cession d'immobilisations corporelles	-	3	1
Autres éléments hors caisse, montant net	60	(786)	(107)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 733	(12 942)	2 333
Prêts, nets des remboursements	(2 207)	(13 188)	(21 119)
Dépôts, nets des retraits	(8 240)	20 188	27 462
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	2 355	(4 895)	482
Intérêts courus à recevoir	(288)	(532)	141
Intérêts courus à payer	736	839	(43)
Actifs dérivés	12 616	(6 740)	2 854
Passifs dérivés	(12 864)	12 991	(2 801)
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	(2 411)	3 718	(8 388)
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	3 892	2 173	1 526
Impôt exigible	604	171	(855)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(757)	1 554	(177)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	(5 914)	13 233	(3 525)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	2 880	(49)	(1 728)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	4 031	(9 078)	730
Divers, montant net	1 189	409	(40)
	141	8 865	(973)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>			
Émission de titres secondaires	1 000	-	-
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	-	(2)	-
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité, nette des frais liés à l'émission	-	597	-
Émission d'actions ordinaires au comptant	48	40	93
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(134)
Dividendes et distributions versés	(571)	(750)	(731)
Remboursement des obligations locatives	(82)	(86)	(76)
	395	(201)	(848)
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>			
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(22 089)	(16 689)	(23 727)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	4 493	6 298	7 538
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	8 687	7 555	6 825
Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco	-	(7)	-
Vente (achat) d'immobilisations corporelles et de logiciels, montant net	(246)	(392)	(201)
	(9 155)	(3 235)	(9 565)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(40)	156	72
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période</b>	<b>(8 659)</b>	<b>5 585</b>	<b>(11 314)</b>
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	31 535	25 950	34 573
<b>Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période<sup>2</sup></b>	<b>22 876 \$</b>	<b>31 535 \$</b>	<b>23 259 \$</b>
Intérêts versés au comptant	6 320 \$	4 168 \$	852 \$
Intérêts reçus au comptant	9 722	7 368	3 796
Dividendes reçus au comptant	251	292	286
Impôt sur le résultat payé au comptant	404	231	1 292

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels et autres immobilisations incorporelles, ainsi que du goodwill.

2) Comprennent des liquidités soumises à restrictions de 485 M\$ (493 M\$ au 31 octobre 2022 et 462 M\$ au 31 janvier 2022) et des comptes de dépôt à vue productifs d'intérêts avec la Banque du Canada.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2022 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en millions de dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 23 février 2023.

## Note 1. Changements de méthodes comptables

### Modifications de méthodes comptables futures

Se reporter à la note 31 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2023.

## Note 2. Estimations et hypothèses importantes

Ainsi qu'il est mentionné dans notre Rapport annuel 2022, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations fournies connexes pour préparer les états financiers consolidés selon les IFRS. Des estimations importantes sont faites et des hypothèses significatives sont formulées afin d'évaluer les instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la dépréciation des actifs, l'impôt sur le résultat, les provisions et les passifs éventuels, les programmes de fidélisation autogérés et les hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi que pour évaluer si les entités structurées doivent être consolidées. Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain, ce qui engendre une incertitude grandissante à l'égard des estimations et hypothèses comptables et augmente la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes.

Il est particulièrement nécessaire de faire appel au jugement pour formuler les estimations et les hypothèses qui concernent la provision pour pertes sur créances, pour lesquelles une part importante de jugement était toujours inhérente à l'établissement des prévisions des informations prospectives. Tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes sur créances d'une période à l'autre. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

## Note 3. Évaluation de la juste valeur

### Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, aux	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoire-ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
<b>31 janv. 2023</b>	<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	50 012 \$	1 457 \$	- \$	- \$	51 469 \$	51 469 \$	- \$
Valeurs mobilières	59 971	69 707	-	57 672	187 350	185 788	(1 562)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	12 446	-	-	-	12 446	12 446	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	52 075	13 107	-	-	65 182	65 182	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	270 599	2	-	-	270 601	265 125	(5 476)
Prêts personnels	43 981	-	-	-	43 981	43 880	(101)
Cartes de crédit	15 414	-	-	-	15 414	15 488	74
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	188 542	589	183	-	189 314	188 936	(378)
Dérivés	-	30 425	-	-	30 425	30 425	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 996	-	-	-	11 996	11 996	-
Autres actifs	21 762	-	-	-	21 762	21 762	-
	<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts							
Particuliers	222 542 \$	- \$	13 553 \$	- \$	236 095 \$	235 632 \$	(463) \$
Entreprises et gouvernements	373 102	-	16 123	-	389 225	389 525	300
Banques	24 561	-	-	-	24 561	24 561	-
Emprunts garantis	43 177	-	1 666	-	44 843	44 706	(137)
Dérivés	-	39 374	-	-	39 374	39 374	-
Acceptations	12 000	-	-	-	12 000	12 000	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	17 639	-	-	17 639	17 639	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	4 096	-	-	-	4 096	4 096	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	67 171	-	4 257	-	71 428	71 428	-
Autres passifs	16 724	119	9	-	16 852	16 852	-
Titres secondaires	7 317	-	-	-	7 317	7 449	132
<b>31 oct. 2022</b>	<b>Actifs financiers</b>						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	62 193 \$	1 668 \$	- \$	- \$	63 861 \$	63 861 \$	- \$
Valeurs mobilières	52 484	67 296	-	56 099	175 879	173 663	(2 216)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	15 326	-	-	-	15 326	15 326	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	53 626	15 587	-	-	69 213	69 213	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	269 409	4	-	-	269 413	262 865	(6 548)
Prêts personnels	44 527	-	-	-	44 527	44 394	(133)
Cartes de crédit	15 695	-	-	-	15 695	15 775	80
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	186 485	758	205	-	187 448	186 967	(481)
Dérivés	-	43 035	-	-	43 035	43 035	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 574	-	-	-	11 574	11 574	-
Autres actifs	26 387	-	-	-	26 387	26 387	-
	<b>Passifs financiers</b>						
Dépôts							
Particuliers	220 244 \$	- \$	11 851 \$	- \$	232 095 \$	231 532 \$	(563) \$
Entreprises et gouvernements	383 502	-	13 686	-	397 188	397 145	(43)
Banques	22 523	-	-	-	22 523	22 523	-
Emprunts garantis	44 110	-	1 656	-	45 766	45 507	(259)
Dérivés	-	52 340	-	-	52 340	52 340	-
Acceptations	11 586	-	-	-	11 586	11 586	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	15 284	-	-	15 284	15 284	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	4 853	-	-	-	4 853	4 853	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	73 084	-	4 087	-	77 171	77 171	-
Autres passifs	19 830	102	22	-	19 954	19 954	-
Titres secondaires	6 292	-	-	-	6 292	6 329	37

Le tableau ci-après présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels sont classées les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 31 janv. 2023	Total 31 oct. 2022
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données non observables sur le marché			
	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2023	31 oct. 2022		
En millions de dollars, aux								
<b>Actifs financiers</b>								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	1 457 \$	1 668 \$	- \$	- \$	1 457 \$	1 668 \$
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	865	2 611	25 422	25 539	-	-	26 287	28 150
Titres de créance de sociétés	-	-	3 722	3 609	2	2	3 724	3 611
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	3 383	3 656	305	207	3 688	3 863
	865	2 611	32 527	32 804	307	209	33 699	35 624
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN								
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	-	-	398	276	374 <sup>1</sup>	687 <sup>1</sup>	772	963
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	2	4	-	-	2	4
	-	-	400	280	374	687	774	967
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	5 555	4 888	43 510	42 200	-	-	49 065	47 088
Titres de créance de sociétés	-	-	6 577	6 967	-	-	6 577	6 967
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	1 520	1 522	-	-	1 520	1 522
	5 555	4 888	51 607	50 689	-	-	57 162	55 577
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG								
	35 138	30 962	902	773	478	459	36 518	32 194
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN								
	-	-	13 107	15 587	-	-	13 107	15 587
Dérivés								
De taux d'intérêt	3	6	7 218	8 249	43	18	7 264	8 273
De change	-	-	13 681	21 297	-	-	13 681	21 297
De crédit	-	-	18	14	44	45	62	59
Sur actions	3 042	2 776	1 811	2 345	6	4	4 859	5 125
Sur métaux précieux et sur autres marchandises	26	94	4 533	8 187	-	-	4 559	8 281
	3 071	2 876	27 261	40 092	93	67	30 425	43 035
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>44 629 \$</b>	<b>41 337 \$</b>	<b>127 261 \$</b>	<b>141 893 \$</b>	<b>1 252 \$</b>	<b>1 422 \$</b>	<b>173 142 \$</b>	<b>184 652 \$</b>
<b>Passifs financiers</b>								
Dépôts et autres passifs <sup>2</sup>	- \$	- \$	(31 042) \$	(26 908) \$	(428) \$	(409) \$	(31 470) \$	(27 317) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert								
	(6 821)	(5 499)	(10 818)	(9 785)	-	-	(17 639)	(15 284)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres								
	-	-	(4 257)	(4 087)	-	-	(4 257)	(4 087)
Dérivés								
De taux d'intérêt	(1)	(1)	(11 464)	(12 850)	(753)	(1 533)	(12 218)	(14 384)
De change	-	-	(17 930)	(27 229)	-	-	(17 930)	(27 229)
De crédit	-	-	(26)	(13)	(49)	(50)	(75)	(63)
Sur actions	(2 741)	(3 220)	(3 463)	(3 151)	(5)	(3)	(6 209)	(6 374)
Sur métaux précieux et sur autres marchandises	(123)	(365)	(2 819)	(3 925)	-	-	(2 942)	(4 290)
	(2 865)	(3 586)	(35 702)	(47 168)	(807)	(1 586)	(39 374)	(52 340)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(9 686) \$</b>	<b>(9 085) \$</b>	<b>(81 819) \$</b>	<b>(87 948) \$</b>	<b>(1 235) \$</b>	<b>(1 995) \$</b>	<b>(92 740) \$</b>	<b>(99 028) \$</b>

1) Comprend un montant de 183 M\$ lié à des prêts désignés à la JVRN (205 M\$ au 31 octobre 2022).

2) Comprend les dépôts désignés à la JVRN de 30 911 M\$ (26 802 M\$ au 31 octobre 2022), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 431 M\$ (391 M\$ au 31 octobre 2022), les autres passifs désignés à la JVRN de 9 M\$ (22 M\$ au 31 octobre 2022) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 119 M\$ (102 M\$ au 31 octobre 2022).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu. Les transferts entre les niveaux peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant l'observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2023, nous avons transféré un montant de 838 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 336 M\$ du niveau 2 au niveau 1, ainsi qu'un montant de 648 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2, en raison de changements quant à l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 octobre 2022, nous avons transféré un montant de 857 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 4 844 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1; pour le trimestre clos le 31 janvier 2022, nous avons transféré un montant de 567 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2, un montant de 5 514 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2, un montant de 584 M\$ de passifs dérivés du niveau 1 au niveau 2, un montant de 21 M\$ d'actifs dérivés du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1). De plus, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués au cours des trimestres clos le 31 janvier 2023, le 31 octobre 2022 et le 31 janvier 2022, essentiellement en raison d'un changement concernant l'évaluation de l'observabilité de certaines données liées à la corrélation, à la volatilité du marché et à la probabilité utilisées pour évaluer la juste valeur des passifs et des dérivés désignés à leur juste valeur.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données non observables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net <sup>1</sup>			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net <sup>4</sup>	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s <sup>2</sup>	Latent(e)s <sup>2,3</sup>						
<b>31 janv. 2023</b>									
<b>Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN</b>									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	207	-	-	-	-	-	102	(4)	305
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	687	-	4	(8)	-	-	(37)	(272)	374
<b>Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG</b>	<b>459</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26</b>	<b>(17)</b>	<b>478</b>
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	18	-	23	-	-	-	2	-	43
De crédit	45	-	(1)	-	-	-	-	-	44
Sur actions	4	-	-	-	-	(2)	4	-	6
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 422 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>35 \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>97 \$</b>	<b>(293) \$</b>	<b>1 252 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>	<b>(409) \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(63) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(9) \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>(428) \$</b>
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	(1 533)	-	387	-	-	378	(3)	18	(753)
De crédit	(50)	-	1	-	-	-	-	-	(49)
Sur actions	(3)	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(5)
<b>Total du passif</b>	<b>(1 995) \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>380 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>62 \$</b>	<b>(1 235) \$</b>
<b>31 oct. 2022</b>									
<b>Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN</b>									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	147	-	-	-	-	-	75	(15)	207
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	650	-	(6)	38	-	-	58	(53)	687
<b>Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG</b>	<b>454</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19</b>	<b>(29)</b>	<b>459</b>
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	16	-	(26)	-	27	-	1	-	18
De crédit	43	(1)	3	-	-	-	-	-	45
Sur actions	4	-	-	-	-	-	-	-	4
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 316 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(19) \$</b>	<b>39 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>153 \$</b>	<b>(97) \$</b>	<b>1 422 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>	<b>(490) \$</b>	<b>(14) \$</b>	<b>72 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>(409) \$</b>
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	(556)	-	(872)	-	-	(16)	(95)	6	(1 533)
De crédit	(47)	1	(4)	-	-	-	-	-	(50)
Sur actions	(3)	-	(1)	-	-	1	(1)	1	(3)
<b>Total du passif</b>	<b>(1 096) \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>(805) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>(117) \$</b>	<b>51 \$</b>	<b>(1 995) \$</b>
<b>31 janv. 2022</b>									
<b>Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN</b>									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	55	-	-	-	-	-	32	(1)	86
<b>Prêts obligatoirement évalués à la JVRN</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 038	-	(3)	17	-	-	-	(412)	640
<b>Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG<sup>6</sup></b>	<b>396</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>47</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27</b>	<b>(16)</b>	<b>454</b>
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	35	-	(11)	-	-	-	-	1	25
De crédit	49	(5)	(1)	-	-	-	-	-	43
Sur actions	13	-	(1)	-	10	(8)	2	-	16
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 588 \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>(16) \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>(8) \$</b>	<b>61 \$</b>	<b>(428) \$</b>	<b>1 266 \$</b>
<b>Dépôts et autres passifs<sup>5</sup></b>	<b>(742) \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>(156) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>98 \$</b>	<b>(811) \$</b>
<b>Dérivés</b>									
De taux d'intérêt	(136)	-	(66)	-	-	2	(16)	3	(213)
De crédit	(54)	5	1	-	-	-	-	-	(48)
Sur actions	(77)	-	-	-	-	60	(2)	3	(16)
<b>Total du passif</b>	<b>(1 009) \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>(221) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>(39) \$</b>	<b>104 \$</b>	<b>(1 088) \$</b>

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 75 M\$ (70 M\$ au 31 octobre 2022 et 137 M\$ au 31 janvier 2022), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 344 M\$ (317 M\$ au 31 octobre 2022 et 648 M\$ au 31 janvier 2022) et d'autres passifs désignés à la JVRN de 9 M\$ (22 M\$ au 31 octobre 2022 et 26 M\$ au 31 janvier 2022).

6) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

## Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Une perte nette de 8 M\$, nette des couvertures, pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 (un profit net respectivement de 19 M\$ et 25 M\$ pour les trimestres clos le 31 octobre 2022 et le 31 janvier 2022) qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été comptabilisée au titre des actifs et des passifs désignés à la juste valeur.

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

## Note 4. Transactions importantes

### Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Les projets de vente par FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) des actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines et à Saint-Kitts-et-Nevis ont reçu l'approbation des autorités de réglementation et devraient se clôturer au troisième trimestre de 2023, sous réserve du respect des conditions de clôture. La clôture de ces transactions ne devrait pas avoir d'incidence importante. Les activités de CIBC FirstCaribbean à la Dominique ont pris fin le 31 janvier 2023, ce qui ne devrait pas avoir d'incidence importante.

## Note 5. Valeurs mobilières

### Valeurs mobilières

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023	31 oct. 2022
	Valeur comptable	
Valeurs mobilières évaluées et désignées à la JVAERG	57 672 \$	56 099 \$
Valeurs mobilières évaluées au coût amorti <sup>1</sup>	59 971	52 484
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	69 707	67 296
	<b>187 350 \$</b>	<b>175 879 \$</b>

1) Aucune vente de valeurs évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre (profit réalisé de moins de 1 M\$ au 31 octobre 2022).

### Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023				31 oct. 2022			
	Coût amorti <sup>1</sup>	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti <sup>1</sup>	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties								
par :								
Gouvernement du Canada	12 158 \$	19 \$	(5) \$	12 172 \$	10 646 \$	10 \$	(17) \$	10 639 \$
Autres gouvernements canadiens	17 125	36	(58)	17 103	17 494	32	(74)	17 452
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	13 291	11	(302)	13 000	12 305	5	(351)	11 959
Gouvernements d'autres pays	6 792	23	(25)	6 790	7 048	21	(31)	7 038
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 187	-	(25)	1 162	1 202	1	(40)	1 163
Titres adossés à des créances mobilières	366	-	(8)	358	375	-	(16)	359
Titres de créance de sociétés	6 622	1	(46)	6 577	7 023	-	(56)	6 967
	<b>57 541</b>	<b>90</b>	<b>(469)</b>	<b>57 162</b>	<b>56 093</b>	<b>69</b>	<b>(585)</b>	<b>55 577</b>
Titres de participation de sociétés <sup>2</sup>	509	34	(33)	510	525	31	(34)	522
	<b>58 050 \$</b>	<b>124 \$</b>	<b>(502) \$</b>	<b>57 672 \$</b>	<b>56 618 \$</b>	<b>100 \$</b>	<b>(619) \$</b>	<b>56 099 \$</b>

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 23 M\$ (24 M\$ au 31 octobre 2022).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre clos le 31 janvier 2023 était de néant (15 M\$ et 38 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2022 et le 31 janvier 2022) au moment de la cession.

Des profits réalisés cumulatifs après impôt, montant net, de néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 (une perte de 1 M\$ et un profit de 22 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2022 et le 31 janvier 2022) résultant de cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et du remboursement de capital provenant des sociétés en commandite désignées à la JVAERG ont été reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 31 janvier 2023 était de néant (néant et 3 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2022 et le 31 janvier 2022). Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 31 janvier 2023 était de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2022 et le 31 janvier 2022).

## Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG :

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	
En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les					
<b>31 janv. 2023</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	4 \$	20 \$	- \$	24 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	-	-	-	-
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	(1)	-	(1)
	<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>4 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>23 \$</b>
<b>31 oct. 2022</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	4 \$	19 \$	- \$	23 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	-	(1)	-	(1)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	2	-	2
	<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>4 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>24 \$</b>
<b>31 janv. 2022</b>	<b>Titres de créance évalués à la JVAERG</b>				
	Solde au début de la période	4 \$	15 \$	- \$	19 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>1</sup>	-	3	-	3
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	1	-	1
	<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>4 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>23 \$</b>

1) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

## Note 6. Prêts

### Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues :

31 janv.  
2023

En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>				
Solde au début de la période	57 \$	69 \$	167 \$	293 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	3	-	(4)	(1)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(16)	29	12	25
Transferts <sup>1</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	16	(16)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(2)	2	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(3)	3	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	1	12	11	24
Radiations	-	-	(4)	(4)
Recouvrements	-	-	2	2
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(5)	(5)
Change et autres	-	(1)	(1)	(2)
Solde à la fin de la période	58 \$	80 \$	170 \$	308 \$
<b>Prêts personnels</b>				
Solde au début de la période	137 \$	656 \$	146 \$	939 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	12	(15)	(4)	(7)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(67)	81	66	80
Transferts <sup>1</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	74	(74)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(9)	9	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(17)	17	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	10	(16)	79	73
Radiations	-	-	(86)	(86)
Recouvrements	-	-	21	21
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	(1)	(2)	(3)
Solde à la fin de la période	147 \$	639 \$	157 \$	943 \$
<b>Cartes de crédit</b>				
Solde au début de la période	159 \$	709 \$	- \$	868 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	1	(27)	-	(26)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(175)	224	41	90
Transferts <sup>1</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	173	(173)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(16)	16	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(64)	64	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(17)	(24)	105	64
Radiations	-	-	(132)	(132)
Recouvrements	-	-	27	27
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	142 \$	685 \$	- \$	827 \$
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>				
Solde au début de la période	335 \$	490 \$	351 \$	1 176 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	7	(3)	(4)	-
Changements apportés au modèle	-	6	-	6
Réévaluation nette <sup>1,3</sup>	(54)	110	72	128
Transferts <sup>1</sup>				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	35	(35)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(13)	26	(13)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(9)	9	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(25)	95	64	134
Radiations	-	-	(11)	(11)
Recouvrements	-	-	8	8
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)
Change et autres	(7)	(6)	3	(10)
Solde à la fin de la période	303 \$	579 \$	411 \$	1 293 \$
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendues<sup>4</sup></b>	<b>650 \$</b>	<b>1 983 \$</b>	<b>738 \$</b>	<b>3 371 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>				
Prêts	563 \$	1 859 \$	737 \$	3 159 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>5</sup>	87	124	1	212

- Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.
- La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.
- Tient compte de l'incidence du changement apporté à la méthode de notation du risque interne appliquée par CIBC Bank USA.
- Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance évalués à la JVAERG. Le tableau ci-dessus ne tient pas compte de la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance classés au coût amorti de 14 M\$ au 31 janvier 2023 (15 M\$ au 31 octobre 2022 et 12 M\$ au 31 janvier 2022), dont une tranche de 12 M\$ correspondait à une provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (12 M\$ au 31 octobre 2022 et 10 M\$ au 31 janvier 2022). Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 janvier 2023, au 31 octobre 2022 et au 31 janvier 2022 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.
- Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

	31 oct. 2022				31 janv. 2022			
En millions de dollars, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les								
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
Solde au début de la période	55 \$	70 \$	159 \$	284 \$	59 \$	63 \$	158 \$	280 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	3	(3)	(8)	(8)	4	(4)	(5)	(5)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(16)	18	17	19	(19)	36	15	32
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	17	(17)	-	-	21	(20)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(2)	3	(1)	-	(2)	3	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(1)	(3)	4	-	-	(2)	2	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	1	(2)	12	11	4	13	10	27
Radiations	-	-	(6)	(6)	-	-	(4)	(4)
Recouvrements	-	-	1	1	-	-	1	1
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(5)	(5)	-	-	(4)	(4)
Change et autres	1	1	6	8	1	-	2	3
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>57 \$</b>	<b>69 \$</b>	<b>167 \$</b>	<b>293 \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>76 \$</b>	<b>163 \$</b>	<b>303 \$</b>
<b>Prêts personnels</b>								
Solde au début de la période	137 \$	639 \$	128 \$	904 \$	150 \$	547 \$	106 \$	803 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	10	(18)	(7)	(15)	8	(12)	(1)	(5)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(98)	138	57	97	(101)	116	43	58
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	97	(97)	-	-	100	(100)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(11)	11	-	-	(10)	13	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(18)	18	-	-	(10)	10	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	(2)	16	68	82	(3)	7	49	53
Radiations	-	-	(70)	(70)	-	-	(63)	(63)
Recouvrements	-	-	15	15	-	-	20	20
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)
Change et autres	2	1	6	9	-	-	2	2
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>137 \$</b>	<b>656 \$</b>	<b>146 \$</b>	<b>939 \$</b>	<b>147 \$</b>	<b>554 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>814 \$</b>
<b>Cartes de crédit</b>								
Solde au début de la période	146 \$	619 \$	- \$	765 \$	136 \$	517 \$	- \$	653 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	5	(11)	-	(6)	-	(10)	-	(10)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette <sup>1</sup>	(96)	251	41	196	(106)	125	26	45
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	115	(115)	-	-	104	(104)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(11)	11	-	-	(7)	7	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(46)	46	-	-	(25)	25	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	13	90	87	190	(9)	(7)	51	35
Radiations	-	-	(115)	(115)	-	-	(80)	(80)
Recouvrements	-	-	28	28	-	-	29	29
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>159 \$</b>	<b>709 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>868 \$</b>	<b>127 \$</b>	<b>510 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>637 \$</b>
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>								
Solde au début de la période	239 \$	454 \$	356 \$	1 049 \$	277 \$	449 \$	508 \$	1 234 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	11	-	(3)	8	20	(6)	(8)	6
Changements apportés au modèle	43	(6)	-	37	-	8	-	8
Réévaluation nette <sup>1</sup>	35	18	55	108	(66)	(13)	25	(54)
Transferts <sup>1</sup>								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	9	(9)	-	-	46	(44)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(14)	16	(2)	-	(4)	5	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(1)	(1)	2	-	-	(2)	2	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	83	18	52	153	(4)	(52)	16	(40)
Radiations	-	-	(75)	(75)	-	-	(10)	(10)
Recouvrements	-	-	6	6	-	-	5	5
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)	-	-	(3)	(3)
Change et autres	13	18	16	47	5	8	5	18
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>335 \$</b>	<b>490 \$</b>	<b>351 \$</b>	<b>1 176 \$</b>	<b>278 \$</b>	<b>405 \$</b>	<b>521 \$</b>	<b>1 204 \$</b>
<b>Total de la provision pour pertes de crédit attendues<sup>4</sup></b>	<b>688 \$</b>	<b>1 924 \$</b>	<b>664 \$</b>	<b>3 276 \$</b>	<b>616 \$</b>	<b>1 545 \$</b>	<b>797 \$</b>	<b>2 958 \$</b>
<b>Se compose de ce qui suit :</b>								
Prêts	600 \$	1 809 \$	664 \$	3 073 \$	545 \$	1 497 \$	796 \$	2 838 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan <sup>5</sup>	88	115	-	203	71	48	1	120

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

## Données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles

La faiblesse de l'activité économique mondiale devrait se maintenir en 2023, et nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain. Il existe une incertitude inhérente à l'estimation de l'incidence sur le contexte macroéconomique de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des événements géopolitiques. Par conséquent, au cours du trimestre considéré, nous avons continué d'appliquer un niveau élevé de jugement dans l'estimation des pertes de crédit attendues à l'égard de ces éléments, comme il est décrit ci-après. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur l'importance des estimations et du jugement en matière de crédit inhérents à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Les tableaux suivants présentent les prévisions pour le scénario de référence et pour les scénarios optimiste et pessimiste à l'égard des variables d'informations prospectives sélectionnées utilisées dans notre estimation des pertes de crédit attendues.

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>
<b>Au 31 janvier 2023</b>						
Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel d'une année à l'autre						
Canada <sup>2</sup>	0,7 %	1,4 %	1,8 %	2,4 %	(1,2) %	0,6 %
États-Unis	0,7 %	1,4 %	1,7 %	2,5 %	(0,8) %	0,2 %
Taux de chômage						
Canada <sup>2</sup>	5,7 %	5,9 %	5,4 %	5,6 %	6,6 %	7,1 %
États-Unis	4,1 %	4,2 %	3,8 %	3,6 %	5,8 %	5,2 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre <sup>2</sup>	(10,2) %	3,0 %	(1,0) %	7,7 %	(21,5) %	(0,2) %
Taux de croissance de l'indice Standard & Poor (S&P) 500 d'une année à l'autre	(1,2) %	6,4 %	2,3 %	10,6 %	(12,5) %	(2,0) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	15,4 %	14,5 %	14,9 %	14,0 %	16,2 %	14,7 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	87 \$	81 \$	110 \$	107 \$	75 \$	60 \$

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision <sup>1</sup>
<b>Au 31 octobre 2022</b>						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada <sup>2</sup>	0,8 %	1,5 %	3,9 %	2,8 %	(0,6) %	1,0 %
États-Unis	0,7 %	1,3 %	2,9 %	3,0 %	(2,1) %	0,4 %
Taux de chômage						
Canada <sup>2</sup>	5,5 %	5,9 %	4,9 %	5,6 %	6,0 %	6,8 %
États-Unis	4,0 %	4,2 %	3,3 %	3,3 %	5,6 %	5,1 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre <sup>2</sup>	(2,5) %	1,9 %	10,1 %	6,6 %	(13,1) %	(5,2) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500 d'une année à l'autre	(1,4) %	6,0 %	6,3 %	12,1 %	(13,4) %	(1,3) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	15,5 %	15,1 %	14,4 %	14,5 %	15,9 %	15,2 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	92 \$	81 \$	119 \$	107 \$	76 \$	56 \$

1) La période de prévision restante est généralement de quatre ans.

2) Les tableaux ci-dessus présentent les prévisions des informations prospectives au niveau national, soit le regroupement des prévisions provinciales utilisées pour estimer nos pertes de crédit attendues. Dans certains cas, les taux de croissance de l'indice des prix de l'immobilier font également l'objet de prévisions au niveau municipal. Par conséquent, les prévisions pour chacune des provinces ou des municipalités reflétées dans nos pertes de crédit attendues seront différentes des prévisions nationales présentées ci-dessus.

Conformément aux exigences, les informations prospectives servant à estimer les pertes de crédit attendues reflètent nos attentes au 31 janvier 2023 et au 31 octobre 2022 respectivement, et ne reflètent pas les changements à l'égard des attentes découlant des prévisions économiques subséquentes. Les montants pour les scénarios de référence, optimiste et pessimiste présentés représentent la valeur moyenne des prévisions sur la période de projection respective. Notre projection sous-jacente au scénario de référence au 31 janvier 2023 se caractérise par une croissance relativement faible du PIB au cours de la période de projection, les banques centrales ayant récemment relevé les taux d'intérêt dans le but de freiner la demande et de ramener l'inflation près des taux cibles, ainsi que par une légère augmentation des taux de chômage. Une part importante de jugement était toujours inhérente à l'établissement des prévisions des informations prospectives, y compris à l'égard des hypothèses de notre scénario de référence qui présument que les taux d'intérêt demeureront à un niveau élevé pendant le reste de l'année civile 2023, puis qu'ils diminueront légèrement jusqu'à la fin de l'année civile 2024, demeurant toutefois à un niveau plus élevé que celui d'avant la pandémie. Notre scénario de référence suppose également que les taux d'intérêt élevés n'entraîneront qu'une croissance économique modérée, que les enjeux mondiaux liés à la chaîne d'approvisionnement et à l'inflation s'atténueront, que les gouvernements répondront aux futures vagues du virus de la COVID-19 par des mesures sanitaires ciblées plutôt que par des arrêts généralisés de l'activité économique et que la guerre en Ukraine n'entraînera pas un conflit à plus grande échelle. Nous prévoyons toujours que le PIB des États-Unis enregistrera une croissance modérée au cours de la période de projection et que le taux de chômage augmentera progressivement jusqu'à la fin de l'année civile 2024.

Les prévisions du scénario pessimiste supposent une récession et un taux de chômage plus élevé au Canada, en raison du maintien de la correction à la baisse du marché du logement et de la baisse des dépenses de consommation. En ce qui concerne les États-Unis, les prévisions du scénario pessimiste supposent également une récession, en raison du relèvement marqué des taux d'intérêt afin de juguler l'inflation élevée persistante. Par la suite, le scénario pessimiste reflète également une reprise plus lente menant à un niveau d'activité économique soutenue plus faible et un taux de chômage demeurant plus élevé que le niveau d'avant la pandémie. Bien que le scénario optimiste continue de refléter une conjoncture économique plus

favorable par rapport à celle du scénario de référence, nous prévoyons un ralentissement de la croissance économique et une hausse du taux de chômage, tant au Canada qu'aux États-Unis, au cours de la période de projection par rapport aux prévisions du scénario optimiste du trimestre précédent.

Comme il est mentionné précédemment, le fait d'établir les prévisions des informations prospectives applicables pour de multiples scénarios et de déterminer la pondération probabiliste pour chaque scénario fait intervenir une grande part de jugement de la direction. Les hypothèses sur les mesures que les gouvernements pourraient mettre en place pour contrer l'inflation, les risques économiques liés à la guerre en Ukraine et les attentes selon lesquelles il ne serait plus nécessaire que la plupart des gouvernements instaurent des restrictions sévères pour limiter l'incidence des variants futurs, sont cruciales pour ces prévisions. Pour faire face aux incertitudes inhérentes au contexte actuel, nous continuons d'appliquer les superpositions aux fins de gestion à l'égard de l'incidence de certaines informations prospectives et de certaines mesures du crédit qui ne devraient pas être aussi représentatives de la condition de crédit des portefeuilles que ce que les données historiques de nos modèles auraient pu autrement laisser supposer, notamment en ce qui a trait aux avantages découlant des niveaux d'épargne plus élevés des ménages pendant la pandémie. L'utilisation de superpositions aux fins de gestion nécessite l'exercice d'un jugement important qui a une incidence sur le montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues.

Si nous avons seulement utilisé notre scénario de référence pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 247 M\$ moins élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 janvier 2023 (248 M\$ au 31 octobre 2022). Si nous avons seulement utilisé notre scénario pessimiste pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 1 158 M\$ plus élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 janvier 2023 (847 M\$ au 31 octobre 2022). Cette mesure de la sensibilité ne vise que l'évaluation des pertes de crédit attendues et, par conséquent, n'a pas pris en compte les modifications dans la migration des expositions entre le premier et le deuxième stade qui auraient découlé de la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit et se seraient produites dans un scénario de référence intégral ou un scénario entièrement pessimiste. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pourrait dépasser le montant qui découlerait d'un scénario entièrement pessimiste en raison de la migration d'expositions supplémentaires du premier au deuxième stade. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles prises en compte dans nos estimations.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon l'application de nos probabilités de défaut (PD) ponctuelles pour les 12 mois à venir en vertu de l'IFRS 9 aux tranches utilisées aux fins de gestion du risque pour chaque stade relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Se reporter à la section Risque de crédit de notre Rapport annuel 2022 pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC.

## Prêts<sup>1</sup>

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023				31 oct. 2022			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade <sup>2</sup>	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade <sup>2</sup>	Total
<b>Prêts hypothécaires à l'habitation</b>								
– Exceptionnellement faible	171 504 \$	177 \$	- \$	171 681 \$	174 749 \$	140 \$	- \$	174 889 \$
– Très faible	57 279	621	-	57 900	53 795	498	-	54 293
– Faible	21 915	9 213	-	31 128	24 200	6 816	-	31 016
– Moyen	165	5 712	-	5 877	261	4 927	-	5 188
– Élevé	-	920	-	920	-	906	-	906
– Défaut	-	-	443	443	-	-	374	374
– Non noté	2 512	228	220	2 960	2 604	214	222	3 040
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut <sup>3, 4</sup>	253 375	16 871	663	270 909	255 609	13 501	596	269 706
Provision pour pertes de crédit attendues	58	80	170	308	57	69	167	293
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	253 317	16 791	493	270 601	255 552	13 432	429	269 413
<b>Prêts personnels</b>								
– Exceptionnellement faible	18 252	2	-	18 254	18 943	1	-	18 944
– Très faible	4 524	19	-	4 543	6 119	5	-	6 124
– Faible	12 729	2 925	-	15 654	9 117	4 953	-	14 070
– Moyen	1 009	3 163	-	4 172	934	3 084	-	4 018
– Élevé	231	1 103	-	1 334	266	1 089	-	1 355
– Défaut	-	-	184	184	-	-	175	175
– Non noté	642	41	53	736	657	34	52	743
Prêts personnels, montant brut <sup>4</sup>	37 387	7 253	237	44 877	36 036	9 166	227	45 429
Provision pour pertes de crédit attendues	121	618	157	896	115	641	146	902
Prêts personnels, montant net	37 266	6 635	80	43 981	35 921	8 525	81	44 527
<b>Cartes de crédit</b>								
– Exceptionnellement faible	3 345	-	-	3 345	3 151	-	-	3 151
– Très faible	1 054	-	-	1 054	1 042	-	-	1 042
– Faible	7 058	143	-	7 201	6 936	597	-	7 533
– Moyen	1 082	2 709	-	3 791	992	2 927	-	3 919
– Élevé	9	622	-	631	-	682	-	682
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	142	7	-	149	145	7	-	152
Cartes de crédit, montant brut	12 690	3 481	-	16 171	12 266	4 213	-	16 479
Provision pour pertes de crédit attendues	127	630	-	757	143	641	-	784
Cartes de crédit, montant net	12 563	2 851	-	15 414	12 123	3 572	-	15 695
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>								
– De première qualité	98 280	625	-	98 905	87 184	404	-	87 588
– De qualité inférieure	91 258	7 239	-	98 497	101 889	6 457	-	108 346
– Liste de surveillance	59	3 751	-	3 810	66	2 971	-	3 037
– Défaut	-	-	1 042	1 042	-	-	920	920
– Non noté	238	16	-	254	208	17	-	225
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut <sup>3, 5, 6</sup>	189 835	11 631	1 042	202 508	189 347	9 849	920	200 116
Provision pour pertes de crédit attendues	257	531	410	1 198	285	458	351	1 094
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	189 578	11 100	632	201 310	189 062	9 391	569	199 022
<b>Total des prêts, montant net</b>	<b>492 724 \$</b>	<b>37 377 \$</b>	<b>1 205 \$</b>	<b>531 306 \$</b>	<b>492 658 \$</b>	<b>34 920 \$</b>	<b>1 079 \$</b>	<b>528 657 \$</b>

1) Le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 23 M\$ (24 M\$ au 31 octobre 2022) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global. De plus, le tableau ne tient pas compte des titres de créance classés au coût amorti, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 14 M\$ ont été comptabilisées au 31 janvier 2023 (15 M\$ au 31 octobre 2022), dont une tranche de 12 M\$ au titre d'une provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur émission évaluées au coût amorti (12 M\$ au 31 octobre 2022). Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas non plus présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 31 janvier 2023 et au 31 octobre 2022. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Ne comprennent pas les biens saisis de 21 M\$ (24 M\$ au 31 octobre 2022) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

3) Comprennent 2 M\$ (4 M\$ au 31 octobre 2022) au titre de prêts hypothécaires à l'habitation et 772 M\$ (963 M\$ au 31 octobre 2022) au titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués et désignés à la JVRN.

4) Les catégories de risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

5) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 11 996 M\$ (11 574 M\$ au 31 octobre 2022).

6) Les montants présentés au 31 janvier 2023 tiennent compte de l'incidence du changement apporté à la méthode de notation du risque interne appliquée par CIBC Bank USA.

## Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023				31 oct. 2022			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
<b>Détail</b>								
– Exceptionnellement faible	151 285 \$	8 \$	- \$	151 293 \$	149 286 \$	6 \$	- \$	149 292 \$
– Très faible	15 758	49	-	15 807	14 461	51	-	14 512
– Faible	11 585	1 675	-	13 260	10 844	2 412	-	13 256
– Moyen	833	1 214	-	2 047	522	1 402	-	1 924
– Élevé	169	714	-	883	155	682	-	837
– Défaut	-	-	33	33	-	-	39	39
– Non noté	488	8	-	496	484	8	-	492
Expositions de détail, montant brut	180 118	3 668	33	183 819	175 752	4 561	39	180 352
Provision pour pertes de crédit attendues	41	76	-	117	38	83	-	121
Expositions de détail, montant net	180 077	3 592	33	183 702	175 714	4 478	39	180 231
<b>Prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>								
– De première qualité	127 644	247	-	127 891	119 069	121	-	119 190
– De qualité inférieure	57 349	2 893	-	60 242	64 446	2 540	-	66 986
– Liste de surveillance	17	922	-	939	15	571	-	586
– Défaut	-	-	80	80	-	-	69	69
– Non noté	437	14	-	451	575	26	-	601
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut <sup>1</sup>	185 447	4 076	80	189 603	184 105	3 258	69	187 432
Provision pour pertes de crédit attendues	46	48	1	95	50	32	-	82
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	185 401	4 028	79	189 508	184 055	3 226	69	187 350
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	365 478 \$	7 620 \$	112 \$	373 210 \$	359 769 \$	7 704 \$	108 \$	367 581 \$

1) Les montants présentés au 31 janvier 2023 tiennent compte de l'incidence du changement apporté à la méthode de notation du risque interne appliquée par CIBC Bank USA.

## Note 7. Dépôts<sup>1, 2</sup>

En millions de dollars, aux	31 janv. 2023			31 oct. 2022	
	Payables à vue <sup>3</sup>	Payables sur préavis <sup>4</sup>	Payables à terme fixe <sup>5, 6</sup>	Total	Total
Particuliers	15 289 \$	133 299 \$	87 507 \$	236 095 \$	232 095 \$
Entreprises et gouvernements <sup>7</sup>	108 928	89 375	190 922	389 225	397 188
Banques	12 306	92	12 163	24 561	22 523
Emprunts garantis <sup>8</sup>	-	-	44 843	44 843	45 766
	136 523 \$	222 766 \$	335 435 \$	694 724 \$	697 572 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				663 813 \$	670 770 \$
Désignés à leur juste valeur				30 911	26 802
				694 724 \$	697 572 \$
Composition du total des dépôts <sup>9</sup> :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				87 898 \$	93 801 \$
États-Unis				14 959	17 053
Établissements à l'étranger				6 148	6 452
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada				461 443	447 409
États-Unis				83 277	92 333
Établissements à l'étranger				40 999	40 524
				694 724 \$	697 572 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 236,5 G\$ (243,3 G\$ au 31 octobre 2022) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 51,4 G\$ (53,1 G\$ au 31 octobre 2022).

2) Nets de billets acquis de 2,7 G\$ (3,0 G\$ au 31 octobre 2022).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 56,9 G\$ (55,1 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprennent un montant de 11,4 G\$ (10,6 G\$ au 31 octobre 2022) au titre des passifs liés aux billets structurés qui ont été vendus à l'émission à des intermédiaires financiers tiers, qui peuvent revendre les billets à des investisseurs de détail à l'étranger.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

9) Le classement est fondé sur la répartition géographique de l'établissement de la CIBC.

## Note 8. Titres secondaires

Le 20 janvier 2023, nous avons émis des débentures à 5,33 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ échéant le 20 janvier 2033 (titres secondaires). Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 5,33 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 20 janvier 2028 et par la suite, à un taux annuel égal au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 2,37 % par année (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 20 janvier 2033.

## Note 9. Capital-actions

### Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023		31 oct. 2022		31 janv. 2022	
	Nombre d'actions <sup>1</sup>	Montant	Nombre d'actions <sup>1</sup>	Montant	Nombre d'actions <sup>1</sup>	Montant
Solde au début de la période	906 040 097	14 726 \$	904 691 173	14 643 \$	901 655 952	14 351 \$
Émission en vertu de ce qui suit :						
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres <sup>2</sup>	131 331	6	48 754	3	1 076 678	59
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires <sup>3</sup>	4 746 425	272	669 608	40	453 030	36
Régime d'achat d'actions par les employés	740 514	44	593 192	38	532 740	40
	911 658 367	15 048 \$	906 002 727	14 724 \$	903 718 400	14 486 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(1 800 000)	(29)
Actions autodétenues	(29 571)	(2)	37 370	2	4 230	-
Solde à la fin de la période	911 628 796	15 046 \$	906 040 097	14 726 \$	901 922 630	14 457 \$

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

2) Comprendent le règlement d'une contrepartie conditionnelle liée à des acquisitions antérieures.

3) Depuis le 27 janvier 2023, date de versement des dividendes, les participants qui exercent leurs options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions dans le cadre du régime d'investissement à l'intention des actionnaires bénéficient d'un escompte de 2 % par rapport au cours moyen du marché sur les dividendes réinvestis dans des actions ordinaires additionnelles émises à même le capital autorisé.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires a pris fin le 12 décembre 2022. En vertu de cette offre, nous avons racheté et annulé 1 800 000 actions ordinaires (en fonction du nombre d'actions après le fractionnement) à un prix moyen de 74,43 \$, pour un total de 134 M\$ au cours du premier trimestre de 2022.

### Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres

*Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 47 (FPUNV)*

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 47 (FPUNV) (actions de série 47) avaient l'option de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 48 (FPUNV) (actions de série 48), à raison de une pour une, le 31 janvier 2023. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 48 n'a été émise, et toutes les actions de série 47 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 47, lesquels sont payables trimestriellement lorsque le conseil en déclare, a été rajusté à 5,878 % pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2023.

### Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes

Nos ratios de fonds propres, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux		31 janv. 2023	31 oct. 2022
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires <sup>1</sup>		36 649 \$	37 005 \$
Fonds propres de première catégorie <sup>1</sup>	A	41 592	41 946
Total des fonds propres <sup>1</sup>		49 045	48 263
Total de l'actif pondéré en fonction du risque (APR)	B	315 038	315 634
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,6 %	11,7 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		13,2 %	13,3 %
Ratio du total des fonds propres		15,6 %	15,3 %
Expositions du ratio de levier <sup>2</sup>	C	967 199 \$	961 791 \$
Ratio de levier	A/C	4,3 %	4,4 %
CTAP disponible	D	91 961 \$	95 136 \$
Ratio de CTAP	D/B	29,2 %	30,1 %
Ratio de levier CTAP	D/C	9,5 %	9,9 %

1) Les résultats pour 2022 comprenaient l'incidence des mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020. Les mesures transitoires ont permis d'inclure dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement figuré dans les fonds propres de deuxième catégorie. Le 1<sup>er</sup> novembre 2022, les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues ont cessé de s'appliquer.

2) L'exclusion temporaire des réserves auprès des banques centrales de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, demeure applicable jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2023.

Nos ratios de fonds propres réglementaires sont assujettis à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF, laquelle découle du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada et est assujettie à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 2,5 %, cible qui a été portée à 3,0 % à compter du 1<sup>er</sup> février 2023. Au 31 janvier 2023, les ratios cibles applicables aux BISN, tels qu'ils ont été établis par le BSIF et tenant compte de toutes les réserves de conservation des fonds propres pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres sont donc respectivement de 10,5 %, 12,0 % et 14,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Pour compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent un ratio de levier, soit une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, au moins équivalent à 3,0 %. Au gré du BSIF, ce ratio peut être plus élevé pour certaines institutions.

Le BSIF exige en outre que les BISN maintiennent un ratio de CTAP cible prudentiel (qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum (qui s'appuie sur le ratio de levier). Le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % majoré des exigences de RSI alors applicables (soit 2,5 % comme mentionné précédemment), ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 %.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2023, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP du BSIF.

## Note 10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

### Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
			Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	53 \$	67 \$	66 \$	1 \$	2 \$	2 \$
Coût des services passés	-	-	-	-	-	(8)
Profit sur les règlements	-	1	-	-	-	-
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	(21)	(14)	(14)	6	5	5
Charges d'intérêt liées à l'effet du plafond de l'actif	-	1	-	-	-	-
Frais d'administration liés aux régimes	2	2	2	-	-	-
<b>Charge nette (produits nets) au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé(e)s en résultat net</b>	<b>34 \$</b>	<b>57 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>(1) \$</b>

### Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
Régimes de retraite à cotisations définies	19 \$	11 \$	17 \$
Régimes de retraite d'État <sup>1</sup>	48	42	41
<b>Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies</b>	<b>67 \$</b>	<b>53 \$</b>	<b>58 \$</b>

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

### Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies<sup>1</sup>

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
			Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	(448) \$	443 \$	279 \$	(23) \$	36 \$	15 \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	342	(723)	(150)	-	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	(1)	2	-	-	-	-
<b>Profits nets (pertes nettes) de réévaluation comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>(107) \$</b>	<b>(278) \$</b>	<b>129 \$</b>	<b>(23) \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>15 \$</b>

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

## Note 11. Impôt sur le résultat

### Enron

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement relative à la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. La partie des frais liés à Enron qui sont déductibles aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

### Déduction pour dividendes reçus

L'ARC a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt supplémentaire d'environ 1 602 M\$ en lien avec le refus de déductibilité de certains dividendes de sociétés canadiennes pour la période de 2011 à 2017 au motif que ceux-ci étaient non déductibles parce que reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes », et en lien avec des questions similaires. Une tranche d'environ 182 M\$ correspond à un montant d'impôt supplémentaire pour l'année d'imposition 2017 dans le cadre d'une nouvelle cotisation établie par l'ARC en mai 2022. Les dividendes visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. En août 2021, la CIBC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait maintenant l'objet d'un litige. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

### Nouvelle cotisation au titre de la perte en capital de change

En novembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu une décision (la décision) contre la CIBC dans le cadre de la nouvelle cotisation au titre de sa perte en capital de change de 2007. La CIBC s'oppose à la décision et a interjeté appel en novembre 2021. L'appel a été entendu en décembre 2022. Le processus d'appel a été prolongé, la Cour ayant demandé à la CIBC et à la Couronne de présenter des observations supplémentaires. La CIBC demeure persuadée que sa position fiscale est justifiée. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires. Le risque potentiel d'assujettissement à l'impôt et à des intérêts supplémentaires lié à cette question et à des questions similaires est d'environ 300 M\$, ce qui s'ajoute à l'incapacité potentielle d'utiliser des reports en avant de pertes fiscales en capital non comptabilisés d'un montant d'approximativement 600 M\$.

### Exécution du budget fédéral canadien de 2022

La loi d'exécution du budget fédéral canadien de 2022 a été adoptée en décembre 2022. Cette loi comprend l'instauration d'un dividende pour la relance au Canada (DRC) sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % pour les groupes de banques et d'assureurs-vie, sur le revenu imposable moyen de 2020 et de 2021 qui excède 1,0 G\$. L'impôt au titre du DRC est payable par versements égaux sur une période de cinq ans. La loi prévoit aussi une augmentation de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des assureurs-vie à compter du 7 avril 2022.

Au moment de la quasi-adoption de la loi au premier trimestre de 2023, la CIBC a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 510 M\$ qui représente la valeur actualisée du montant estimé du DRC, soit 555 M\$. L'écart d'actualisation de 45 M\$ sera amorti sur le reste de la période de versement de quatre ans.

En plus de comptabiliser une charge d'impôt au titre du revenu pour le premier trimestre de 2023 au taux majoré de 1,5 %, la CIBC a également comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 35 M\$ pour tenir compte de l'incidence de la hausse du taux d'imposition pour l'année d'imposition 2022.

## Note 12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023	31 oct. 2022	31 janv. 2022
<b>Résultat de base par action<sup>1</sup></b>			
Résultat net applicable aux actionnaires	423 \$	1 178 \$	1 864 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	72	37	41
<b>Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>351 \$</b>	<b>1 141 \$</b>	<b>1 823 \$</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	906 770	905 120	901 870
<b>Résultat de base par action</b>	<b>0,39 \$</b>	<b>1,26 \$</b>	<b>2,02 \$</b>
<b>Résultat dilué par action<sup>1</sup></b>			
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	351 \$	1 141 \$	1 823 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	906 770	905 120	901 870
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées <sup>2</sup> (en milliers)	711	1 182	2 839
Ajouter : contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers)	244	231	323
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	907 725	906 533	905 032
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>0,39 \$</b>	<b>1,26 \$</b>	<b>2,01 \$</b>

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés de manière rétroactive pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait eu lieu au début de l'exercice 2022.

2) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen de 3 576 586 options en cours (2 397 160 options pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 et néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2022) à un prix d'exercice moyen pondéré de 66,74 \$ (70,05 \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 et néant pour le trimestre clos le 31 janvier 2022) pour le trimestre clos le 31 janvier 2023, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

## Note 13. Passifs éventuels et provisions

### Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 0,5 G\$ au 31 janvier 2023. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels. La fourchette estimative au 31 janvier 2023 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2022 :

- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : Le tribunal a rendu sa décision le 1<sup>er</sup> décembre 2022, concluant à la responsabilité de la CIBC. Une audience sur le montant des dommages-intérêts a eu lieu le 19 décembre 2022. En janvier 2023, le tribunal a ordonné le paiement de dommages-intérêts d'un montant de 491 M\$ US, plus les intérêts courus jusqu'au jugement. Par suite de la décision rendue par le tribunal, nous avons comptabilisé une provision de 855 M\$ US (1 169 M\$ avant impôt ou 844 M\$ après impôt) dans les autres charges autres que d'intérêts, ce qui correspond au montant des dommages-intérêts accordés, plus les intérêts courus jusqu'au jugement, pour la période close le 31 janvier 2023. Le 6 février 2023, le tribunal a rendu son jugement final, ordonnant le paiement de dommages-intérêts de 856 M\$ US, incluant les intérêts courus jusqu'au jugement en date du 6 février 2023. Les intérêts devaient continuer de courir sur la somme ordonnée dans le jugement final. Le 17 février 2023, la CIBC et Cerberus ont conclu une entente de règlement complet de la poursuite pour la somme de 770 M\$ US. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 16 des présents états financiers consolidés intermédiaires.
- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : L'audience sur l'approbation du règlement en Ontario devrait avoir lieu en mars 2023.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires* : L'audience sur l'approbation du règlement dans *Haroch* a eu lieu en février 2023. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré.
- *Recours collectifs relatifs aux courtiers exécutants* : En janvier 2023, le tribunal a rendu sa décision, rejetant la certification du recours collectif dans *Frayce*. Les demandeurs ont interjeté appel de la décision de certification.
- *Chalmers and Campbell v. CIBC* : La motion en certification devrait être entendue en novembre 2023.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2022, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2022.

## Note 14. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégorie comptable.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2023		31 oct. 2022		31 janv. 2022	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti <sup>1,2</sup>	9 048 \$	6 736 \$	7 169 \$	4 724 \$	3 376 \$	703 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG <sup>1</sup>	599	s. o.	423	s. o.	84	s. o.
Divers <sup>3</sup>	613	319	600	283	481	106
<b>Total</b>	<b>10 260 \$</b>	<b>7 055 \$</b>	<b>8 192 \$</b>	<b>5 007 \$</b>	<b>3 941 \$</b>	<b>809 \$</b>

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et aux titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les produits d'intérêts sur les actifs associés à des contrats de sous-location et les charges d'intérêts sur les obligations locatives selon l'IFRS 16.

3) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et aux titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. Sans objet.

## Note 15. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires, de même qu'au moyen de canaux numériques et mobiles pour les aider à faire de leurs idées une réalité.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux et des services de gestion des avoirs partout aux États-Unis, principalement aux sociétés du marché intermédiaire et aux sociétés de taille moyenne, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans quatre marchés du Midwest américain.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Cette unité d'exploitation stratégique comprend les Services financiers directs, qui cherchent à accroître les capacités numériques de la CIBC afin d'offrir un ensemble cohérent de services bancaires directs et de solutions de placement direct ainsi que de paiement multidevises novateurs aux clients de la CIBC.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	
31 janv. 2023	<b>Produits nets d'intérêts<sup>1</sup></b>	<b>1 709 \$</b>	<b>464 \$</b>	<b>476 \$</b>	<b>535 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>3 205 \$</b>
	<b>Produits autres que d'intérêts<sup>2</sup></b>	<b>551</b>	<b>887</b>	<b>230</b>	<b>946</b>	<b>108</b>	<b>2 722</b>
	<b>Total des produits<sup>1</sup></b>	<b>2 260</b>	<b>1 351</b>	<b>706</b>	<b>1 481</b>	<b>129</b>	<b>5 927</b>
	<b>Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances</b>	<b>158</b>	<b>46</b>	<b>98</b>	<b>(10)</b>	<b>3</b>	<b>295</b>
	<b>Amortissement et perte de valeur<sup>3</sup></b>	<b>59</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>185</b>	<b>277</b>
	<b>Autres charges autres que d'intérêts</b>	<b>1 231</b>	<b>664</b>	<b>350</b>	<b>648</b>	<b>1 292</b>	<b>4 185</b>
	<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>812</b>	<b>640</b>	<b>228</b>	<b>841</b>	<b>(1 351)</b>	<b>1 170</b>
	<b>Impôt sur le résultat<sup>1</sup></b>	<b>223</b>	<b>171</b>	<b>27</b>	<b>229</b>	<b>88</b>	<b>738</b>
	<b>Résultat net (perte nette)</b>	<b>589 \$</b>	<b>469 \$</b>	<b>201 \$</b>	<b>612 \$</b>	<b>(1 439) \$</b>	<b>432 \$</b>
	<b>Résultat net (perte nette) applicable aux :</b>						
	<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>9 \$</b>
	<b>Actionnaires</b>	<b>589</b>	<b>469</b>	<b>201</b>	<b>612</b>	<b>(1 448)</b>	<b>423</b>
	<b>Actif moyen<sup>4,5</sup></b>	<b>317 940 \$</b>	<b>89 908 \$</b>	<b>59 421 \$</b>	<b>296 565 \$</b>	<b>189 330 \$</b>	<b>953 164 \$</b>
31 oct. 2022	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 720 \$	452 \$	466 \$	600 \$	(53) \$	3 185 \$
	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	542	864	187	582	28	2 203
	Total des produits <sup>1</sup>	2 262	1 316	653	1 182	(25)	5 388
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	305	21	100	(1)	11	436
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	59	-	29	2	188	278
	Autres charges autres que d'intérêts	1 254	658	327	654	312	3 205
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	644	637	197	527	(536)	1 469
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	173	168	36	149	(242)	284
	Résultat net (perte nette)	471 \$	469 \$	161 \$	378 \$	(294) \$	1 185 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$	7 \$
	Actionnaires	471	469	161	378	(301)	1 178
	Actif moyen <sup>4,5</sup>	315 639 \$	89 669 \$	59 084 \$	295 794 \$	187 644 \$	947 830 \$
31 janv. 2022	Produits nets d'intérêts <sup>1</sup>	1 587 \$	377 \$	389 \$	793 \$	(14) \$	3 132 \$
	Produits autres que d'intérêts <sup>2</sup>	596	920	220	511	119	2 366
	Total des produits <sup>1</sup>	2 183	1 297	609	1 304	105	5 498
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	98	(4)	28	(38)	(9)	75
	Amortissement et perte de valeur <sup>3</sup>	52	1	27	1	172	253
	Autres charges autres que d'intérêts	1 100	672	291	595	112	2 770
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	933	628	263	746	(170)	2 400
	Impôt sur le résultat <sup>1</sup>	246	166	37	203	(121)	531
	Résultat net (perte nette)	687 \$	462 \$	226 \$	543 \$	(49) \$	1 869 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	687	462	226	543	(54)	1 864
	Actif moyen <sup>4,5</sup>	292 987 \$	78 476 \$	50 274 \$	282 750 \$	166 066 \$	870 553 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 62 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2023 (51 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 et 59 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

## Note 16. Événements postérieurs

Le 17 février 2023, la CIBC a annoncé qu'elle avait conclu avec l'entité ad hoc contrôlée par Cerberus Capital Management L.P. (Cerberus) une entente prévoyant le règlement complet de la poursuite intentée par Cerberus contre la CIBC, y compris le plus récent jugement rendu par le tribunal de New York, comme il est mentionné à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires. Aux termes de l'entente de règlement, la CIBC a accepté de verser 770 M\$ US à Cerberus en règlement complet du jugement, et les deux parties ont convenu de prendre des dispositions en vue du rejet immédiat et définitif de l'ensemble des demandes, demandes reconventionnelles et appels relatifs au litige.

La CIBC a inscrit une provision avant impôts de 1 169 M\$ durant le premier trimestre de 2023, ce qui correspond aux dommages-intérêts et aux intérêts antérieurs au jugement jusqu'au 31 janvier 2023, soit un total de 855 M\$ US. La différence de 85 M\$ US entre le montant comptabilisé dans les résultats du premier trimestre de 2023 et le montant du règlement sera reflétée dans les résultats du deuxième trimestre de 2023.

## POUR NOUS JOINDRE

**Secrétaire général** : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse [corporate.secretary@cibc.com](mailto:corporate.secretary@cibc.com).

**Relations avec les investisseurs** : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 813-3743, ou par courriel, à l'adresse [relationsinvestisseurs@cibc.com](mailto:relationsinvestisseurs@cibc.com).

**Communications et affaires publiques** : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse [corpcommmailbox@cibc.com](mailto:corpcommmailbox@cibc.com).

**Services bancaires téléphoniques CIBC** : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

**Présentation aux investisseurs en direct** : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultés à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC.

**Conférence téléphonique sur les états financiers** : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la CIBC pour le premier trimestre aura lieu le vendredi 24 février 2023, à 8 h 00 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 877 395-0279, code d'accès 6514906#; pour la conférence en anglais, composez le 416 406-0743 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, code d'accès 6992806#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'au 10 mars 2023, à 23 h 59 HE. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 7957917#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 4645396#.

**Webdiffusion audio** : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du premier trimestre de la CIBC aura lieu le vendredi 24 février 2023, à 8 h 00 (HE) en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion audio, rendez-vous à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion audio sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC.

**Assemblée annuelle** : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 4 avril 2023.

**Fonds propres réglementaires** : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

**Créances requalifiables** : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de capacité totale d'absorption des pertes de la CIBC peut être consultée à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

**Les informations contenues dans le site Web de la CIBC, à l'adresse [www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais) ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.**

### SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à Compagnie Trust TSX (Canada), C. P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse [shareholderinquiries@tmx.com](mailto:shareholderinquiries@tmx.com).

### RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec Compagnie Trust TSX (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse [shareholderinquiries@tmx.com](mailto:shareholderinquiries@tmx.com).

### PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 <sup>er</sup> nov. 2022	61,08 \$	
1 <sup>er</sup> déc. 2022	64,51 \$	
3 janv. 2023	54,54 \$	
27 janv. 2023		57,26 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce  
Siège social : CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7, Canada  
[www.cibc.com/francais](http://www.cibc.com/francais)